

Université de Montréal

Ce rapport de stage s'intitule :

**Le lien entre la consommation de drogues et la criminalité chez de jeunes
contrevenants à haut risque et sa prise en charge par le Centre jeunesse de Montréal
– Institut universitaire**

Par Alexandre Desjardins

École de criminologie, Faculté des Arts et des Sciences

Rapport de stage présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du
grade de Maîtrise (M. Sc.) en Criminologie

30 avril 2017

© Alexandre Desjardins, 2017

RÉSUMÉ

De multiples recherches ont porté sur la relation complexe entre la drogue et la criminalité. Par exemple, l'intoxication à l'alcool a fréquemment été reliée à la violence dans la littérature. Pour expliquer le lien entre la consommation de drogue et le crime, un modèle conceptuel a été utilisé à maintes reprises : le modèle tripartite de Goldstein (1985). Toutefois, il a rarement été utilisé avec une clientèle de jeunes délinquants à haut risque de récidive. Le présent rapport fait donc l'analyse des dossiers de 115 jeunes contrevenants à haut risque en centre jeunesse et étudie les relations entre la drogue et le crime selon ce modèle. Cette étude vise également à documenter les interventions en matière de problèmes de consommation effectuées par les intervenants auprès de ces délinquants juvéniles. Les résultats obtenus illustrent une présence importante de consommation d'alcool et de cannabis, ainsi qu'une propension élevée d'utilisation de la violence. Les relations possibles entre la drogue et le crime sont ensuite étudiées par l'analyse des verbatim des suivis des adolescents et en utilisant les catégories du modèle de Goldstein (1985). Cette analyse observe qu'une relation est présente chez 71 jeunes et que le modèle psychopharmacologique est le plus représenté, observé chez 45 juvéniles. Par contre, les intervenants identifient et explorent le lien entre la consommation et la criminalité chez seulement 26 contrevenants. Au niveau des interventions, les punitions sont documentées le plus fréquemment et vues dans 70 dossiers cliniques. À l'opposé, les interventions considérées utiles face au lien drogue-crime sont documentées chez seulement 19 jeunes. Quant aux références, elles sont présentes dans 41 dossiers cliniques. Bien qu'un modèle liant la drogue et le crime ne soit pas infaillible, cette étude révèle donc un manque dans l'identification de la relation entre la drogue et le crime dans le milieu ainsi que dans les interventions à privilégier lorsqu'un lien est présent.

Mots-clés : toxicomanie, drogues, criminalité, lien, relation, délinquants juvéniles, jeunes contrevenants à haut risque, interventions, Centre jeunesse de Montréal — Institut universitaire, psychopharmacologique, économique-compulsif, systémique.

ABSTRACT

There are multiple studies on the complex relationship between drug use and crime. For example, alcohol intoxication has been linked to violent behaviour numerous times in the literature. One of the most widely used conceptual models to explain the link between drug use and crime is Goldstein's (1985) tripartite model. However, it has been rarely used with a population of high-risk youths. In this regard, this report analyzes the files of 115 high risk delinquent youths under the care of a youth centre and studies the possible relationships between drug use and crime with the help of the tripartite model. This research also targets to document the interventions used by the workers with the juvenile delinquents pertaining to drug abuse. The obtained results show an important presence of alcohol and marijuana use and abuse, as well as a high propensity to use violence. The possible relationships between drug use and crime are then studied with the complete analysis of the high-risk youth follow-ups by using the categories inside the Goldstein (1985) tripartite model. Its findings identify a potential relationship between drug use and crime within 71 delinquent youths. The psychopharmacological model is the most represented, observed in the follow-ups of 45 juvenile offenders. On the other hand, the workers identify and explore the link between drug use and crime with only 26 adolescents. In regards to interventions, punishments are the most documented, present in 70 of the 71 follow-ups. On the opposite side, it is revealed that interventions considered to useful pertaining to the drug-crime link issue are only used within 19 of the clinical follow-ups. As for referrals, they are used with 41 of the juvenile offenders. While a conceptual model linking drug use and criminal activity is not foolproof, this research reveals issues with the identification of a potential drug use and crime relationship and with the interventions to be used when it is present.

Keywords: substance abuse, drugs, crime, link, relationship, juvenile delinquents, high-risk youths, interventions, Montreal Youth Centre, psychopharmacologic, economic-compulsive, systemic.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
ABSTRACT	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES ABBRÉVIATIONS	v
REMERCIEMENTS	vi
INTRODUCTION	1
CONTEXTE THÉORIQUE ET PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1. Statistiques sur la consommation des jeunes.....	3
1.1.1. Statistiques sur la consommation des jeunes en Europe, aux États-Unis, au Canada et au Québec.....	3
1.1.2. Statistiques sur la consommation des jeunes desservis par les centres jeunesse.....	5
1.2. Facteurs de risque chez les jeunes	6
1.3. Lien entre la consommation de substances psychoactives et la délinquance	9
1.3.1. Quel comportement vient en premier ?.....	9
1.3.2. Les modèles explicatifs	10
1.4. Description du modèle drogue-crime de Goldstein	14
1.4.1. Historique	15
1.4.2. Psychopharmacologique.....	15
1.4.3. Économico-compulsif	16
1.4.4. Systémique.....	17
1.4.5. La difficulté d'étiqueter le lien.....	19
1.4.6. Applicabilité chez les jeunes.....	20
1.4.7. Certaines réserves face au modèle tripartite de Goldstein	21
1.5. Problématique.....	22
2. MÉTHODOLOGIE	24
2.1. Milieu de stage	24
2.2. Les participants.....	25
2.3. Les outils utilisés pour obtenir les données quantitatives et qualitatives	26
2.3.1. DEP-ADO.....	26
2.3.2. DÉBA-A et DÉBA-D.....	27
2.3.3. Système clientèle jeunesse.....	28
2.3.4. Rapport prédécisionnel.....	29

2.3.5.	Codification	29
2.4.	Les stratégies d'analyse.....	30
3.	ANALYSE DES RÉSULTATS	32
3.1.	Résultats quantitatifs	32
3.1.1.	Les habitudes de consommation des jeunes contrevenants	32
3.1.2.	Leur criminalité.....	34
3.1.3.	La pertinence des résultats pour le lien drogue-crime.....	35
3.2.	Résultats qualitatifs	36
3.2.1.	Modèle psychopharmacologique	37
3.2.2.	Modèle économique-compulsif	48
3.2.3.	Modèle systémique.....	60
4.	DISCUSSION	70
4.1.	Les relations entre la consommation de drogues et le crime selon le modèle de Goldstein.....	70
4.1.1.	La relation psychopharmacologique	70
4.1.2.	La relation économique-compulsive	73
4.1.3.	La relation systémique.....	76
4.2.	Les interventions réalisées sur le lien entre la consommation de drogues et le crime selon le modèle de Goldstein	79
4.2.1.	Les interventions réalisées lorsque la relation est de type psychopharmacologique	79
4.2.2.	Les interventions réalisées lorsque la relation est de type économique-compulsif..	81
4.2.3.	Les interventions réalisées lorsque la relation est de type systémique	84
5.	CONCLUSION, LIMITES ET RECOMMANDATIONS.....	87
5.1.	Conclusion.....	87
5.2.	Limites	91
5.2.1.	Informations difficilement vérifiables.....	91
5.2.2.	Utilisation du modèle de Goldstein	92
5.3.	Recommandations.....	93
5.3.1.	Utilisation systématique du DEP-ADO.....	93
5.3.2.	Formation du personnel sur la relation drogue-crime	95
5.3.3.	Utilisation du modèle intégratif pour faire le lien entre la délinquance et la consommation de substances psychoactives	95
5.3.4.	Plus de recherches sur le lien drogue-crime auprès des jeunes en centre jeunesse	97
6.	RÉFÉRENCES.....	98

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Fréquence de consommation de substances psychoactives des jeunes contrevenants à haut risque dans les douze derniers mois.....33

LISTE DES ABBRÉVIATIONS

CJM-IU : Centre jeunesse de Montréal — Institut universitaire

CRDM-IU : Centre de réadaptation en dépendance de Montréal — Institut universitaire

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

DÉBA-A : Grilles de dépistage et évaluation du besoin d'aide — Alcool

DÉBA-D : Grilles de dépistage et évaluation du besoin d'aide — Drogues

DEP-ADO : Dépistage de la consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents et les adolescentes

DUC 2 : Enquête sur la déclaration uniforme de la criminalité fondée sur l'affaire

EMCDDA: European Monitoring Centre for Drugs and Drugs Addiction

ETADJES : Enquête québécoise sur le tabac, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire

LPJ : Loi sur la protection de la jeunesse

LSJPA : Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

LSSSS : Loi sur les services de santé et les services sociaux

MTF: Monitoring the Future

PIJ : Projet intégration jeunesse

SCJ : Système clientèle jeunesse

SRD : Suivi régulier différencié

SID : Suivi intensif différencié

REMERCIEMENTS

D'abord, au Centre jeunesse de Montréal — Institut universitaire, ainsi qu'à tous les jeunes ayant participé à la recherche, rendant ce rapport possible. Puis à Daniel Morin, superviseur du stage et délégué à la jeunesse. Son expérience, sa volonté à me voir bien réussir et ses disponibilités m'ont permis d'apprécier mes quelques mois de stage et m'ont également été utiles pour mon perfectionnement académique et clinique. Son écoute m'a été bénéfique durant la totalité de mon stage dans lequel j'occupais le rôle de délégué à la jeunesse.

Ensuite, à mon directeur, Louis-Georges Cournoyer, qui m'a épaulé durant toute cette aventure. D'abord par sa compréhension face à diverses situations survenues durant mon cursus. Malgré plusieurs imprévus, il a toujours eu à cœur ma réussite. De plus, parce qu'il s'est montré disponible régulièrement même en étant débordé. Aussi, parce qu'il a su me recentrer sur mes objectifs et m'aider dans mes réflexions lorsque je rencontrais des difficultés. Finalement, pour l'accès à ses données de recherche et les bourses qu'il m'a accordées grâce à une subvention du Fonds de recherche québécois sur la société et la culture et grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

À ma famille et mes amis pour leurs encouragements et leur compréhension lors de mes nombreuses soirées à travailler sur l'avancement de mon rapport et de mon cheminement universitaire.

J'ai vécu de nombreuses situations anxiogènes qui m'ont affecté durant ce deuxième cycle et j'aurais eu bien du mal à voir le bout sans mon entourage. Merci !

INTRODUCTION

La toxicomanie est un facteur de risque important dans le développement de la délinquance (Hawkin, Catalano et Miller, 1992 ; Zagar, Busch et Hughes, 2009). D'ailleurs, le comportement délinquant et la consommation de substances psychoactives sont deux comportements qui ont maintes fois été reliés dans la littérature (Bennett, Holloway et Farrington, 2008). Par exemple, une association a régulièrement été observée entre l'alcool et les crimes violents (Boles et Miotto, 2003 ; Pernanen, Cousineau, Brochu et Sun, 2002 ; Richardson et Budd, 2006). Le lien entre la drogue et le crime a aussi été étudié auprès de jeunes délinquants dans plusieurs recherches (Brunelle, Cousineau et Brochu, 2005 ; Cournoyer et Dionne, 2010 ; Dufour, 2004 ; Laventure, Déry et Pauzé, 2008 ; White, 1990 ; White, Tice, Loeber et Stouthamer-Loeber, 2002). Bien que l'on ne puisse établir qu'il existe un lien de causalité entre la drogue et la criminalité, les études montrent qu'un pourcentage important de délinquants juvéniles sont aussi des consommateurs de substances psychoactives (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Brunelle et coll., 2010). D'ailleurs, au Québec, il est estimé que près de 80 % des jeunes contrevenants suivis par les centres jeunesse sont des consommateurs de substances psychoactives (Laventure, Déry et Pauzé, 2008 ; Pauzé et coll., 2000 ; Lambert et coll., 2015 ; Pernanen, Cousineau, Brochu et Sun, 2002). La problématique de consommation présente chez les jeunes requiert donc une attention particulière.

Le but premier de ce rapport de stage est d'étudier les associations possibles entre la consommation de substances psychoactives et la commission d'infractions chez un échantillon de jeunes contrevenants à haut risque de récidive pris en charge par le Centre jeunesse de Montréal — Institut universitaire (CJM-IU), sous le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Le second est de décrire la présence et la nature des interventions liées à la double problématique, afin d'observer à quel point cette problématique est considérée dans l'intervention tout au long du suivi des jeunes pris en charge sous la LSJPA.

Par l'analyse des dossiers cliniques de ces jeunes et des données de recherche, il s'agit de comprendre de quelle façon la dynamique entre la consommation de drogues et la criminalité se manifeste. Pour y parvenir, les manifestations de différents modèles liant la drogue et la criminalité sont étudiées auprès de ces jeunes.

Ce rapport de stage s'inscrit dans notre participation à un stage de maîtrise pour le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal en tant que délégué à la jeunesse à l'intérieur du programme de suivi régulier différencié (SRD) du CJM-IU.

La première partie est une recension des écrits qui renseigne sur la problématique de consommation chez les jeunes, sur les relations entre la drogue et la délinquance et sur les modèles explicatifs conçus pour qualifier ces liens. Une attention particulière est ensuite apportée au modèle tripartite Goldstein (1985) qui est utilisé dans cette recherche pour décrire les relations observées. La deuxième partie fait état de la méthodologie employée pour obtenir les données utilisées dans cette étude, alors que la troisième présente des résultats et des extraits de dossiers obtenus grâce à ces données. La quatrième partie analyse les résultats obtenus dans leur ensemble et compare la réalité des jeunes entre eux, afin de voir si des similarités peuvent être remarquées entre les jeunes de l'étude. La partie finale décrit les conclusions importantes de cette étude, énonce des limites rencontrées lors de l'analyse des données et offre quelques recommandations pour le futur.

1. CONTEXTE THÉORIQUE ET PROBLÉMATIQUE

1.1. Statistiques sur la consommation des jeunes

Pour bien situer les problématiques de consommation de drogues et de comportements déviants chez les jeunes, il importe d'abord de présenter certaines statistiques, afin de pouvoir décrire l'ampleur des problèmes de consommation chez les jeunes. Cette section fait état de diverses statistiques sur la consommation et la délinquance.

1.1.1. Statistiques sur la consommation des jeunes en Europe, aux États-Unis, au Canada et au Québec

Le phénomène de la consommation de substances est présent chez un bon nombre de jeunes bien qu'il comporte de nombreux risques et qu'il peut avoir des impacts négatifs sur la santé physique et psychologique (Statistique Canada, 2015a).

Plusieurs recherches ont été effectuées auprès des jeunes afin de mieux comprendre leurs habitudes de consommation. Bien que l'alcool soit, sans équivoque, la substance la plus consommée par les jeunes (Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2013), il ne faut pas minimiser la popularité des substances psychoactives illicites chez les jeunes.

En Europe, l'«European Monitoring Center for Drugs and Drugs Addiction» (EMCDDA) rend disponible un rapport qui contient plusieurs informations relatives à l'utilisation de drogues dans 30 pays du continent. Dans ce rapport, on apprend que, dans les 12 mois précédant la collecte des données auprès des répondants, 14,3 % des jeunes de 15 à 24 ans sondés ont consommé du cannabis et 75,7 % ont consommé de l'alcool (EMCDDA, 2016).

Également, aux États-Unis, l'étude « Monitoring the Future » (MTF) recueille chaque année des informations sur les habitudes de consommation de jeunes dans les écoles secondaires. Durant l'année précédant la collecte des résultats, 40,4 % des jeunes du secondaire relataient avoir consommé de l'alcool. Lorsqu'il est question de drogues, 27,1 % des jeunes ont affirmé avoir consommé une substance illicite dans les 12 derniers mois (Johnston, O'Malley, Miech, Bachman et Schulenberg, 2016).

Au Canada, plusieurs jeunes sont aussi des consommateurs de substances psychoactives (Statistique Canada, 2015a). Au pays, des données ont été recueillies en 2013 grâce à « l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues » (Statistique Canada, 2015a). Selon cette étude, 60 % des adolescents de 15 à 19 ans sondés avaient consommé de l'alcool dans l'année précédant l'enquête. Aussi, 20 % des adolescents affirmaient dépasser la limite raisonnable lorsqu'ils consomment, les mettant à risque de développer un trouble lié à leur consommation d'alcool (Statistique Canada, 2015a). Quant aux drogues, toujours chez ces adolescents, 23 % ont répondu avoir consommé au moins une drogue illicite dans les 12 derniers mois. Cette proportion trouvée est près de trois fois plus élevée que chez les adultes de 25 ans et plus (8 %). Par ailleurs, 5 % des jeunes de 15 à 19 ans révélaient avoir consommé une drogue illicite autre que le cannabis (Statistique Canada, 2015a).

Au Québec, « l'Enquête québécoise sur le tabac, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire » (ETADJES) donnent plusieurs informations sur les habitudes de consommation des adolescents (Traoré et coll., 2014). Selon la recherche, 57 % des étudiants signalent avoir bu de l'alcool dans les 12 derniers mois. Au total, 50 % des garçons et 35 % des filles indiquaient avoir déjà consommé de l'alcool avant leur entrée au secondaire. L'âge moyen d'initiation à la substance est de neuf ans et la fréquence de consommation d'alcool augmente selon l'âge du jeune (Traoré et coll., 2014). Lorsqu'il est question de stupéfiants, 24 % des étudiants sondés dans l'ETADJES rapportaient en avoir utilisé au cours des 12 derniers mois. Au sein des consommateurs, 52 % répondaient avoir consommé dans les 30 derniers jours et 42 % indiquaient avoir déjà consommé de façon régulière et fréquente une substance. Sans grand étonnement, la drogue utilisée par la plus grande proportion des jeunes s'avère être le cannabis (23 % de

consommateurs parmi les élèves). Elle est suivie par les hallucinogènes et l'ecstasy (5,2 %), les amphétamines (3,9 %), la cocaïne (2,4 %), les solvants (0,7 %) et l'héroïne (0,5 %).

Donc, la consommation de substances psychoactives est bien présente chez les jeunes et ceux du Québec ne font pas exception. Comme nous le verrons dans la section suivante, ce comportement est plus ancré chez les adolescents desservis par les centres jeunesse. Pour pouvoir mieux comprendre leur problématique de consommation, il importe d'étudier celle-ci de manière plus précise.

1.1.2. Statistiques sur la consommation des jeunes desservis par les centres jeunesse

À peine quelques études évaluant la prise de substances ont été effectuées auprès de jeunes suivis par les centres jeunesse. Dans ces ouvrages, il est constaté que plus du tiers des adolescents étudiés consomment des substances psychoactives de manière problématique (Cournoyer et Dionne, 2010 ; Laventure, Déry et Pauzé, 2008).

Lorsque comparé aux résultats de l'enquête réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en 2000 auprès de jeunes du cinquième secondaire (Guyon et Desjardins, 2002), il ressort que sur une période de 12 mois, la proportion de consommateurs chez les jeunes en centre jeunesse est plus élevée que celle des élèves de l'école (Cournoyer et Dionne, 2010 ; Laventure, Déry et Pauzé, 2008). Par exemple, la proportion de consommateurs réguliers d'alcool chez les délinquants juvéniles des centres jeunesse s'élève à 58,4 %, alors qu'elle est de 39,5 % pour les étudiants (Cournoyer et Dionne, 2010 ; Guyon et Desjardins, 2002). Aussi, l'alcool aurait été consommé de façon quotidienne par 40,4 % des jeunes contrevenants, contre seulement 6,6 % des élèves du cinquième secondaire (Cournoyer et Dionne, 2010 ; Guyon et Desjardins, 2002). De plus, selon les résultats obtenus à la grille de dépistage de la consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents (Germain, Guyon, Landry, Tremblay,

Brunelle et Bergeron, 2016), les délinquants juvéniles s'avèrent près de cinq fois plus nombreux que les jeunes du secondaire à avoir un problème de toxicomanie évident (Cournoyer et Dionne, 2010 ; Guyon et Desjardins, 2002). À cet effet, Laventure, Déry et Pauzé (2006) estiment qu'au moins 25 % des jeunes contrevenants suivis par les centres jeunesse consomment des substances psychoactives de façon problématique.

Finalement, lorsque les professionnels travaillant au sein des centres jeunesse sont questionnés, ils estiment que 80 % des délinquants dans les services sont des utilisateurs d'alcool et de drogues (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016).

En somme, les conclusions de ces études convergent vers un point commun : la consommation de substances psychoactives est présente chez les adolescents et elle l'est de proportion encore plus élevée chez les jeunes suivis en centre jeunesse, en particulier chez les jeunes contrevenants.

1.2. Facteurs de risque chez les jeunes

Il est très difficile de distinguer les facteurs de risque menant à la consommation de substances psychoactives de ceux qui amènent à la délinquance. Plusieurs facteurs de risque identiques sont identifiés pour les deux problématiques à un jeune âge (Aston, 2015 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Hawkins, Jenson, Catalano et Lishner, 1988). Ceux-ci sont diversifiés et peuvent apparaître très tôt dans le développement de la personne (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Parent et Brochu, 1999).

Par exemple, des recherches ont conclu que des complications lors de la naissance, notamment le syndrome d'alcoolisme fœtal, augmentent les risques de problèmes liés au développement de l'enfant. Cette défaillance augmente à son tour les risques d'utilisation de la violence chez les jeunes et l'adoption d'autres comportements délinquants (Kandel et Mednick, 1991 ; Lamblin, 2010).

D'autres études ont observé que lorsqu'un trouble des conduites est présent à un jeune âge, il y a de fortes probabilités qu'ils se développent et se diversifient avec l'âge. Ainsi, un jeune chez qui ce trouble persiste pourrait adopter une délinquance de plus en plus sérieuse et aussi devenir un consommateur de substances psychoactives (Blumstein, Farrington, Moitra, 1985 ; Brook, Brook, Gordon, Whiteman et Cohen, 1990 ; Laventure, Déry et Pauzé, 2006).

Également, de nombreux ouvrages ont affirmé que la famille peut jouer un rôle dans l'apparition de la toxicomanie et de la délinquance. Puisqu'un enfant a tendance à imiter ses parents en bas âge, être témoin de consommation de substances psychoactives ou d'un acte criminel commis par un parent peut pousser l'enfant à reproduire ce qu'il voit et intérioriser ces conduites (Brook, Brook, Gordon, Whiteman et Cohen, 1990 ; Gosselin, Larocque, Vitaro, Gagnon, 2000 ; Moylan et coll., 2010). L'absence d'une bonne éducation parentale est aussi un signe précurseur d'apparition de comportements antisociaux et de consommation de substances psychoactives (Brook, Gordon, Whiteman et Cohen, 1990 ; Mersky, Topitzes, Reynolds, 2012). En fait, le manque de supervision, la maltraitance et l'absence du lien d'attachement peuvent conduire l'enfant à adopter des comportements violents et à consommer diverses substances psychoactives (Brook, Brook, Gordon, Whiteman et Cohen, 1990 ; Donovan, 2004 ; Gosselin, Larocque, Vitaro et Gagnon, 2000 ; Mersky, Topitzes, Reynolds, 2012 ; Wasserman et Seracini, 2001). Le milieu de vie, le quartier habité, la pauvreté et la classe sociale peuvent aussi être responsables de délinquance chronique et de l'apparition de toxicomanie chez le jeune (Blumstein, Farrington, Moitra, 1985 ; Jarjoura, Triplett et Brinker, 2002 ; White, Fite, Pardini, Mun et Loeber, 2013). En somme, les parents et les conditions de vie dans lesquelles évolue la famille ont donc une grande influence sur le développement social de leur enfant.

Aussi, la littérature fait état à plusieurs reprises des impacts que peut avoir une mauvaise adaptation au milieu scolaire d'un élève. Aussi, un cheminement scolaire problématique pourrait amener des jeunes à adopter des comportements délinquants et à consommer des substances psychoactives (Hawkins, Catalano et Miller, 1992 ; Henry, Knight et Thornberry, 2012 ; Herrenkohl et coll., 2000). Les problèmes d'intégration à l'école, le

mauvais rendement scolaire, le faible engagement aux études, l'isolement social, le passage du primaire au secondaire, la fréquentation de pairs déviants et le décrochage scolaire sont tous étroitement liés à l'apparition de la délinquance et à la consommation de drogues et d'alcool (Brochu, 1997 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu et Parent, 2005 ; Desrosiers, Nanhou et Belleau, 2016 ; Fréchette et Le Blanc, 1987 ; Henry, Knight et Thornberry, 2012 ; Kumpfer, Alvarado et Whiteside, 2003 ; Monahan, Rhew, Hawkins et Brown, 2014 ; Monahan, Steinberg et Cauffman, 2009).

Autrement, il existe aussi des facteurs personnels pouvant être responsables de délinquance et de la consommation de substances psychoactives. Par exemple, la recherche de sensations fortes peut conduire un adolescent à tester ce qui est interdit par la société en place et il risque donc de commettre des délits et de consommer (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Henderson, Galen et Deluca, 1998 ; Sargent, Tanski, Stoolmiller et Hanewinkel, 2010). Dans le même ordre d'idées, à l'adolescence, l'enfant se trouve dans la période où il est tenté de se rebeller contre la société et où il vit de nouvelles expériences qui ne sont pas acceptées socialement. Il sera à ce moment plus enclin à adopter des comportements à risque ou interdits, comme la délinquance et la consommation de substances psychoactives (Steinberg, 2007 ; Steinberg, 2008). Aussi, une faible estime de soi peut conduire au développement de conduites délinquantes et d'un trouble de consommation de substances (Hawkins, Catalano et Miller, 1992 ; Vitaro, Carbonneau, Gosselin, Tremblay, Zoccolillo, 2000 ; Veselska et coll., 2009). L'impulsivité est aussi un facteur prédictif de consommation problématique d'alcool et d'agressivité chez les adolescents (White, Marmorstein, Crews, Bates, Mun et Loeber, 2011). De plus, certains troubles mentaux, notamment le trouble bipolaire et la schizophrénie, peuvent amener des individus qui en souffrent à consommer et commettre des délits (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Fazel, Långström, Hjern, Grann et Lichtenstein, 2009 ; Mercier et Beaucage, 1997 ; Poullot, Lafortune et Brochu, 2008 ; Swanson, Holzer, Ganju et Jono, 1990). Les facteurs liés à l'individu sont de ce fait à considérer lorsqu'il est question du développement de l'une ou l'autre des dynamiques comportementales étudiées dans ce rapport.

Enfin, plus le jeune adopte des comportements délinquants, plus les risques qu'il s'initie à la consommation de substances psychoactives augmentent (Gosselin, Larocque, Vitaro et Gagnon, 2000). À l'inverse, la personne qui consomme se met elle aussi à risque de commettre des actes criminels (Dawkins, 1997 ; Goldstein, 1985 ; Schubert, Mulvey et Glasheen, 2011). Les deux conduites sont donc des facteurs de risque prédisposant à l'un et l'autre.

1.3. Lien entre la consommation de substances psychoactives et la délinquance

Un constat clair ressort de l'énumération des facteurs de risque : la plupart des facteurs cités peuvent autant s'appliquer à l'apparition de la consommation de substances psychoactives qu'au développement du comportement criminel. Il est donc difficile de distinguer ceux qui mènent directement à l'une ou l'autre de ces déviations sociales. De la même façon, il est difficile d'affirmer lequel des comportements entre la consommation de substances et la délinquance apparaît en premier chez le jeune.

Les recherches scientifiques sur le lien entre la consommation de drogues et les comportements criminels sont abondantes, tout comme la diversité des résultats qui découlent de ces études. Dans la section qui suit se trouvent les principales conclusions des recherches sur l'existence d'un lien entre la consommation de substances psychoactives et la délinquance. Ceci a pour but de mettre en lumière les multiples facettes de la relation et de résumer les trajectoires possibles lorsqu'il est question de prise de substances psychoactives et de comportement délinquant.

1.3.1. Quel comportement vient en premier ?

Lorsqu'il est temps de situer ce qui apparaît en premier lieu entre la délinquance et la consommation de substances psychoactives, plusieurs conclusions différentes peuvent être obtenues.

Si tous les comportements déviants imaginables sont considérés, il est probable que la délinquance fera son apparition en premier, car dès un très jeune âge, des enfants peuvent avoir une propension à faire de mauvais coups ou à avoir des agissements contraires aux valeurs de la société (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Menard, Mihalic, Huizinga, 2001 ; Monahan, Rhew, Hawkins et Brown, 2014 ; Pudney, 2002). Ces comportements peuvent survenir alors que l'enfant est très jeune et ils apparaissent en moyenne deux ans avant la consommation d'une substance psychoactive (Pudney, 2002).

De l'autre côté, si les actes criminels officiels sont les seuls considérés, c'est l'expérimentation d'une substance psychoactive qui précède l'activité criminelle (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Desjardins et Hotton, 2004).

En ce sens, la nature du comportement déviant initial dépend de la définition donnée aux deux concepts par les auteurs de recherches. Toutefois, il est entendu que lorsqu'un premier est présent et est intériorisé chez un enfant, le risque d'apparition du deuxième est beaucoup plus élevé (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Killias et Rabasa, 1996 ; Menard, Mihalic, Huizinga, 2001).

1.3.2. Les modèles explicatifs

Puisque la relation entre la drogue et la criminalité est complexe, il existe un nombre élevé de recherches qui tentent de documenter le lien entre les deux, comme l'observe la méta-analyse de Bennett, Holloway et Farrington (2008). Plusieurs de ces études observent une possible relation causale, alors que d'autres concluent plutôt à la présence d'une relation corrélacionnelle (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Pallone, Dembo et Schmeidler, 2014). Les principales

caractéristiques des modèles explicatifs nés de ces études sont documentées au cœur de la section qui suit.

1.3.2.1. Les modèles corrélationnels

Parmi les modèles corrélationnels liant la consommation de substances psychoactives et la délinquance se retrouvent les modèles avec cause commune et sans cause commune (Bennett, Holloway et Farrington, 2008 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016).

Lorsque le lien entre la consommation de substances psychoactives et la délinquance est défini comme étant sans cause commune, cela signifie simplement que la consommation de substances psychoactives et la délinquance sont uniquement liées par la synchronie de leur apparition durant l'adolescence (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu et Brunelle, 1997 ; Tremblay, Brunelle et Blanchette-Martin, 2007 ; White, 1990).

Selon cette perspective, le jeune adolescent tente de nouvelles expériences et peut être incité par l'interdit à agir de façon déviante envers la société. Ces agissements peuvent être de la délinquance ou de la consommation de drogues. Dans ce cas, la seule caractéristique liant les deux comportements est leur moment d'apparition (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016).

Lorsque le lien est décrit comme étant avec une cause commune, cela signifie qu'il existe un ou plusieurs éléments qui ont une contribution réciproque sur les deux comportements. Ainsi, les individus ont des caractéristiques similaires qui expliquent du même coup les agissements délinquants et la consommation de substances (Brochu, Brunelle et Plourde, 2006). Il peut s'agir de traits de personnalité, de facteurs biologiques (génétique ou héréditaire), psychologiques (trouble mental ou trouble de la personnalité), familiaux (lien d'attachement défaillant) ou sociaux (pairs déviants), dont plusieurs ont déjà été documentés dans ce rapport (Bennett, Holloway et Farrington, 2008 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Fréchette et Le Blanc, 1987 ; Gosselin, Larocque, Vitaro et

Gagnon, 2000 ; Henderson, Galen et Deluca, 1998 ; Henry, Knight et Thornberry, 2012 ; Kandel et Andrews, 1987 ; Monahan, Rhew, Hawkins et Brown, 2014 ; Poullot, Lafortune et Brochu, 2008).

1.3.2.2. *Les modèles causaux*

Dans la catégorie des modèles causaux se trouvent les recherches affirmant que la consommation mène au crime et celles qui affirment que le crime mène à la consommation.

L'utilisation de substances psychoactives peut mener au développement de la criminalité de plusieurs façons différentes. D'abord, il est possible qu'une personne commette un délit puisqu'intoxiquée suite à la consommation d'une drogue (Goldstein, 1985 ; Weiner et Wolfgang, 1989 ; Payne et Gaffney, 2012 ; White et Gorman, 2000). D'ailleurs, il est largement documenté que la consommation d'alcool ou de drogues augmente les risques d'apparition de comportements délinquants chez les consommateurs (Bennett, Holloway et Farrington, 2008 ; Haggård-Grann, Hallqvist, Långström et Möller, 2006 ; McClelland et Teplin, 2001). À l'opposé, l'intoxication à des drogues récréatives autres que l'alcool (ex. : cannabis) est moins à risque de mener à la perpétration d'une infraction (Bennett, Holloway et Farrington, 2008). Dans cette logique, les consommateurs de cannabis seraient moins à risque de commettre un délit que les consommateurs d'alcool.

De plus, lorsque la consommation de drogues est fréquente et durable dans le temps, les risques de commission d'un crime augmentent. Ces crimes peuvent être contre la propriété ou contre la personne (Popovici, Homer, Fang et French, 2012).

Les substances stimulantes (ex. : cocaïne) ont aussi un impact sur un individu et peuvent le rendre plus agité et nerveux. Ceci pourrait aussi le conduire à commettre des gestes de nature dangereuse ou violente (Carvalho et Seibel, 2009 ; Deitch, Koutsenok et Ruiz, 2000).

Autrement, l'intoxication peut aussi jouer un rôle instrumental dans l'agir. Ainsi, des délinquants consommeront dans le but de se donner du courage ou de devenir indifférents aux actes qu'ils envisagent de commettre, ne se jugeant pas capables d'y parvenir dans un état normal (Goldstein, 1985 ; Havnes, 2015).

D'un autre côté, l'état de sevrage et d'inconfort causé par une absence prolongée de consommation de certaines substances psychoactives (ex. : héroïne) peut conduire à un comportement criminel. Pour retrouver la sensation de bien-être ressentie lors de la prise d'une drogue et se débarrasser de la sensation déplaisante, le consommateur cherche à tout prix à obtenir la substance à nouveau. Le crime peut donc paraître comme une solution rapide et viable afin de se la procurer (Goldstein, 1985 ; Havnes, 2015 ; Kouri, Pope, Powell, Oliva et Campbell, 1997 ; Wei, Loeber et White, 2004).

Finalement, la consommation de substances psychoactives peut mener à l'utilisation de la violence chez ceux qui participent aussi au trafic de substances et aux activités connexes à l'approvisionnement et à la distribution de substances illicites (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Goldstein, 1985 ; Molzahn, Ríos et Shirk, 2013).

À l'opposé, la délinquance peut mener à la consommation de drogues selon d'autres recherches (Monahan, Rhew, Hawkins et Brown, 2014 ; Pardini, White et Stouthamer-Loeber, 2007). Il est alors question du modèle causal inversé (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016).

D'abord, ce modèle fait valoir que la commission de mauvais coups survienne chez un jeune bien avant la première consommation d'alcool ou de drogues. Ainsi, si tous les comportements déviants ou à risque sont pris en compte, sans égard à leur gravité, il y a de fortes probabilités qu'ils précèdent la consommation, même expérimentale (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Monahan, Rhew, Hawkins et Brown, 2014).

Consommer est une suite logique à la délinquance pour plusieurs jeunes qui désirent continuer de défier les normes sociales (Estévez, Jiménez et Musitu, 2007 ; Lenke, 1990 ; McClelland et Teplin, 2001). De la même façon, la poursuite d'un style de vie déviant peut amener le délinquant à s'automédicamenter comme un individu atteint d'un trouble de santé mentale. Il se servira de la substance pour s'évader de son mode de vie et fuir le

stress qu'il peut causer (Bean, 2014). Autrement, la prise de drogues peut aussi devenir un rite de célébration après un crime réussi. De cette façon, les gains liés à un délit commis peuvent rapidement disparaître (Brochu et Parent, 2005). Finalement, l'implication criminelle peut mener à la connaissance d'autres individus criminalisés et à l'obtention de contacts au sein du marché de la drogue. Cela augmente ainsi les probabilités d'initiation à la consommation de substances illicites (Brochu et Parent, 2005 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016).

Il n'existe pas de consensus sur un réel lien entre la toxicomanie et la délinquance d'un point de vue psychopharmacologique. Pourtant, divers modèles qui tentent de les lier existent et sont toujours d'actualité. Bien qu'ils soient pour la plupart jugés trop statiques dans leur façon d'expliquer le lien entre la délinquance et la consommation de substances psychoactives et qu'ils ne peuvent englober la totalité du phénomène, ils permettent de voir que les deux dynamiques sont interreliées de diverses façons (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016).

Malgré certaines réserves, un modèle concluant que la consommation de substances psychoactives précède le crime est régulièrement cité et repris dans la littérature pour tenter de comprendre cette relation : le modèle tripartite de Goldstein (1985). C'est ce dernier qui est utilisé dans ce rapport pour qualifier la relation entre la toxicomanie et la délinquance chez les jeunes délinquants à haut risque du CJM-IU.

1.4. Description du modèle drogue-crime de Goldstein

Au départ, ce modèle devait uniquement être une façon d'étudier le comportement violent et meurtrier de consommateurs de crack dans la ville de New York (Goldstein, 1985). Toutefois, depuis son apparition, il a été utilisé pour une clientèle plus vaste ayant des comportements criminels plus généraux. Cette section décrit les principaux éléments du modèle et estime son applicabilité auprès d'une clientèle adolescente.

1.4.1. Historique

Paul J. Goldstein a conçu le modèle tripartite en 1985. Grâce à son modèle, il tente de décrire les liens possibles entre l'utilisation de substances psychoactives et la commission d'actes criminels.

Il documente trois types de liens dans son modèle : psychopharmacologique, économique-compulsif et systémique. Toutefois, il précise que ces types ne sont pas catégoriques et qu'il est plutôt rare que la criminalité d'un individu soit rattachée exclusivement à l'un d'entre eux (Goldstein, 1985 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016).

1.4.2. Psychopharmacologique

Chez un criminel, lorsque le lien entre sa criminalité et la consommation de drogues est psychopharmacologique, cela signifie que l'individu commet des crimes parce qu'il est sous l'effet d'une substance psychoactive. Le délit n'aurait pas eu lieu en d'autres circonstances, puisque la drogue agirait en tant que déclencheur. Par l'intoxication, le jugement et les perceptions sont altérés et le contrôle de soi est réduit. L'acte commis ici est donc considéré comme étant le résultat de la consommation (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Goldstein, 1985).

À cet égard, la consommation d'alcool et les comportements violents ont été associés à maintes reprises dans des études antérieures (Boles et Miotto, 2003 ; Popovici, Homer, Fang et French, 2012). D'autres drogues, notamment la phéncyclidine (PCP) et la cocaïne peuvent aussi être associées aux comportements violents (Goldstein, 1985; Goldstein 1997). Cependant, bien que des études affirment que ces substances peuvent être responsables d'un agir violent (Boles et Miotto, 2003 ; Inciardi, 1990), d'autres ont des

réserves et stipulent que plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour bien cibler la relation entre ces drogues et les réactions qu'elles causent chez les consommateurs (Kuhns et Clodfelter, 2009 ; Wright et Klee, 2001).

Autrement, Goldstein (1985 ; 1997) réfute la liaison entre la violence et la consommation de cannabis documentée dans le passé (Anslinger et Cooper, 1937). On constate aujourd'hui un point de vue plus divisé sur les effets de la consommation de drogues et il n'y aurait aucun lien psychopharmacologique entre le cannabis ou ses dérivés et un comportement violent (Goldstein, 1985 ; Goldstein, 1997). Quant aux opiacés, comme l'héroïne, ils peuvent mener à la violence. Par contre, cette dernière relation serait motivée par le sentiment de sevrage et de manque ressenti après une période de temps passé sans avoir consommé la substance, plutôt que par les effets directs de celle-ci (Boles et Miotto, 2003).

Donc, selon la logique psychopharmacologique, de nombreux consommateurs peuvent être à risque de devenir des délinquants. C'est l'intoxication à la substance qui est dans ce cas-ci considérée la principale responsable du comportement. En étant intoxiqué, la capacité de contrôle et de jugement du consommateur risque d'être affectée (Goldstein, 1985).

Par contre, il faut aussi prendre en considération les caractéristiques de la personne, ainsi que le contexte dans lequel une drogue est consommée, puisque cela vient modérer l'effet psychopharmacologique de la substance (Bennett, Holloway et Farrington, 2008 ; Brochu, 1997 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016).

1.4.3. Économico-compulsif

Le modèle économique-compulsif lie la consommation de drogues et le crime par le besoin de se procurer une substance pour revivre les effets y étant rattachés. Dans cette optique, le consommateur se résout à commettre un acte criminel dans le but d'obtenir sa consommation ou de pouvoir la payer (Goldstein, 1985).

Chez les adultes, un constat économique-compulsif peut souvent être fait lorsqu'ils sont des utilisateurs d'héroïne, de cocaïne ou de toute autre substance illégale dispendieuse (Bennett, Holloway et Farrington, 2008 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Carvalho et Seibel, 2009 ; Goldstein, 1985). Ne pouvant se procurer rapidement la substance ou l'argent nécessaire de façon légale, le consommateur réalisera des crimes surtout lucratifs pour obtenir le stupéfiant (Goldstein, 1985).

La plupart du temps, ces consommateurs n'utiliseront pas la violence lorsque d'autres solutions sont possibles. Les crimes contre la propriété comportent souvent moins de risques et les peines rattachées sont moins lourdes pour la personne qui se fait prendre (Gottfredson, Kearley et Bushway, 2008). Cependant, certains toxicomanes ont affirmé qu'ils se résoudraient à des actes violents s'ils ne pouvaient trouver d'autres solutions (Boles et Miotto, 2003).

Chez les jeunes, la consommation de cannabis peut également entretenir une liaison économique-compulsive avec la délinquance. N'ayant pas la même éducation ou une expérience professionnelle comparable aux adultes, les moyens financiers disponibles sont plus rares et rapportent moins d'argent (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000 ; Tremblay, Brunelle et Blanchette-Martin, 2007). Ainsi, les enfants et les adolescents peuvent commettre un crime pour se procurer une substance qui n'est pas nécessairement dispendieuse (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2005) et ils agiront de cette façon plus rapidement qu'un adulte (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000 ; Tremblay, Brunelle et Blanchette-Martin, 2007).

1.4.4. Systémique

Quand la relation entre la toxicomanie et la criminalité est dite systémique, cela veut dire que la criminalité est directement liée aux diverses activités entourant le trafic d'une substance.

Dans les faits, il est dit qu'elle est le résultat de l'implication dans le commerce de drogues et des diverses complications qui en découlent (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu et Parent, 2005 ; Goldstein, 1985). Cette implication peut être le résultat de plusieurs autres facteurs, comme l'appartenance à un gang et la fréquentation de pairs déviants qui sont consommateurs et impliqués dans un réseau, le désir d'avoir accès plus facilement à la substance consommée ou le désir d'ajouter un élément lucratif à sa consommation (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Little et Steinberg, 2006).

La violence systémique peut s'appliquer, entre autres, aux moyens utilisés par les participants d'un réseau criminel pour défendre un territoire ou pour amener un consommateur à payer ou rembourser une dette de drogue. Autrement, la violence est aussi utilisée parmi les membres de l'organisation criminelle pour régler un conflit ou faire payer les participants ne respectant pas les règles établies en lien avec le trafic. Par exemple, le vendeur peut consommer sa propre marchandise ou la couper avec d'autres produits pour altérer sa pureté et la marge de profit possible par sa vente (Goldstein, 1985). Une drogue qui change subitement de qualité est de mauvais augure pour une organisation criminelle œuvrant dans le trafic, tout comme la perte d'une quantité de drogues. Afin que ces événements ne se reproduisent pas, l'organisation criminelle peut utiliser la violence envers la personne concernée pour faire passer un message clair (Goldstein, 1985 ; Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010).

Dans le crime organisé, la violence peut être vue comme une solution simple et efficace à employer lors d'un conflit, puisque les acteurs ne peuvent utiliser le système légal ou demander l'aide des policiers lorsqu'un différend survient (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Werb et coll., 2011). Cependant, les organisations criminelles tentent d'utiliser le moins de violence possible lors de la résolution d'un conflit dans le but de ne pas attirer l'attention (Meason et Morselli, 2012). Malgré cela, sa présence n'est pas surprenante dans des activités des groupes criminels, surtout lorsqu'il est question du commerce de substances illicites et de la répression policière qui y est associée (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Goldstein, 1985 ; Werb et coll., 2011). D'autres activités criminelles systémiques liées au crime organisé incluent la corruption d'agent de la paix et le blanchiment d'argent. Il s'agit d'activités connexes au marché noir souvent nécessaires

pour veiller au bon fonctionnement du trafic de substances illicites. Ces façons de faire viendront diminuer l'attention portée aux activités du groupe criminel et elles pourront continuer leur cours sans comporter trop de risques (Bean, 2014).

1.4.5. La difficulté d'étiqueter le lien

Comme affirmé précédemment, il y a quelques réserves à avoir envers le modèle théorique présenté par Goldstein, notamment lorsqu'il est question des adolescents (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000). En effet, il peut être difficile d'affirmer avec certitude que le lien existant entre la drogue et le crime est psychopharmacologique, économique-compulsif ou systémique. Plusieurs circonstances, parfois inconnues, peuvent faire en sorte qu'un lien qui appartient à un modèle appartienne finalement à un autre ou à plus d'un à la fois. Par exemple, un crime apparemment économique-compulsif peut avoir été commis alors que l'individu était intoxiqué et la victime peut être un trafiquant. Aussi, si l'agresseur veut se procurer une substance, mais est incapable d'avoir recours à la violence lorsqu'il est en pleine possession de ses moyens, il peut décider de consommer de la cocaïne pour se donner l'énergie et la volonté nécessaires pour voler un vendeur et être agressif envers lui au besoin (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000 ; Carvalho et Seibel, 2009).

De plus, le contexte entourant le comportement, la drogue utilisée et les caractéristiques de la personne peuvent aussi avoir un rôle à jouer dans la présence d'un lien entre la criminalité et la prise de drogues (Bennett, Holloway et Farrington, 2008 ; Brochu, 1997 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016).

Ainsi, bien que le modèle de Goldstein (1985) identifie trois trajectoires, les raisons derrière les crimes et la consommation seraient bien plus nombreuses. Il est possible d'énumérer plusieurs autres façons de relier les deux comportements. Par exemple, certaines personnes peuvent simplement vouloir faire de nouvelles expériences, alors que d'autres agissent de façon déviante régulièrement par simple et pur plaisir d'agir ou pour

verbaliser leur opposition à la société dominante (Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000). Il est donc difficile d'utiliser le terme de lien de causalité, puisque d'autres explications ou d'autres circonstances peuvent avoir un impact sur le comportement.

En outre, les stressseurs situationnels et les attentes peuvent aussi venir modifier l'expérience vécue et mener à des résultats bien différents (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000). Par exemple, même si la personne a consommé, le passage à l'acte peut être dû à d'autres raisons qui ne sont pas toujours évidentes et qui n'ont rien à voir avec l'intoxication à la substance. Dans les faits, il faut étudier le plus de détails possible avant de se prononcer sur ce qui relie la toxicomanie et les agissements délinquants, afin de bien comprendre la dynamique de chaque individu.

1.4.6. Applicabilité chez les jeunes

Afin de pouvoir utiliser le modèle de Goldstein (1985) avec une clientèle jeunesse, il faut voir si celui-ci est applicable auprès d'elle. Pour ce faire, il a donc été « testé » antérieurement auprès de jeunes de Montréal et de Toronto dans la recherche de Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun (2010).

D'abord, chez de nombreux délinquants juvéniles montréalais et torontois, la consommation de drogue et la commission d'un crime ont pu être nouées par un lien psychopharmacologique (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010). En fait, 259 jeunes (64,6 %) ont indiqué que l'état d'intoxication ressentie à la suite de la prise de substances était directement responsable du comportement le plus violent les impliquant (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010). Durant un épisode de consommation, un jeune pouvait donc commettre un crime ou être victime d'un délit (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Fagan, 1990 ; Inciardi, 1990). D'autres études (Lambert et coll., 2010 ; Lambert et coll., 2015) offrent des résultats similaires, alors que près de 70 % des délinquants juvéniles de leurs échantillons affirmaient avoir commis au moins un délit alors qu'ils étaient intoxiqués.

Quant au lien économique-compulsif, il serait le moins présent chez les jeunes. Au total, seulement 2,5 % d'entre eux expliquaient leurs agissements violents par un besoin irréprouvable de se procurer une drogue (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010).

Du côté systémique, 76 % des jeunes avoueraient avoir déjà participé au commerce de stupéfiants. De plus, 17,3 % des délinquants juvéniles s'impliquent dans le trafic à l'intérieur des gangs de rue et 10,8 % gèrent le travail d'autres jeunes qui opèrent à ce niveau. Par contre, seulement 10,8 % des jeunes délinquants de l'échantillon attribuaient leur délinquance à leur implication dans le marché de la drogue (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010).

Des liens multiples peuvent aussi être observés dans cette recherche. Ainsi, des jeunes pouvaient associer leur comportement à leur état d'intoxication durant la recherche d'une substance ou lors de leur implication dans le marché de drogues illicites (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010). Ils pouvaient aussi mentionner que la recherche de la substance pendant leur participation au commerce est responsable de leur geste (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010). Finalement, quelques-uns pouvaient avancer la possibilité que la violence dans laquelle ils ont été impliqués fût attribuable en même temps à leur état d'intoxication, à leur recherche de drogues et aux conditions dangereuses qui caractérisent le marché de substances illicites auquel ils participent (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010).

En conclusion, des liens psychopharmacologiques, économique-compulsifs et systémiques, seuls ou en combinaisons, sont observables chez certains délinquants juvéniles qui consomment des substances psychoactives. Le modèle peut donc être applicable chez ces adolescents, mais Brunelle, Brochu et Cousineau (2000) suggèrent qu'il doit être adapté.

1.4.7. Certaines réserves face au modèle tripartite de Goldstein

Bien que le modèle tripartite de Goldstein (1985) soit utilisé à grande échelle, cette classification n'est pas toujours adaptée de la réalité. Encore une fois, il peut être difficile de classer un individu dans une seule catégorie puisque sa relation avec la consommation et la criminalité peut présenter des éléments de plus d'un modèle à la fois. D'ailleurs, bien que dans sa recherche Inciardi (1990) affirmait que le modèle psychopharmacologique était le plus évoqué chez les jeunes qu'il a étudiés, lorsque ses données sont étudiées davantage, c'est une criminalité majoritairement économique-compulsive qui est remarquée chez les participants. De plus, le modèle tient pour acquis que la consommation de substances psychoactives précède le passage à l'acte criminel. Or, comme défini plus tôt, il existe plusieurs points de vue différents sur cet aspect qui ont été défendus empiriquement. Pour cette raison, ce modèle a déjà été modifié pour inclure la notion de l'adoption d'un style de vie déviant (Bennett et Holloway, 2009 ; Brochu et Brunelle, 1997). Ainsi, la consommation de drogues serait liée à la criminalité de façon psychopharmacologique, économique-compulsive ou par l'adoption d'un style de vie déviant (Bennett et Holloway, 2009 ; Brochu et Brunelle, 1997).

1.5. Problématique

L'association entre la consommation de drogues et la délinquance est préoccupante chez les adolescents québécois en centre jeunesse. Cette association se retrouve en particulier chez les délinquants à haut risque de récidive (Cournoyer et Dionne, 2010).

Bien que de hauts taux de consommation problématique soient observés chez ces jeunes, il est difficile d'établir un lien de causalité entre la consommation et la criminalité (Popovici, Homer, Fang et French, 2012).

La cooccurrence entre les deux phénomènes est toutefois importante (D'Amico, Edelen, Miles et Morral, 2008 ; White, Fite, Pardini, Mun et Loeber, 2013). Malgré cela, peu d'études se penchent sur l'existence de ce lien chez de jeunes contrevenants en centre jeunesse. Plus encore, aucune étude n'a traité des interventions réalisées en centre

jeunesse auprès des délinquants juvéniles à haut risque de récidive lorsqu'une telle cooccurrence des phénomènes est observée. Pourtant, la consommation est un problème bien présent chez les délinquants juvéniles (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Cournoyer et Dionne 2010).

De plus, puisque le modèle tripartite de Goldstein (1985) est l'un des plus populaires pour étudier le lien entre la consommation de drogues et l'activité criminelle, il serait intéressant d'utiliser ce modèle théorique pour évaluer les extraits qui décrivent la relation entre la drogue et la criminalité dans les dossiers des jeunes. Ainsi, il sera possible de vérifier si le modèle s'applique à la réalité des jeunes contrevenants suivis en centre jeunesse et si des particularités sont observables chez la clientèle. Enfin, il sera possible d'étudier si les jeunes qui paraissent présenter un lien étroit entre leur consommation et leur délinquance sont ciblés et traités comme tels par les intervenants.

Donc, le but de ce rapport de stage est d'abord de vérifier auprès de jeunes contrevenants québécois en centre jeunesse la proportion de ceux-ci ayant une consommation problématique. Ensuite, il s'agit d'analyser, grâce aux extraits des dossiers de suivi des jeunes, la présence et la nature du lien entre la consommation et la délinquance et de vérifier si les liens découverts dans les extraits peuvent être associés à l'une des trois composantes du modèle de Goldstein (1985). De plus, il sera étudié si les jeunes problématiques sont ciblés comme tel par les intervenants. Finalement, selon cette même logique, il sera observé si des interventions personnalisées sont mises en place pour agir sur les liens remarqués entre la délinquance et la consommation de substances psychoactives des jeunes contrevenants.

2. MÉTHODOLOGIE

Ce rapport a été rédigé à la suite d'un stage en intervention comme délégué à la jeunesse au programme de suivi régulier différencié du CJM-IU, partie intégrante du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île de Montréal. Le milieu de stage est présenté dans cette section. Par la suite, une brève description des participants de l'étude provenant d'une banque de données appartenant à Louis-Georges Cournoyer (Cournoyer, Dionne, Cousineau, Fleury et Laporte, 2015) est effectuée. Aussi, les techniques et les outils servant à la collecte des données sont décrits et sont suivis par une description de la stratégie méthodologique utilisée et des stratégies d'analyse ayant servi à ce rapport.

2.1. Milieu de stage¹

Le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU) est l'un des divers établissements regroupés à l'intérieur du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Est-de-l'Île de Montréal.

Cette organisation est mandatée dans l'offre de services sociaux diversifiés en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) et la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). À l'intérieur du centre jeunesse, divers programmes d'aide ciblant les jeunes, victimes ou délinquants, ainsi que leurs parents sont retrouvés.

De plus, le CJM-IU a une mission universitaire depuis vingt ans. Celle-ci consiste à favoriser le réseautage entre les experts, les gestionnaires et tout autre partenaire, afin de permettre une bonification et un avancement des pratiques et des connaissances dans le domaine de l'évaluation et de l'intervention auprès des familles et des jeunes en difficulté.

¹ Les informations sur l'organisme proviennent du site officiel du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire (2015), ainsi que de son domaine intranet (2015).

La clientèle considérée dans notre étude est composée de délinquants juvéniles pris en charge sous la LSJPA.

2.2. Les participants

Afin d'étudier les liens qui unissent le comportement délinquant et la consommation de substances psychoactives chez les jeunes délinquants à haut risque pris en charge par le centre jeunesse, des données provenant des recherches de Louis-Georges Cournoyer ont été utilisées (Cournoyer, Dionne, Cousineau, Fleury et Laporte, 2015). Ces données contiennent des informations sur 141 jeunes délinquants à haut risque de récidive suivis par le CJM-IU sous le mandat de la LSJPA. Ces jeunes ont commis des délits d'intensité variée et peuvent être pris en charge sous le programme de suivi intensif différencié (SID) ou être en garde ouverte ou fermée.

Toutes les procédures liées à la recherche de Louis-Georges Cournoyer (Cournoyer, Dionne, Cousineau, Fleury et Laporte, 2015) ont été approuvées par le Comité d'éthique de la recherche du CJM-IU. Sur les 141 jeunes de la recherche originale, les verbatim des suivis de 115 jeunes portant sur une période d'environ 10 mois ont été rendus disponibles afin d'être étudiés dans le cadre de ce rapport de stage. Les résultats de l'étude portent donc sur ces 115 délinquants juvéniles. Toutes les informations présentées dans le présent rapport de stage ont été dénominalisées de telle sorte que les noms sont fictifs et que les événements rapportés diffèrent des événements originellement inscrits au dossier.

Ces jeunes sont âgés de 14 à 20 ans. Ils sont pris en charge par le CJM-IU sous la LSJPA suite à une condamnation devant la Chambre de la jeunesse. Quant à la peine purgée lors de la collecte de données, 39 (33,9 %) adolescents ont reçu une peine de probation pouvant varier de six mois à deux ans. Quant aux peines de garde, huit (6,9 %) délinquants ont reçu une peine de garde différée, 44 (38,3 %) ont reçu une peine de garde ouverte (continue ou discontinue) et 24 (20,9 %) ont reçu une peine de garde fermée. Ces dernières peuvent elles aussi être accompagnées d'une peine de probation.

2.3. Les outils utilisés pour obtenir les données quantitatives et qualitatives

La banque de données du présent rapport a été compilée grâce à différentes sources. D'abord, pour obtenir les statistiques quantitatives sur la criminalité, plusieurs données présentes dans le « système clientèle jeunesse » (SCJ) ainsi que dans le plumelet criminel et pénal de la Cour du Québec ont été extraites. De cette façon, il a été possible d'obtenir des informations sur les jeunes (ex. : âge) et sur leur parcours délictuel (ex. : âge lors du premier délit, nombre de délits commis, etc.).

Aussi, les données sur la consommation de substances psychoactives ont été compilées à l'aide d'instruments de mesure complétés avec les adolescents. Ces derniers sont la grille de dépistage de la consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents et les adolescentes ou « DEP-ADO » (Germain, Guyon, Landry, Tremblay, Brunelle et Bergeron, 2016) et les grilles de dépistage et évaluation du besoin d'aide — Alcool (DÉBA-A) et Drogues (DÉBA-D) (Tremblay et Blanchette-Martin, 2016).

Finalement, le verbatim du suivi et du rapport prédécisionnel (lorsque disponible) des juvéniles provient des dossiers informatisés au CJM-IU dans le système clientèle jeunesse (SCJ). Les verbatim ont été codifiés avec le logiciel QDA Miner et d'un guide de codification (Cournoyer et Després, 2015) dans le but d'extraire les informations pertinentes à cette recherche. Grâce à ces outils, un portrait de la criminalité et de la consommation des jeunes peut être tracé. Ces sources sont décrites brièvement dans cette section.

2.3.1. DEP-ADO

Dans le but d'obtenir les informations nécessaires pour évaluer la consommation des jeunes, divers questionnaires parmi les plus utilisés ont été remplis avec eux. D'abord, la

DEP-ADO est un outil permettant de mesurer la consommation de substances psychoactives chez une clientèle adolescente. Il s'agit d'un outil avec une bonne fidélité test-retest (0,94), une bonne validité de convergence, de construit et de critère (sensibilité de 0,84 et spécificité de 0,91) et à cohérence interne (entre 0,61 et 0,86) satisfaisante (Germain, Guyon, Landry, Tremblay, Brunelle et Bergeron, 2016). Son objectif principal est le dépistage précoce des problèmes de consommation de substances psychoactives chez les jeunes, afin de réagir et d'intervenir le plus tôt possible. À l'intérieur de la grille figurent 25 items qui sont séparés en sept questions sur les habitudes de consommation durant la dernière année pour une multitude de substances. La précocité de la consommation et l'âge d'apparition de la consommation plus régulière sont également évalués. De plus, des questions ciblant certaines difficultés physiques, psychologiques, sociales et financières qui peuvent être rencontrées lorsqu'un individu est un consommateur sont posées (Germain, Guyon, Landry, Tremblay, Brunelle et Bergeron, 2016). À la fin du test, le jeune obtient un score qui est par la suite converti en l'une des trois couleurs vues sur un feu de circulation (vert, jaune, rouge), selon la sévérité du problème. Le feu vert (score de 13 ou moins) définit l'absence d'un problème apparent, le feu jaune (score de 14 à 19) définit un problème émergent et le feu rouge (score de 20 et plus) rapporte la présence évidente d'un problème de consommation et un besoin nécessaire d'intervention spécialisée en dépendance (Germain, Guyon, Landry, Tremblay, Brunelle et Bergeron, 2016).

2.3.2. DÉBA-A et DÉBA-D

Aussi, les grilles DÉBA-A et DÉBA-D (Tremblay et Blanchette-Martin, 2016) sont utilisées. Ces outils sont composés du Questionnaire bref de dépendance à l'alcool (fidélité test-retest variant de 0,87 à 0,90, validité de convergence de 0,83) et de l'Échelle de la sévérité de la dépendance (cohérence interne variant de 0,72 à 0,90 et la fidélité test-retest est estimée à 0,89) (Tremblay et Blanchette-Martin, 2016). Ces grilles ont été utilisées pour vérifier s'il y a convergence des résultats lors de l'utilisation de plus d'un outil pour mesurer les habitudes de consommation. Toutefois, d'autres études pourraient

se contenter d'utiliser un seul de ces outils pour mesurer la consommation de substances psychoactives. Ces outils, dont les quatre premières lettres signifient «détection et évaluation du besoin d'aide», sont utiles pour détecter les problèmes de consommation de substances et servent à estimer le niveau de soin nécessaire pour venir en aide au consommateur (Tremblay et Blanchette-Martin, 2016). Elles contiennent trois sections distinctes permettant d'évaluer la présence et la sévérité de la problématique : détection d'une consommation à risque ou problématique, évaluation du degré de dépendance — questionnaire bref sur la dépendance et évaluation de la consommation problématique ou abusive — échelle des conséquences de la consommation. Le questionnaire sur l'alcool contient 28 questions, alors que celui sur les drogues en contient 24. Les deux grilles permettent d'obtenir un portrait détaillé de la dynamique toxicomane de l'individu en lui posant des questions sur ses habitudes de consommation dans les 12 derniers mois, guidant ainsi les professionnels dans les interventions à utiliser. Quand l'évaluation est terminée, le résultat est à nouveau converti selon les trois feux de circulation selon la sévérité du problème (vert, jaune, rouge). Le feu vert signifie une consommation à faible risque, le feu jaune signifie une consommation à risque et le feu rouge signifie une consommation problématique.

2.3.3. Système clientèle jeunesse

Pour obtenir les informations sur le déroulement de la peine du jeune, le verbatim complet du suivi de chacun des jeunes et plusieurs informations dressant un portrait exhaustif du délinquant juvénile sont accessibles sur un système informatique nommé «système clientèle jeunesse» (SCJ). Ce système compose, avec les modules «Projet de vie et plan d'intervention» et «Évaluation et Orientation», le dossier informatisé du jeune, aussi appelé «projet intégration jeunesse» (PIJ).

À l'intérieur du SCJ se trouvent les informations personnelles du jeune et de sa famille immédiate, son occupation, ses objectifs, ses antécédents, ses accusations actuelles et les détails de la peine en cours. Aussi, il s'agit de l'espace où toutes les informations sur le

parcours du jeune durant sa peine sont entrées. Toutes les interventions doivent y être explicitement décrites.

2.3.4. Rapport prédécisionnel

Le rapport prédécisionnel était aussi accessible pour 76 (66,1 %) des 115 jeunes. Celui-ci est ordonné par un juge avant le prononcé d'une sentence et est un outil qui aide à décider de la peine à imposer. Ce rapport, avoisinant en moyenne une trentaine de pages, est écrit par un délégué à la jeunesse et comprend diverses sections permettant de mieux connaître la réalité du jeune. À l'intérieur se trouvent les délits qui ont occasionné sa rédaction, leur sévérité, les circonstances les entourant, la perception du délinquant et des victimes sur les délits et les attentes de la victime. Également, les antécédents du jeune, les informations sur sa famille, son éducation, son travail, ses pairs, sa consommation, ses acquis et ses difficultés figurent dans son dossier. À la fin du rapport se trouve l'évaluation globale de la délinquance, du risque de récidive et de la réceptivité du jeune, en plus des recommandations quant à la peine à lui imposer (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2007).

2.3.5. Codification

Une codification a été élaborée et un guide d'utilisation a été rédigé dans le but de saisir l'ensemble des données qualitatives disponibles. Pour faire l'analyse de contenu, toutes les informations ont été codées grâce au logiciel QDA Miner. Cette codification prend en note le rôle des personnes impliquées dans le suivi, les lieux où le suivi se déroule, les comportements et les attitudes des jeunes, les manquements et leurs conséquences, les interventions effectuées par le personnel et les détails entourant ces dernières. Grâce à cette codification, des informations nécessaires à l'identification des liens possibles entre la consommation de substances psychoactives et la délinquance des jeunes ont été

obtenues. En tout, à travers les 115 cas, plus de 150 000 extraits ont été codés à l'aide du logiciel.

Quant au guide, il a été réalisé par Louis-Georges Cournoyer et Audrey Després-Grenier (2015) dans le but d'assurer une codification juste des données obtenues. Celui-ci a permis d'identifier avec précision les passages liés aux activités criminelles et aux habitudes de consommation se trouvant dans le verbatim du suivi des 115 délinquants.

2.4. Les stratégies d'analyse

Le présent rapport a été structuré selon une logique bien déterminée. Afin d'obtenir les résultats pertinents sur les habitudes de consommation et la criminalité des jeunes contrevenants présentés dans ce rapport, plusieurs stratégies sont utilisées.

D'abord, les antécédents criminels des 115 délinquants ont été extraits du SCJ et du plumeau criminel et pénal pour être restructurés selon la classification de la DUC ². Ceci permet d'identifier le nombre de crimes contre la personne, crimes contre la propriété et crimes relatif aux drogues pour lequel un jeune a été condamné pour mieux comprendre son parcours délictuel. De plus, il est possible de voir quel type de délit a été commis le plus fréquemment par l'adolescent. De la même façon, des statistiques pour le groupe dans son ensemble peuvent être compilées. Cette étape permet de voir la ou les tendances délinquantes présentes à l'intérieur du groupe de jeunes.

Ensuite, les habitudes de consommation des contrevenants sont décrites à l'aide de trois instruments de mesure : DEP-ADO, DÉBA-A et DÉBA-D. Ces instruments permettent entre autres d'identifier les jeunes ayant une consommation problématique. Ils permettent aussi d'identifier quelles sont les substances les plus consommées par un jeune, la fréquence à laquelle il les consomme, l'âge auquel il est initié à la consommation et l'âge auquel sa consommation est devenue plus régulière. De surcroît, la banque de données permet de savoir quelle drogue et quel type de substances sont les plus populaires auprès

² L'enquête sur la déclaration uniforme de la criminalité fondée sur l'affaire (ou DUC 2) mesure la fréquence des crimes dans la société canadienne ainsi que leurs caractéristiques.

du groupe, d'obtenir la fréquence moyenne de consommation des substances et d'observer l'âge moyen d'initiation aux substances et l'âge moyen d'apparition de la consommation régulière de drogues et d'alcool. Ceci informe sur les habitudes de consommation des jeunes de l'étude dans son ensemble.

Par la suite, une analyse verticale du rapport prédécisionnel (lorsque disponible) et du verbatim complet du dossier clinique de chaque jeune a été effectuée en utilisant le guide de codification (Cournoyer et Després-Grenier, 2015) et le logiciel QDA Miner (Provalis Research, 2014). Ainsi, les passages sur la criminalité, les facteurs pouvant avoir provoqué la commission du crime, les habitudes de consommation de substances psychoactives, l'incidence néfaste de la consommation sur le fonctionnement des jeunes, les liaisons possibles entre la consommation de substances psychoactives et la délinquance et la compréhension du jeune de l'impact de sa consommation sur sa délinquance.

D'une part, cette analyse permet d'identifier les épisodes de consommation du contrevenant et d'étudier si ceux-ci peuvent survenir dans un contexte criminel. D'autre part, pour chaque passage, l'analyse permet de vérifier s'il y a présence d'un lien entre la délinquance et les habitudes de consommation du jeune et si ce lien peut être défini selon la classification à trois modèles de Goldstein. Lorsque l'analyse du dossier est complétée, le nombre d'extraits pouvant être associés à chacun des modèles est calculé dans le but de découvrir si l'un des trois modèles est prédominant chez le jeune. Le délinquant juvénile sera ensuite classé dans le modèle qui prédomine dans le but de voir quels sont les liens prédominants à l'intérieur du groupe.

Les extraits des suivis sont par la suite scrutés dans le but de vérifier si la dynamique entre la consommation et la délinquance du jeune est identifiée par les professionnels et si les interventions présentes sont adaptées à celle-ci.

Pour finir, une analyse horizontale de tous les dossiers a également été réalisée. Cette façon de faire permet d'identifier les habitudes de consommation et la trajectoire criminelle des différents contrevenants dans leur ensemble. Ceci permet de repérer les similitudes et les variantes présentes dans l'échantillon et d'observer si des liens

similaires entre la consommation de substances et la délinquance sont observables chez un nombre important de jeunes. Cela permet aussi d'étudier si la classification de Goldstein peut s'appliquer à ces délinquants juvéniles, d'identifier si l'un des modèles est présent de manière plus importante par rapport aux autres et de statuer sur la présence et l'homogénéité des interventions au sein du groupe d'adolescents.

3. ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre regroupe les informations quant au parcours criminel des 115 jeunes pris en charge par le CJM-IU et leurs habitudes de consommation. Puis, des extraits permettant de qualifier les habitudes de consommation, les liens possibles avec la criminalité et la prise en compte du lien par les intervenants sont présentés. Finalement, les extraits décrivant les interventions effectuées auprès de ces délinquants juvéniles aux prises avec une problématique spécifique sont également exposés.

3.1. Résultats quantitatifs

3.1.1. Les habitudes de consommation des jeunes contrevenants

Lorsqu'il est question de consommer des substances psychoactives, l'alcool est la substance la plus populaire auprès des jeunes de notre étude. Au total, 97 (84,4 %) jeunes en ont consommé dans les 12 mois précédant la collecte de données, 32 (27,8 %) jeunes ont consommé de l'alcool à l'occasion, 13 (11,3 %) jeunes ont consommé la substance une fois par mois, 27 (23,5 %) délinquants juvéniles consomment de l'alcool une fois par semaine, 20 (21,7 %) s'adonnent à cette activité trois fois ou plus par semaine et seulement cinq (4,4 %) en consomment quotidiennement.

Pour le cannabis, il s'agit de 87 (75,7 %) délinquants qui affirment avoir consommé cette drogue dans les 12 mois précédents. De plus, 22 (19,1 %) jeunes disent consommer du cannabis à l'occasion, un (0,9 %) jeune dit en consommer une fois par mois, 16 (13,9 %) adolescents utilisent du cannabis de façon hebdomadaire, dix (8,7 %) l'utilisent plusieurs fois par semaine et 38 (33 %) en consomment tous les jours.

Pour d'autres hallucinogènes, 19 (16,5 %) adolescents en ont fait un usage occasionnel durant l'année, deux (1,7 %) en consomment une fois par mois, quatre (3,5 %) ont répondu en consommer une fois par semaine et un seul (0,9 %) a affirmé en consommer plus d'une fois par semaine.

Dans la famille des stimulants, 20 (16,5 %) participants ont consommé des amphétamines à l'occasion durant l'année précédant la collecte de données, quatre (3,5 %) autres jeunes en ont consommé une fois par mois, un (0,9 %) utilise la substance une fois par semaine, un (0,9 %) autre l'utilise plusieurs fois par semaine et un (0,9 %) autre consomme des amphétamines quotidiennement. Vient ensuite la cocaïne, consommée à l'occasion par 7 (6,1 %) jeunes contrevenants dans les 12 derniers mois, une fois par mois par cinq (4,4 %) délinquants juvéniles, de façon hebdomadaire par deux (1,7 %) jeunes, plusieurs fois par semaine par un (0,9 %) jeune et à tous les jours par un (0,9 %) autre jeune.

Tableau 1. Fréquence de consommation de substances psychoactives des jeunes contrevenants à haut risque dans les douze derniers mois

	Pas consommé	À l'occasion	Une fois par mois	Une fois par semaine	Plusieurs fois par semaine	Tous les jours
Alcool	18	32	13	27	20	5
Cannabis	28	22	1	16	10	38
Hallucinogènes	89	19	2	4	1	0
Amphétamines	88	20	4	1	1	1
Cocaïne	99	7	5	2	1	1
Héroïne	115	0	0	0	0	0
Solvant	114	1	0	0	0	0
Autres drogues	97	10	2	2	0	4

Quant à l'héroïne et aux solvants, ceux-ci ne sont pas populaires auprès des jeunes suivis par le centre jeunesse. Seulement un (0,9 %) a consommé des solvants et aucun jeune n'a consommé de l'héroïne dans les 12 mois précédents.

Finalement, dix (9 %) contrevenants disent avoir utilisé d'autres drogues à l'occasion dans la dernière année (ex. : des sédatifs, du « GHB »), deux (1,7 %) l'ont fait une fois par mois, deux (1,7 %) l'ont fait une fois par semaine et quatre (3,5 %) l'ont fait tous les jours.

Lorsqu'il est question de l'âge de consommation régulière d'une substance (au moins une consommation par semaine), il s'avère qu'en moyenne ces jeunes délinquants consomment régulièrement de l'alcool dès l'âge de 14 ans et du cannabis à 13 ans.

3.1.2. Leur criminalité

La criminalité des jeunes contrevenants étudiés est très vaste, autant dans la sévérité que dans la fréquence ou la variété des crimes commis.

Chez les 115 jeunes, neuf (7,8 %) ont été reconnus coupables d'une seule infraction, alors que 55 (47,8 %) ont été reconnus coupables de dix infractions ou plus. Au total, les délits contre la personne sont les plus fréquents, ayant été perpétrés par 101 (87,8 %) délinquants. Chaque jeune a commis 3,8 délits violents en moyenne.

Il est toutefois important de noter la présence de valeurs extrêmes dans les statistiques, alors que deux jeunes ont commis respectivement 23 et 30 délits empreints de violence. À des fins de compréhension, il est aussi pertinent de mentionner que plusieurs infractions peuvent être rattachées à un seul événement criminel. Ainsi, un jeune ayant commis 30 délits violents n'a pas nécessairement obtenu le même nombre de peines.

Parmi les 101 délinquants ayant commis un délit violent, 60 (59,4 %) ont perpétré un vol qualifié, six (5,9 %) ont commis une voie de fait, dix (9,9 %) ont commis une agression sexuelle et 25 (24,8 %) ont exécuté un autre crime (ex. : menace) contre la personne.

Concernant les crimes contre la propriété, 62 (53,9 %) des 115 jeunes ont été reconnus coupables de cette infraction. Le délit le plus fréquent de cette catégorie est le vol avec 104 infractions. Le nombre moyen d'infractions contre la propriété s'élève à 1,8 infractions par jeune.

Finalement, pour les crimes directement liés aux drogues, 34 (29,6 %) jeunes ont commis un crime de ce type. Précisément, 30 (26,1 %) juvéniles ont commis un crime relevant de la possession, quatre (3,5 %) jeunes ont commis cinq crimes relevant de la possession en vue de trafic et six (5,2 %) adolescents ont été reconnus coupables d'une accusation de trafic de stupéfiants.

3.1.3. La pertinence des résultats pour le lien drogue-crime

Selon la DEP-ADO, 70 (60,9 %) jeunes obtiennent un feu rouge lors de la passation de l'outil, signifiant un problème de consommation et 23 (20 %) obtiennent un feu jaune, signifiant une consommation à risque.

De plus, d'autres statistiques sur la consommation tirées des outils DEP-ADO, DÉBA-A et DÉBA-D s'avèrent intéressantes. Par exemple, selon les données recueillies par les outils, 25 (21,7 %) jeunes ont répondu avoir eu des problèmes de santé physique et 25 jeunes (21,7 %) ont affirmé avoir eu des difficultés psychologiques directement liées à leur consommation de substances psychoactives. Aussi, 59 (51,3 %) ont admis avoir pris des risques sérieux après avoir consommé et 49 (42,6 %) ont répondu souhaiter être capables d'arrêter de consommer. Autrement, 46 (40 %) ont répondu éprouver des problèmes à l'école en lien avec leur consommation.

Également, plusieurs des données quantitatives acquises grâce aux instruments peuvent renseigner sur les relations entre la drogue et le crime chez les jeunes contrevenants, particulièrement lorsqu'il est question du modèle psychopharmacologique et du modèle économique-compulsif.

En fait, 47 (40,9 %) jeunes ont affirmé éprouver des problèmes financiers liés à leur consommation de substance dans la dernière année. De ces derniers, plusieurs se seraient adonnés à la criminalité pour arriver à leurs fins.

De plus, 71 (61,7 %) adolescents ont attesté être intoxiqués lors de la commission de la majorité de leurs délits présents ou passés, 59 (51,3 %) ont pris des risques sérieux après avoir consommé et 25 (21,7 %) ont affirmé avoir eu des problèmes judiciaires directement liés à leur consommation de drogues selon la DEP-ADO. Ces résultats vont dans le même sens d'études antérieures, alors qu'il a été écrit plusieurs fois que l'intoxication lors d'un passage à l'acte d'un jeune contrevenant était un phénomène présent et fréquent (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Fagan, 1990 ; Inciardi, 1990). Ces données observent des taux plus importants de consommation et de délinquance que chez les jeunes en milieu scolaire.

Ces données pourraient donc servir à tester l'usage de certaines composantes du modèle de Goldstein (1985) auprès de cette clientèle.

3.2. Résultats qualitatifs

Cette section fait état des divers extraits obtenus grâce à l'analyse de contenu des dossiers des juvéniles. Les passages ont été regroupés selon le modèle pouvant y être rattaché.

Cette décision a été prise à la suite d'un premier constat surprenant. Précisément, peu d'extraits trouvés dans les dossiers traitent de la consommation, alors que les statistiques précédemment rapportées montrent une proportion importante de consommation problématique chez les jeunes. En fait, seulement 310 extraits sur des habitudes de consommation directement liés à la criminalité sont répertoriés dans la codification des dossiers, alors que près de 150 000 extraits ont été codés dans cette recherche (Cournoyer, Dionne, Cousineau, Fleury et Laporte, 2015). Il est donc plus avantageux de citer les suivis des jeunes dans leur ensemble plutôt que de s'attarder à quelques cas spécifiques.

Toutefois, il faut noter que plusieurs extraits font aussi état de soupçons liés à la consommation (231 en tout), mais ceux-ci ne sont pas concrets et ne seront donc pas utilisés.

Les passages codés permettent d'évaluer la présence du lien entre la drogue et la délinquance chez des jeunes suivis par le centre jeunesse sous la LSJPA, la présence et l'applicabilité de chacun des trois modèles (psychopharmacologique, économique-compulsif, systémique) dans la dynamique criminelle des jeunes et l'importance accordée au lien selon les interventions effectuées à l'égard des jeunes par les professionnels. Sur le sujet, un lien a pu être fait dans 71 (61,7 %) des 115 suivis.

Dans un souci de confidentialité, les noms des jeunes mentionnées dans ce chapitre sont fictifs.

3.2.1. Modèle psychopharmacologique

Le modèle psychopharmacologique prévoit que l'état d'intoxication joue un rôle clé dans le comportement d'un individu. Il s'agit du modèle pouvant être utilisé pour expliquer la propension aux crimes violents chez des individus intoxiqués à l'alcool. La relation entre l'alcool et la criminalité a d'ailleurs été étudiée à maintes reprises auprès des jeunes et des adultes (Boles et Miotto, 2003 ; D'Amico, Edelen, Miles et Morral, 2008 ; Felson, Teasdale et Burchfield, 2008 ; Haggård-Grann, Hallqvist, Långström et Möller, 2006 ; McClelland et Teplin, 2001).

3.2.1.1. *Dynamique associée*

Puisque 97 (84,4 %) délinquants juvéniles de cette étude sont des consommateurs d'alcool, il était attendu que cette relation soit la plus répandue auprès des jeunes. À première vue, selon les témoignages des délinquants et les informations écrites par les

intervenants, il s'agit effectivement de la relation la plus présente. Elle est remarquée chez un total de 45 (63,4 %) jeunes sur les 71 où des liens sont identifiés. Chez ses 45 jeunes, la substance la plus souvent liée à la criminalité est l'alcool. L'intoxication à cette substance paraît liée à la criminalité de 32 (71,1 %) des 45 adolescents identifiés à ce modèle. À cet effet, chez 23 (51,1 %) de ces 45 jeunes, le crime commis en état d'intoxication à cette substance psychoactive paraît associé à la violence. Quant au cannabis, l'intoxication paraît être en relation avec la délinquance chez dix (22,2 %) des 45 juvéniles. Quant aux stimulants, la cocaïne et les amphétamines sont liées de façon psychopharmacologique à la criminalité chez un (2,2 %) et quatre (8,8 %) jeunes respectivement (11,1 %). Finalement, l'intoxication à d'autres hallucinogènes (ex. : champignons magiques) paraît responsable de la criminalité de deux (4,4 %) contrevenants.

L'intoxication paraît être impliquée dans les gestes criminels de plusieurs des jeunes contrevenants. C'est le cas notamment de Simon, 17 ans, qui purge actuellement une peine en garde ouverte pour des délits de voie de fait armée (trois chefs), d'introduction par effraction, de vol qualifié et de possession simple (Annexe II). Bien qu'il n'admette pas expressément avoir un problème de consommation, il reconnaît que cette activité lui cause des problèmes et altère son attitude et son comportement :

Il me parle de ses délits et de sa consommation d'alcool. Lorsqu'il consomme de l'alcool, il devient agressif, l'alcool le contrôle et il peut commettre des délits.

Il reconnaît que s'il abuse de l'alcool, il risque de faire des conneries, « je peux en pogner un plus fou que moi ». [...] L'alcool est très contributif.

Un autre jeune, Tony, 15 ans, vit une situation semblable. Il consomme cannabis et alcool depuis l'âge de 13 ans. Celui-ci a commis plusieurs crimes, dont des vols qualifiés (cinq

chefs), une introduction par effraction et un vol moins de 5000 \$ et il paraît intoxiqué à l'alcool lors de ses crimes violents selon les informations inscrites à son dossier :

Bien qu'il fût sous l'effet de l'alcool au moment du délit, il ne se dit pas dépendant. Cependant, il a tendance à être agressif lorsqu'il consomme et souhaiterait mieux contrôler sa consommation.

« Sous l'effet de l'alcool, je n'ai pas pensé et j'y suis allé. » Il ajoute : « J'ai pris le gars par en arrière et je l'ai traîné dans un garage. Le but ce n'était pas de le frapper et de lui faire mal. »

La mère mentionne qu'à plusieurs occasions son fils est arrivé à la maison dans un état d'intoxication avancé. Elle dit : « J'avais l'impression qu'il prenait plus d'une dose. Il était étourdi et il mangeait beaucoup ». Elle ajoute : « Quand il prenait de la drogue, il devenait parfois agressif. » La mère dit que son fils lui manquait alors de respect et qu'il claquait les portes avec violence.

Pour Jonathan, un jeune de 17 ans en garde ouverte et auteur de deux vols qualifiés, l'alcool a aussi conduit à la commission de ses délits. Bien que le jeune délinquant ait déjà commis quelques délits par le passé (deux méfaits), ceux-ci n'avaient jamais impliqué un comportement violent :

Jonathan ne cache pas que lors des événements du 26 août il avait trop consommé de boissons alcoolisées et qu'il était saoul. Il reconnaît le lien entre ses délits et sa consommation et il reconnaît aussi son problème d'alcool.

L'alcool augmente aussi les risques de violence chez Mickaël, 15 ans, purgeant une peine en garde ouverte en réponse à des délits de vols qualifiés (deux chefs), voies de fait et possession d'arme prohibée. Il est un consommateur avéré de cannabis, mais surtout d'alcool, s'étant déjà retrouvé à l'hôpital après une surdose de boissons alcoolisées. Il s'avoue lui-même impulsif, mais sa consommation d'alcool s'avère être un déclencheur important dans ses agissements violents. Toutefois, il ne reconnaît pas son problème de consommation d'alcool :

Mickaël présente une problématique au niveau de consommation d'alcool et de drogue. Mickaël était intoxiqué lors de la commission de ses délits et souvent à l'école.

Il a commis un délit alors qu'il était intoxiqué. Il avoue qu'il aurait pu discuter avec la victime plutôt que de la frapper, mais la colère et sa consommation d'alcool auraient été des éléments déclencheurs à sa violence, selon lui.

Tout au plus reconnaît-il que celle-ci lui a déjà occasionné des difficultés au plan scolaire et qu'il a déjà commis un délit alors qu'il était intoxiqué.

Chez Yan, 17 ans, l'intoxication paraît jouer également un rôle important dans son parcours délictuel. Il s'agit d'un jeune en garde fermée avec une fiche criminelle souvent axée sur la violence. Il a commis des introductions par effraction (deux chefs), une invasion de domicile, des vols qualifiés (deux chefs) et des voies de fait armé (deux chefs). Il a aussi été reconnu coupable de possession simple de substances illicites (Annexe I et II). Quant à sa consommation, celle-ci est précoce, très fréquente et diversifiée. Ce jeune qui consomme de l'alcool et du cannabis depuis l'âge de 8 ans lutte également avec une lourde dépendance à la cocaïne. Depuis son tout jeune âge, il a aussi

consommé de l'ecstasy, des amphétamines, de la kétamine, des champignons magiques, du LSD, du PCP, du GHB et du crack :

En rapport à sa consommation, il se dit fragile et sait à quel point il peut déraper à l'extérieur. Il dit perdre la carte quand il est gelé, il peut agresser des gens sans raison apparente et ne pas s'en souvenir. Il me laisse aussi savoir que la plupart de ses délits sont en lien avec sa consommation.

Chez Carlos, 17 ans, en garde ouverte pour des délits de vols moins de 5000 \$ (deux chefs) et un vol qualifié, l'alcool facilite son passage à l'acte, alors que chacun de ses délits a été commis alors qu'il était intoxiqué par la substance :

Au moment où il est parti du motel, le jeune avoue qu'il était en état d'ébriété avancé. L'adolescent prétend qu'il n'aurait jamais commis un tel délit s'il n'avait pas été intoxiqué par l'alcool. Sa consommation lui a occasionné des problèmes, ses délits commis alors qu'il était sous l'influence de l'alcool.

Dans le cas de Carl, 14 ans, qui purge une peine de 36 jours de garde ouverte et 24 jours de surveillance asservie d'une probation d'un an pour des voies de fait (deux chefs) et pour avoir proféré des menaces, l'alcool avait un impact dans plusieurs sphères de sa vie. Il concède lui-même sa problématique :

Carl reconnaît que sa consommation est parfois la cause de conflits familiaux, qu'elle entraîne des difficultés sur le plan scolaire et qu'il a commis plusieurs gestes délinquants en état d'intoxication.

Une situation semblable est vécue par Kevin, 16 ans. Ce garçon est un consommateur d'alcool, de cannabis et d'amphétamines. Suivi par le CJM-IU en réponse à un délit de méfait et une introduction par effraction, il estime que sa prise de substances lui cause beaucoup d'ennuis, tant au plan personnel qu'au plan judiciaire :

Il observe avoir vécu de l'anxiété, des problèmes de concentration, là aussi en fonction de la substance qu'il consommait. [...] Il dit que l'exécution de graffitis pouvait être associée à de la consommation de cannabis, bière et ecstasy. Il a pris des risques alors qu'il était en état de consommation en se retrouvant dans des endroits dangereux et en sortant par sa fenêtre de chambre.

Chez Benji, qui a commis nombre de délits depuis l'âge de 12 ans, la consommation est aussi une partie intégrale de son mode de vie. En fait, il a pendant plusieurs mois consommé de l'alcool de façon quotidienne. Âgé de 16 ans, il purge une peine en garde fermé à la suite d'un acte de voie de fait grave et ne semble pas vouloir mettre un frein à sa consommation, même s'il reconnaît qu'elle est mise en cause dans chacun de ses délits :

Il a partagé au groupe qu'il a commis tous ces délits en état de consommation, mais n'a jamais et ne considère pas arrêter. Il n'y voit pas l'intérêt, malgré son état d'ébriété durant le passage à l'acte.

Certains, comme William, un jeune de 18 ans amateur d'alcool ayant commis un vol qualifié, racontent perdre complètement le contact avec la réalité et ne pas se souvenir de certains épisodes de consommation :

Invité à nous parler des événements du 22 septembre 2010, William a plus de difficulté à s'exécuter, son état d'ivresse au moment du délit lui aurait laissé des souvenirs peu précis, explique-t-il. Il croit cependant que son état d'ébriété a pu altérer son jugement au moment de l'acte.

Enfin, d'autres justifient leur geste en prétextant que le mélange de plusieurs substances consommées avant le délit est venu modifier leur jugement, mais que la consommation d'une seule de ces substances n'aurait pas engendré de fâcheux résultats. C'est le cas pour Rénald, 18 ans, purgeant une peine de garde ouverte pour des délits de vol qualifié, complot et possession simple. Il consomme du cannabis et de grandes quantités d'alcool de façon régulière depuis l'âge de 14 ans :

Quand je consomme, cela me permet de faire des choses que je ne ferais pas en temps normal. C'est d'avoir consommé de la drogue et de l'alcool qui m'a amené à poser un tel geste. Si je n'avais pas fait de mélange, je n'aurais jamais fait ça.

Selon ses propos, sa consommation d'alcool et de stupéfiants a neutralisé ses inhibitions et a favorisé qu'il passe à l'acte. [...] Il admet avoir commis les présents délits sous l'influence de la drogue et de l'alcool.

3.2.1.2. Le lien psychopharmacologique est-il bien identifié et abordé par les professionnels ?

Alors que cette recherche identifie qu'une dynamique psychopharmacologique entre la consommation et la criminalité est présente chez 45 (63,4 %) des 71 adolescents chez qui le modèle tripartite paraît s'appliquer, la relation psychopharmacologique est nommée et abordée pour seulement 17 (23,9 %) jeunes contrevenants par les intervenants du centre

jeunesse. Ces derniers remarquent la présence d'un tel lien et le documentent dans leurs observations. L'intervenant responsable de Simon lui fait d'ailleurs part de sa compréhension face au lien possible entre sa consommation et sa criminalité :

Il me dit ne pas avoir de problème d'alcool. Je lui fais remarquer que chacun de ses délits, il les a commis en étant saoul et que c'est problématique. Il reste au stade de précontemplation.

L'intervenant de William remarque aussi le lien entre la consommation d'alcool du jeune et son crime :

On met l'accent sur le fait qu'il faut quand même qu'il réfléchisse à sa consommation, car lors de son délit il était sous l'effet de l'alcool.

Quant à l'intervenante de Jimmy, un jeune de 18 ans qui a commis deux vols qualifiés, elle comprend l'urgence d'agir chez le jeune, qui ne semble pas vouloir apporter des changements à son mode de vie :

Son attitude vis-à-vis sa consommation d'alcool et de drogue nous inquiète, d'autant plus que la majorité de ses délits ont été commis alors qu'il était en état d'ébriété ou sous l'effet du cannabis. [...] Il ne voit pas non plus cette consommation comme étant un problème et il croit être en mesure de la gérer par lui-même.

3.2.1.3. *Interventions réalisées sur le lien psychopharmacologique*

Afin d'espérer un changement quant au lien psychopharmacologique entre la drogue et le crime chez les clients, il faut intervenir de façon efficace sur cette dimension et, plus directement, sur les habitudes de consommation.

Malgré la compréhension de la dynamique remarquée chez certains intervenants, les interventions dirigées vers celle-ci sont présentes dans peu de suivis. Pourtant, bien plus de jeunes vivent avec des problèmes de toxicomanie, alors que 45 jeunes maintiennent une relation psychopharmacologie entre leurs habitudes de consommation et leur délinquance.

Lorsque les interventions sont présentes, elles se résument habituellement à la balance décisionnelle et à l'utilisation de la réduction des méfaits. En fait, auprès des 45 jeunes consommateurs pour qui on identifie une relation psychopharmacologique, la balance décisionnelle est citée à l'intérieur du suivi de cinq (11,1 %) délinquants :

Pour la prochaine rencontre, il doit remplir une balance décisionnelle quant à sa consommation.

Nous effectuons un atelier sur les avantages et inconvénients de la consommation incluant la réduction des méfaits ainsi que le cycle de l'assuétude.

Il a fait une balance décisionnelle dans sa tête des conséquences de consommer et revenir au centre ou consommer et ne pas revenir.

Question de l'amener à voir les avantages de se mettre au clair, et ce dans une perspective de démarche en lien avec sa consommation de cannabis, je fais avec

lui une balance des pour et des contre de fumer du cannabis et une balance des pour des contre à faire des démarches pour sa consommation. Il le fait avec moi très sérieusement, mais dès que je le ramène à vendredi passé, il retombe dans la résistance et retourne sur sa position.

Vu dans l'un des extraits précédents, le cycle de l'assuétude (Peele, 1982) a aussi été nommé. Il permet d'expliquer comment s'installe la dépendance chez un consommateur. Il est retrouvé dans le suivi de deux (4,4 %) des 45 jeunes. La réduction des méfaits est quant à elle citée à l'intérieur du dossier informatisé de sept (15,6 %) jeunes différents :

Je lui donne quelques trucs qui relèvent de la philosophie de réduction des méfaits du centre Dollard Cormier.

L'objectif de notre intervention a été la réduction des méfaits face à sa consommation.

À la sortie de la rencontre, je mentionne que sa veste (tissus) a une odeur de cannabis. Il m'affirme qu'il n'a pas consommé aujourd'hui (nous sommes dans la réduction des méfaits avec Charles et non pas dans l'abstinence).

Il dit avoir eu des tentations de la part de son frère il y a 3 semaines de s'évader, des tentations de fumer un joint tous les jours à Pitrem, ne l'a pas fait. [...] Réduction des méfaits : A pensé à 3 options avant de prendre celle qu'il a prise aujourd'hui... Je lui souligne et le félicite d'avoir pris le « moindre mal » et la bonne décision (de revenir), il est surpris de mon discours, je lui explique pourquoi et lui souligne qu'il a fait du chemin, il est surpris lui-même de sa

réaction, de s'être contrôlé... Il dit avoir de très grandes craintes versus sa sortie en surveillance.

Il dit avoir bu 3 coupes de vin rouge. Dit avoir eu la pensée de ne pas rentrer, mais ne l'a pas fait : je le félicite pour la mise en place de la réduction des méfaits.

Les références à une thérapie ou un suivi au Centre de réadaptation en dépendance de Montréal – Institut universitaire (CRDM-IU) sont présentes dans les données de 26 (57,8 %) jeunes :

On s'entend pour qu'il fasse des démarches pour rencontrer un préposé au Centre Dollard-Cormier avant notre prochaine rencontre.

Je profite de l'occasion pour lui [à la mère] dire que Richie doit débiter le 27 février prochain une démarche avec Dollard-Cormier pour éviter un glissement de sa part.

Questionné sur sa consommation, il mentionne qu'il ne consomme rien d'autre que du cannabis. Il souligne que sa consommation est beaucoup moindre qu'auparavant. Il ne veut pas aller plus loin. Je lui souligne qu'il peut recevoir des services de Dollard-Cormier en tout temps.

J'indique [au parent] que le jeune doit avoir un rendez-vous avec Dollard-Cormier avant de quitter l'unité.

Enfin, des interventions punitives (ex. : fouille et retrait) sont observées à l'intérieur du suivi de chacun des jeunes qui paraissent entretenir une relation psychopharmacologique :

Il y a une odeur de cannabis à sa chambre. Suite à la fouille, il est envoyé à la Relance et sera en programme spécial.

Il refuse de se mettre au clair face à sa consommation. Nous le savons intoxiqué, il nie, il est envoyé à la Relance.

Il devra rester à sa chambre suite à nos soupçons de consommation.

Il pourrait se retrouver avec un bris de probation, étant intoxiqué.

Fouille complète et saisie suite à son retour de provisoire où il est revenu en retard et puisqu'il semble intoxiqué (Yeux vitreux, regard hagard, parle peu difficulté à suivre les conversations).

3.2.2. Modèle économique-compulsif

Le modèle économique-compulsif prétend que la criminalité est directement associée au besoin incontrôlable d'un individu de se procurer une substance (Goldstein, 1985 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016). La plupart des crimes commis sous cette dynamique

sont de nature acquisitive et ils ont pour but de procurer de l'argent pour acheter une drogue ou la substance elle-même. Par contre, certains consommateurs peuvent aussi se résoudre à perpétrer un acte violent s'ils ne voient pas d'autres solutions. Bien que ce modèle cible majoritairement les substances coûteuses comme l'héroïne et la cocaïne, il peut aussi servir à expliquer le désir de se procurer des drogues moins dispendieuses (ex. : cannabis), précisément chez les jeunes (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000).

3.2.2.1. *Dynamique associée*

La relation économique-compulsive est identifiée chez 18 (25,3 %) délinquants juvéniles sur 71. Chez ces 18 adolescents, le cannabis est la drogue la plus régulièrement citée dans ce contexte. Cette substance est consommée régulièrement par 17 (94,4 %) de ces 18 jeunes et elle paraît associée à une relation économique-compulsive entre la consommation et la criminalité chez 15 (83,3 %) d'entre eux. Ces résultats s'apparentent aux données présentes dans la littérature (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Kouri, Pope, Powell, Olivia, Campbell, 1997). Quant aux autres substances, la relation économique-compulsive paraît également présente chez deux (11,1 %) consommateurs de stimulants (cocaïne et d'amphétamines) et chez un (5,6 %) consommateur d'ecstasy parmi les 18 adolescents identifiés. Au total, 15 (83,3 %) des 18 jeunes qui maintiennent ce type de relation ont des antécédents de violence.

Le jeune Ahmed, 15 ans, actuellement en garde fermée des suites de six vols qualifiés et d'une voie de fait, est un consommateur régulier d'alcool et de cannabis. Il confie commettre la plupart de ses crimes dans le but de se procurer de la marijuana pour lui et ses amis. Chez cet adolescent, la criminalité violente et la consommation sont fréquentes. Pour lui, ces moyens sont un prétexte pour s'évader suite à une enfance difficile :

La conduite délictueuse de l'adolescent [dans la rue] semble être un exutoire à ses malaises provenant d'un vécu empreint de traumatismes. [...] Il dit ne pas avoir compris au départ que « taxer des gens était illégal ». Pour lui, il demandait simplement à des personnes de lui donner de l'argent ou des cigarettes et si elles refusaient, il se donnait le droit de se « servir » par lui-même en « faisant les poches » de ses victimes. Il mentionne avoir commis des vols qualifiés avec son ami, car il voulait de l'argent pour consommer de la drogue et des cigarettes. Également, il taxait des gens pour pouvoir donner de l'argent à son ami, qui pouvait lui procurer de la drogue.

Pour Malik, 15 ans, le vol est le moyen utilisé pour payer sa consommation quotidienne de cannabis. D'abord, il a été reconnu coupable de trois accusations de vol et il a également volé des membres de sa famille à maintes reprises selon sa mère. De cette façon, il se payait des vêtements, des objets électroniques et des quantités importantes de cannabis, comme mentionné dans son rapport prédécisionnel :

Madame nous souligne que plusieurs objets ont disparu dans la maison et elle sait que c'est son fils Malik. [...] Elle nous relate qu'une amie de sa fille s'est fait voler son iPod à leur demeure et le père de ses enfants s'est aussi fait voler des objets, dont son téléphone cellulaire, alors qu'il était chez elle. Il y a deux mois, Malik a volé la somme de 350 \$ à sa sœur qui économisait son argent pour s'acheter une voiture. Cette dernière s'est mise à pleurer et elle en a informé son oncle. Ce dernier a retrouvé Malik et il a découvert sur l'adolescent une quantité importante de marijuana et il lui restait 110 \$ du 350 \$ qu'il avait dérobé de sa sœur. [...] Il consomme quotidiennement de la marijuana.

Luc, 19 ans, est en garde ouverte pour une période de 24 mois pour des délits de voie de fait, vol qualifié, vol moins de 5000 \$, complot, recel, introduction par effraction, menace

et possession de cannabis. Son histoire montre que les vols permettaient à lui et ses amis de se procurer leur consommation de drogues. Il s'agissait d'une solution simple et rapide pour lui, puisqu'il consomme régulièrement des amphétamines, du cannabis en grande quantité et à l'occasion, de la cocaïne. Ainsi, il a besoin d'une bonne somme d'argent pour assouvir sa dépendance :

Il estime à environ cinq cents dollars le montant récolté [lors du vol]. Ils sont ensuite allés acheter de la nourriture, des cigarettes et de la marijuana, notamment, et ont fumé un joint. [...] Il ajoute que certains de ses amis le faisaient parfois fumer, et qu'il a également commis de nombreux délits afin de se procurer de l'argent pour le faire.

Les trois garçons se trouvaient dans la chambre de Luc et auraient eu le désir de consommer de la marijuana. Le jeune homme nous dit qu'ils n'avaient pas d'argent, et qu'ils auraient donc eu l'idée d'aller « faire un dépanneur ». Il précise qu'ils ont d'abord pensé à commettre des vols dans des véhicules.

Luc reconnaît les délits qui lui sont reprochés, et justifie ceux-ci par le besoin de consommer en ce qui a trait au vol qualifié.

Pour Billy, 18 ans, la consommation est une partie intégrante de son quotidien. Le jeune est actuellement en garde fermée pour un délit de vol qualifié, des vols moins de 5000 \$ (six chefs), plusieurs recels (sept chefs), possession de substance et possession de substance dans le but d'en faire le trafic (deux chefs). Il est un consommateur régulier d'alcool, de cannabis, d'amphétamines et d'ecstasy. De plus, il consomme à l'occasion de la cocaïne, du crack et il a essayé la kétamine à quelques reprises. Au départ, il affirme que sa délinquance était en réponse à sa volonté de répondre à ses besoins primaires, mais

sa motivation s'est rapidement tournée vers la recherche de sensations fortes et sa volonté de consommer :

Sa tendance à voler a pris de l'ampleur. [...] Il ne se contentait plus de voler des biens qui répondaient à ses besoins, mais il volait aussi par facilité et pour acquérir des biens qui lui procuraient du plaisir. Il volait des vêtements, par exemple, en très grande quantité. [...] Il volait pour avoir ce qu'il voulait. [...] Il volait pour consommer.

Dans les données se trouvent aussi des jeunes effectuant du petit trafic auprès de leurs proches et leurs amis afin de payer leur propre consommation.

C'est le cas de Mario, 18 ans, servant une peine de garde différenciée de six mois assortie d'une probation de six mois, a été condamné pour des actes de voies de fait armées (2 chefs), possession de substance et possession d'arme prohibée. Consommateur fréquent de cannabis, on signale qu'il vendait cette substance, ainsi que des amphétamines et de l'ecstasy. Il effectuait son commerce auprès de son entourage et avait pour but de financer sa propre consommation :

Mario a effectué de la vente de drogues, plus précisément de cannabis, ecstasy et métamphétamines. Il affirme en avoir vendu à quelques reprises à des amis. Il semble que le jeune n'avait pas une réelle clientèle établie. Il précise plutôt qu'il s'en procurait pour sa consommation personnelle et qu'il vendait l'excédent à des connaissances afin de faire un peu de profit et ainsi en arriver à payer sa consommation.

Ceci est également remarqué chez Christopher, un jeune de 18 ans sous probation suite à des délits de possession de substance et de conduite dangereuse qui aurait vendu du

cannabis à quelques occasions pour l'aider à payer sa consommation. Toutefois, il n'a pas été arrêté pour ce délit :

Christopher rapporte s'être adonné à de la petite vente de stupéfiants (cannabis). Avec cet argent, il pouvait se payer sa consommation, nous dit-il. Il rapporte à ce sujet qu'il était tout à fait conscient de ce qui se passait.

3.2.2.2. Le lien économique-compulsif est-il bien identifié et abordé par les professionnels ?

Au cours de cette étude, alors que la consommation de substances psychoactives et la criminalité ont été liées chez 71 jeunes, un lien économique-compulsif a été remarqué chez 18 (25,3 %) des 71 contrevenants. À l'intérieur du CJM-IU, cette relation a été nommée dans neuf (12,7 %) suivis différents effectués par les intervenants pour ces jeunes. Lorsque nommée, elle est rarement explorée davantage lors du cheminement du délinquant juvénile. En fait, les mentions apparaissent surtout dans le rapport prédécisionnel rempli avant le prononcé de la sentence actuelle et non dans le suivi.

Par exemple, Xavier, 15 ans, est en probation pour une période de 18 mois pour avoir commis une introduction par effraction et un vol qualifié. Il consomme du cannabis plusieurs fois par semaine. Le délégué responsable de la création de son rapport prédécisionnel prend quelques lignes pour expliquer les circonstances du délit et ses habitudes de consommation. Une certaine compréhension de sa part est remarquée :

L'adolescent reconnaît consommer du cannabis plusieurs fois par semaine. Depuis un an dit-il, il fume environ trois joints aux sept jours. Il affirme ne consommer ni alcool ni autre drogue. Nous croyons que les délits actuels sont liés

à sa consommation de drogue, car il aurait dans un premier temps abordé la victime pour obtenir du cannabis et que le but des délits était d'obtenir de l'argent rapidement.

La même compréhension est présente chez l'intervenant de Billy, présenté plus tôt. Alors que le jeune explique ses activités et ses habitudes de consommation, le professionnel inscrit le constat ci-dessous qui fait référence au lien économique-compulsif :

Le vol est partie intégrante du mode de vie de Billy, c'est son moyen de subsistance et son moyen pour payer sa consommation de drogue.

Chez d'autres jeunes, le doute quant à la relation économique-compulsive est soulevé à quelques reprises suite aux circonstances entourant la criminalité et le comportement du jeune, sans jamais être nécessairement abordé de façon claire. Souvent, le jeune ne veut pas discuter des moyens qu'il utilise pour arriver à ses fins. Aussi, il y a la possibilité que le délégué responsable ne cherche pas à creuser un peu plus la dynamique qu'il croit être présente chez le délinquant juvénile.

En ce sens, il est possible de citer le suivi du jeune Caleb, 17 ans. Il purge une peine en garde ouverte asservie d'une probation, suite à des infractions de vol qualifié (trois chefs) et il est un consommateur d'alcool et de cannabis. Alors que ses revenus semblent être une source de questionnement lors de la lecture de son dossier par l'intervenant, ils ne sont abordés qu'une seule fois tout au long de son suivi :

Caleb consomme du cannabis depuis l'âge de quinze ans, depuis qu'il demeure dans le quartier Saint-Michel. Il fume cette drogue sur une base régulière soit environ deux à trois fois par semaine. Il consomme aussi de l'alcool sur la même

fréquence. Lorsque nous le questionnons sur la façon qu'il paie sa consommation, s'il ne travaille pas, le jeune nous répond : « cela ne vous regarde pas ».

Et ce, malgré qu'il avoue continuer d'effectuer des vols et que les intervenants en sont informés :

Elle [la mère] me raconte que son fils est très serviable envers elle et envers les membres de la famille. Cependant, il lui arrive de leur voler de petites sommes d'argent que lui considère plutôt comme un « emprunt ».

Il nous raconte cependant qu'il est allé voir le spectacle de Lil Wayne et que lui et des amis seraient allés voler dans le bus et qu'il se serait fait de l'argent. Il raconte cela devant le groupe, je recadre la conversation sur d'autres sujets et lui fais noter que ce genre de discussions n'est pas adéquat.

Ses comportements ne sont pas explorés plus en profondeur par les intervenants responsables durant son suivi. Certes, rien ne garantit que ces sommes d'argent servent uniquement ou en partie à payer sa consommation, mais il ne travaille pas, ne reçoit pas d'argent de poche et continue ses vols, même durant son suivi. Ces menus larcins s'avèrent donc être un des seuls moyens qu'il possède pour obtenir de l'argent et ensuite faire des dépenses. Cette dimension n'est pas explorée plus en détail lors de sa garde ou sa probation ou du moins, elle n'apparaît pas dans les notes évolutives dans le dossier du jeune. Alors que le jeune montre des traits économico-compulsifs, l'intervenant ne creuse pas davantage pour pouvoir mieux intervenir auprès de lui.

3.2.2.3. *Interventions réalisées sur le lien économique-compulsif?*

Encore une fois, des interventions sont présentes, mais peu documentées durant le suivi. De plus, elles ne sont pas nécessairement liées à la problématique du jeune. Toutefois, des interventions considérées comme étant utiles ont aussi été remarquées, tout comme les références à des services externes.

Par exemple, le délégué de Xavier amène l'adolescent à obtenir un suivi en centre de réadaptation en dépendance. Cette intervention est repérée dans 13 (72,2 %) des 18 suivis liés au modèle économique-compulsif :

Je lui demande de compléter la DEP-ADO, il cote 32, feu rouge. Il souligne que sa consommation de cannabis est quotidienne, il est d'accord pour entreprendre une démarche avec Dollard-Cormier avant que la situation se dégrade.

D'ici mercredi, il doit avoir pris rendez-vous avec le Centre Dollard Cormier.

De plus, il veut utiliser la réduction des méfaits avec lui. Cette attention est remarquée dans le verbatim du suivi de trois (16,7 %) jeunes vivant la dynamique économique-compulsive :

En ce qui concerne sa consommation, il faudra considérer une approche de la réduction des méfaits.

Ensuite, plusieurs intervenants encouragent les jeunes délinquants à continuer leur scolarité. Encourager le retour à l'école dans le but de réduire ou de mieux contrôler les

habitudes de consommation est une technique vue seulement auprès de trois (16,7 %) contrevenants, dont Xavier présenté plus tôt. L'intervenant tente de le motiver à aller à l'école et à reprendre confiance en lui et en ses habiletés :

Pour travailler sa consommation, on peut le motiver à aller à l'école, il faudra travailler sa confiance en soi et son estime de soi.

D'autres intervenants tentent d'apporter aux contrevenants des moyens pour ne pas avoir à utiliser le crime pour obtenir ce qu'ils recherchent. À cet effet, l'intervenant de Jessy, un jeune de 16 ans suivi en garde ouverte pour un délit de vol moins de 5000 \$ et un vol qualifié, tente de faire un budget avec lui, pour l'aider à mieux gérer ses finances. Cette intervention est remarquée auprès de trois (16,7 %) jeunes sur les 18 déjà identifiés :

Au niveau de son budget comment cela se passe-t-il ? Comment gère-t-il tout cela ?

Jessy n'est pas toujours réceptif bien qu'il s'agisse d'une intervention pouvant l'aider dans sa démarche. En fait, ce délinquant juvénile reçoit d'abord de l'argent par des moyens légaux. En fait, il lui arrive de travailler durant la semaine, mais il a tendance à faire des achats sans trop réfléchir ni calculer ses dépenses. Ceci le mènera à effectuer des activités illégales, comme des petits vols et du petit trafic pour obtenir des fonds rapidement. Grâce à ces activités, il peut continuer à dépenser, notamment pour consommer :

Dimension que Jessy n'aime pas aborder avec nous. Nous devons trouver un angle de prise pour tenter de l'accompagner dans l'apprentissage d'un budget.

[...] Jessy demeure méfiant encore face à l'aide proposée au niveau de la gestion de son budget.

L'intervenant travaillant avec Joël, un consommateur de cannabis et d'alcool âgé de 18 ans, tente aussi de le raisonner et veut l'encourager à se trouver un emploi et reprendre ses études. Le jeune a à son actif plusieurs vols (trois chefs) et vols qualifiés (trois chefs). Lorsqu'il est question d'aide à l'emploi, de nombreux jeunes sont mobilisés à se trouver un travail. Cependant, une intervention ciblant directement la consommation, similaire à celle qui suit, est décrite chez cinq (27,7 %) adolescents :

Je lui rappelle que je l'avais déjà prévenu que de ne pas avoir d'emploi aurait été un risque qu'il se met à vendre plus de drogues pour la payer. [...] Nous encouragerons le jeune à se responsabiliser au niveau de ses études et à se trouver un nouvel emploi.

La balance décisionnelle est aussi utilisée auprès de lui, afin de lui faire prendre conscience des avantages, mais aussi des risques accompagnant son mode de vie. Il s'agit du seul (5,6 %) délinquant économique-compulsif qui bénéficie de l'utilisation de cette méthode :

Il est capable de faire la balance de décision, capable d'assumer ce qui vient avec la consommation et ses actions.

Sinon les actes punitifs sont aussi présents régulièrement lorsqu'il est question d'une dynamique économique-compulsive. En fait, ils sont remarqués chez 17 (94,4 %) des 18 jeunes contrevenants. Ces interventions ne sont pas adaptées à la problématique,

puisqu'elles s'arrêtent au comportement, sans nécessairement revenir ou intervenir sur la dynamique en elle-même :

Suite aux soupçons de consommation, le jeune est envoyé à la Relance.

Il est intoxiqué et sera en arrêt de groupe pour la journée.

Il devra rester à sa chambre durant l'activité.

Pris à vendre des effets, nous l'avons envoyé en réflexion.

On a trouvé des objets de consommation, il sera en régime : pas de café, pas de TV-vidéo. Sera révisé lundi à l'interquart. Mesure assumée en temps discontinue.

Objectifs : que le jeune réalise l'impact de sa consommation sur sa vie personnelle ainsi que sur ses comportements dans l'unité.

Se retrouve en démarches écrites, suite à une situation de consommation et à une fouille de chambre positive. Mesure appliquée de façon discontinue.

Dans certaines occasions, l'intervenant applique des mesures disciplinaires, tout en revenant sur les événements qui requièrent l'utilisation de la punition. Le professionnel tente ainsi d'engendrer une réflexion et des prises de conscience chez le délinquant.

Bien que la réflexion demandée ne cible pas toujours la problématique de manière directe, elle peut servir de base pour la suite de l'intervention. Bien que la réflexion soit

quand même une punition au sens propre, elle peut avoir des effets bénéfiques si le jeune est guidé et s'il prend la démarche au sérieux. Cette démarche fait réfléchir le jeune sur son comportement et les impacts négatifs de celui-ci pour lui et son entourage :

Il semble en état de consommation et une forte odeur de marijuana se fait sentir. Nous décidons de le transférer à la relance. [...] Je lui nomme aussi qu'il devra faire certaines réflexions. [...] Il doit bien réfléchir sur sa consommation, les impacts que ça a sur ses projets de vie à courts et moyens termes.

3.2.3. Modèle systémique

En dernier lieu, le modèle systémique unit la toxicomanie et la criminalité en affirmant que le crime est une conséquence directe du contexte entourant le commerce de drogues illégales, tant par la vente que par l'approvisionnement (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010). Par exemple, puisque les stupéfiants ne sont pas légaux, les acteurs impliqués doivent régler les conflits qui se manifestent lors des activités illégales par eux-mêmes et ils ne peuvent pas avoir recours aux entités légales pour obtenir de l'aide lorsque des situations (ex. : vol de marchandise) surviennent. Ceci aura pour résultat d'augmenter la fréquence d'utilisation de la violence dans le milieu et donc, le recours à la criminalité (Goldstein, 1985 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Werb et coll. 2011).

3.2.3.1. Dynamique associée

Dans une étude antérieure auprès de jeunes contrevenants (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010), le modèle systémique est le deuxième modèle le plus rencontré,

alors que la dynamique criminelle de 10,8 % des jeunes sondés était associée à ce type de relation.

Dans la recherche actuelle, bien que le pourcentage soit similaire, il s'agit de la relation la moins remarquée, alors que des caractéristiques systémiques claires ont été observées dans le passage à l'acte chez seulement huit (11,3 %) des 71 délinquants identifiés préalablement. En fait, les notes évolutives et les rapports prédécisionnels ne permettent pas d'associer ce type de relation à un nombre plus élevé de délinquants.

Cette relation est présente chez Éric, 16 ans, actuellement en probation. Bien que celui-ci ait seulement été reconnu coupable de vol et de possession d'arme prohibée, il reconnaît être actif dans le marché des substances illicites :

Éric m'a officiellement confirmé qu'il vendait de la drogue, et qu'il essayait de faire de l'argent avec ça et non tout consommer.

La consommation du jeune peut aussi être associée au modèle économique-compulsif, mais les révélations du juvénile durant la même rencontre laissent entrevoir qu'une autre relation est présente. Concrètement, il a également réalisé des voies de fait en étant armé. Ces actes étaient directement liés à ses activités puisqu'ils étaient utilisés comme un moyen de défense pour se protéger face à des groupes ennemis. Certains des comportements criminels de l'adolescent sont donc une conséquence directe de son implication dans ce milieu :

Éric est en réaction. Il dit que les noirs tentent de prendre leur place, à eux les blancs (il semble faire référence à la vente de drogue et au territoire). Encore une fois, tout ceci le confirme dans le fait qu'il doit se promener armé afin de se défendre.

Chez Mario, un jeune déjà présenté plus tôt, la criminalité économique-compulsive l'ayant d'abord conduit en CJM-IU a fini par se développer pour devenir une criminalité systémique. Alors qu'il était déjà suivi pour des condamnations en lien avec des délits de voies de fait (deux chefs), possession d'arme prohibée et possession de substance, Mario s'est fait prendre à nouveau après avoir été mis en filature. Cette fois, il a été arrêté pour possession d'une substance, possession d'une substance dans le but d'en faire le trafic et possession d'arme prohibée.

Au départ, sa criminalité était économique-compulsive et il ne transigeait que de très minces quantités de drogues pour pouvoir payer sa propre consommation comme le décrit l'extrait mentionné dans la section précédente.

Cependant, le tout a fini par se transformer en des activités systémiques suite à son implication dans le marché de la drogue et en raison de ses connaissances dans le milieu des gangs de rue. Bien qu'il ne s'identifie pas comme étant membre d'un gang, il s'habille avec des couleurs pouvant être identifiées aux gangs et ses amis proches gravitent autour de gangs de rue :

Suite à des informations plausibles, Mario a été mis sous filature depuis quelques jours, on le soupçonnait qu'il ait repris le trafic de stupéfiants. Des faits d'observations ont été accumulés à ce niveau et mercredi le 14 les policiers ont procédé à son arrestation au Rona l'entrepôt. À ce moment-là, Mario avait en sa possession une petite quantité de stupéfiants sur lui et était lourdement armé d'un calibre 38 chargé à bloc. [...] Il était aussi armé d'une bonbonne de poivre de Cayenne pour se défendre, dit-il. [...] Puis, la journée même, une perquisition menée à son domicile a permis aux policiers de saisir dans sa chambre les éléments suivants : 250 grammes de cannabis ; 100 pilules d'amphétamines ; deux fausses armes ; 123 munitions d'arme à feu ; une balance, des sachets et tout le nécessaire à la vente de stupéfiants...

Lorsque nous demandons à l'agent Rozon si Mario est le jeune associé aux gangs de rue, il rapporte qu'il n'est pas un jeune identifié comme faisant partie d'un gang mais il ajoute que les complices des présents délits sont des jeunes qui sont identifiés comme gravitant autour des gangs de rue.

Mario mentionne que lors de cette soirée il était vêtu avec des vêtements (casquette et chandail) rouges. Toujours selon les propos de Mario, son ami était davantage un jeune qui s'identifiait aux bleus, aux « Crips ».

Ce dernier cas montre une évolution dans la criminalité commise et dans le lien possible à faire entre la consommation et l'agir délictuel chez le contrevenant. Cette particularité n'est pas décrite en détail à l'intérieur du verbatim du suivi. Par contre, elle sous-tend que la dynamique présente peut être amenée à changer et évoluer chez les délinquants durant leur prise en charge. Il s'agit d'une dimension qui mériterait d'être explorée plus en profondeur.

Sinon, d'autres jeunes ont participé à des délits entourant le commerce de substances illicites, mais rien dans les documents disponibles ne permet d'affirmer que leur criminalité actuelle est directement due à leur participation dans ce marché.

3.2.3.2. Le lien systémique est-il bien identifié et abordé par les professionnels ?

La dynamique systémique n'est pas formellement identifiée par les intervenants qui ont la charge de ces délinquants. Lorsqu'il est question de trafic de stupéfiants et de criminalité entourant ce domaine, les intervenants auront plutôt tendance à attribuer le comportement à d'autres raisons sans cibler la participation au trafic. Bien que beaucoup d'éléments peuvent expliquer l'implication d'un jeune dans un réseau criminel, les intervenants ne

font pas un lien direct entre leur participation au marché de la drogue et certains de leurs comportements criminels. Par exemple, à quelques reprises, deux jeunes mentionnent devoir se promener avec une arme et pouvoir être amenés à s'en servir pour se défendre. Ces jeunes participent activement au trafic de drogues, parfois même pendant leur peine, ils ont des accusations de possession en vue de trafic et des amis qui sont membres de gangs de rue. Ces éléments sont nommés par les professionnels, comme le responsable de Mario, mais les délits, parfois violents, ne sont pas nécessairement attribués aux risques qu'amène l'implication dans la vente de stupéfiants :

Les délits d'agression témoignent d'une gravité objective importante notamment parce qu'ils ont été commis à l'aide d'une arme, en présence de complices. [...] Les éléments précipitant le passage à l'acte du jeune lors de l'agression sont l'orgueil, l'importance de préserver une certaine image de soi, l'effet d'entraînement du groupe et l'intoxication à l'alcool.

Il va sans dire que les éléments précipitants cités, comme l'intoxication à l'alcool, ont eu un impact sur les actions du jeune. Ici cependant, l'intoxication joue un rôle secondaire. Les comportements plus agressifs, le réflexe d'être toujours armé pour se défendre et l'effet de groupe proviennent directement de l'implication du jeune dans le trafic.

Cela dit, il ne faut pas croire que l'absence d'identification est significative d'un manque d'analyse de la situation de la part des professionnels. Il faut le rappeler, cette relation paraît présente chez une minorité de jeunes et semble difficilement détectable. De plus, il faut être conscient que tous les détails du suivi ne sont pas nécessairement inscrits au dossier du jeune. Il se peut donc que les intervenants soient conscients de cette réalité, sans toutefois l'avoir exprimé clairement dans les notes de suivi.

3.2.3.3. Interventions réalisées sur le lien systémique

Puisque le nombre de jeunes dont le profil semble présenter une dynamique drogue-crime systémique est peu élevé, il en va de même pour le nombre d'interventions à ce sujet. L'intervention qui semble se répéter dans ce contexte cible les pairs des jeunes impliqués, alors que les délégués et les éducateurs tentent de faire réaliser au jeune que ses fréquentations et son entourage l'entraînent et le maintiennent dans ses activités criminelles. L'entourage du jeune est un sujet d'intervention dans quatre (50 %) des huit suivis contenant un lien systémique.

Ainsi, l'intervenant de Robert, un jeune de 17 ans actuellement en probation pour possession de substance, possession d'arme prohibée et voie de fait, évoque que ses fréquentations immédiates, bien qu'elles soient d'ordre familial, ne sont pas du tout positives pour lui :

Il me parle aussi de ses oncles « bleus » [gang de rue] avec qui il passe pas mal de temps. Je lui reflète que pour un gars qui n'aime pas la police, il s'attire les policiers en passant tout ce temps avec ses oncles !

Effectivement, les oncles du jeune se sont plusieurs fois servis de lui pour effectuer des transactions de drogues. Aussi, ils lui ont inculqué plusieurs valeurs délinquantes et l'ont amené à être armé lors de ces activités quotidiennes.

Sinon, les références au CRDM-IU sont présentes dans le dossier de deux (25 %) des huit adolescents. L'intervenant de Pierre-Paul, un jeune de 16 ans actuellement en probation pour du trafic de cannabis, réfère le jeune à ce service et suit de près sa démarche :

Je lui parle de Dollard-Cormier, il maintient n'avoir reçu aucun appel, que sa mère lui fait toujours les messages. Il ne comprend pas pourquoi la dame dit qu'elle lui a laissé plusieurs messages... Je lui laisse le bénéfice du doute, mais on

convient qu'il doit appeler cette semaine pour savoir où en est rendu son dossier et me tenir informée.

Je lui laisse un message concernant des propos sur Dollard-Cormier et son rendez-vous. Va-t-il parler à l'intervenante ? Il doit me rappeler à ce sujet avant notre rendez-vous de demain.

Il n'a pas de date de rendez-vous pour Dollard-Cormier, je lui rappelle qu'il avait jusqu'à aujourd'hui pour le faire. Il me dit qu'il a téléphoné hier et ce matin, il n'y avait pas de réponse et pas de répondeur pour laisser un message. Je lui donne mon numéro, je lui laisse la journée pour me téléphoner et me donner sa date de rendez-vous.

Autrement, l'intervenante de Marco, un consommateur de cannabis de 16 ans actuellement en probation suite à une voie de fait, essaie de trouver de nouvelles activités pour le jeune afin d'accroître ses compétences prosociales. Puisque le délinquant juvénile obtient un certain sentiment d'appartenance et de reconnaissance en côtoyant des membres de groupes criminels, il faut lui trouver un nouveau cercle social et de nouveaux passe-temps légaux. Cette manière d'intervenir, vue dans les verbatim du suivi de deux (25 %) des huit délinquants qui entretiennent un lien systémique entre leur consommation et leur criminalité, peut donc s'avérer être efficace avec l'adolescent s'il accepte de participer de manière positive :

Parallèlement, l'adolescent devra être orienté dans des activités prosociales susceptibles de lui faire vivre du succès et d'accroître son estime de lui-même. [...] De plus, il sera alors en contact avec des pairs prosociaux qui l'aideront à s'entourer de personnes positives pour lui.

De plus, elle renforce les conditions du jeune sans le placer en bris face à ses conditions. Ce dernier a tendance à se retrouver régulièrement avec des membres de gangs de rue et se met ainsi à risque de participer à des comportements délinquants. Cette façon de faire est documentée dans trois (37,5 %) des huit suivis :

Rencontre, je mets l'emphase sur sa condition de ne pas se tenir avec des jeunes ayant un dossier, ou gang de rue. Donc on va commencer par jamais tu n'iras chez Timon et jamais lui ira chez toi.

Il est pertinent de spécifier que la réalité systémique fait état de la participation à un réseau de trafic et non aux conséquences de l'intoxication ou de la recherche d'une substance. En ce sens, les actes punitifs s'appliquent seulement chez les jeunes qui sont reconnus pour faire partie d'une organisation criminelle ou qui sont pris à faire du trafic à l'intérieur ou à l'extérieur des murs du centre jeunesse. Le trafic, s'il est découvert par le délégué à la jeunesse, peut conduire l'adolescent à une dénonciation et à de nouvelles condamnations. Des délégués à la jeunesse et des éducateurs tentent parfois de sensibiliser le jeune à cet effet :

Suite à ses révélations sur le trafic de drogues, je lui demande pourquoi je ne devrais pas le dénoncer.

Je reflète au jeune qu'il est sur le bord d'une dénonciation ; je le verrai une fois par semaine avant qu'il se trouve un emploi.

Des interventions punitives, telles que le retrait du groupe, l'insertion dans un programme spécial (conditions strictes, horaire modifié, programme personnalisé pour le jeune), la réflexion, les fouilles et la dénonciation sont répertoriées chez les huit adolescents :

Je le rencontre sur plusieurs sujets ; tout d'abord, il me parle du fait qu'on lui a dit qu'il devait changer de chambre. [...] Je lui explique qu'ainsi il fera moins dans le trafic.

RETRAIT HORS GROUPE

Nous avons eu des informations à l'effet que le jeune serait impliqué dans du trafic de drogue gîte-épisode. [...] L'objectif de la mesure est qu'il se mette au clair sur son implication dans un premier temps, en réalise les impacts, et prenne des engagements.

FOUILLE

Étant donné que nous avons reçu des informations selon lesquelles il serait impliqué dans du trafic de drogue à l'unité, nous procédons à une fouille de sa personne et de sa chambre.

FOUILLE CHAMBRE ET SAISIE

Suite à un arrêt de groupe en lien avec des situations de consommation à l'unité, nous avons procédé à la fouille de la chambre du jeune vu les informations reçues à l'effet que ce dernier aurait un cellulaire et aurait donné de la drogue à un jeune

Encore une fois, ces solutions agissent sur l'acte posé pour tenter d'éliminer le problème, mais comme chez les jeunes associés au modèle économique-compulsif, la punition n'est

pas adaptée pour répondre à la réalité du délinquant de la bonne façon. Elle n'apporte pas de solutions qui peuvent réellement aider le jeune à changer son mode de vie et à être réadapté.

4. DISCUSSION

Suite à l'analyse des dossiers, il apparaît que le modèle de Goldstein (1985) peut être utile pour mieux saisir le lien entre la drogue et la criminalité chez plusieurs délinquants. Par la lecture des dossiers informatisés, des rapports prédécisionnels et des autres outils disponibles, il a été possible de remarquer la cooccurrence des phénomènes, de raffiner la compréhension du lien entre la drogue et le crime à l'aide du modèle de Goldstein (1985) et de distinguer différents liens pour 71 (61,7 %) jeunes contrevenants de l'étude.

Dans un premier temps, les résultats obtenus sur la présence des liens psychopharmacologiques, économique-compulsifs et systémiques sont discutés et approfondis dans le but d'étudier la pertinence du modèle tripartite de Goldstein (1985) et d'analyser les relations remarquées chez la clientèle étudiée. Dans un second temps, les résultats quant à la présence et la nature des interventions faites par les professionnels sont explorés dans le but de voir si elles sont adaptées à la dynamique drogue-crime du jeune. Pour chacune de ces deux sections, plusieurs parallèles avec la littérature disponible sont aussi réalisés. Ceci permet de statuer sur les similarités et les différences remarquées entre ce projet de recherche et d'autres études sur le lien entre la consommation de drogues et la criminalité.

4.1. Les relations entre la consommation de drogues et le crime selon le modèle de Goldstein

4.1.1. La relation psychopharmacologique

Chez les 71 jeunes pour lesquels un lien entre la consommation de psychotropes et le crime a été observé, la relation la plus souvent rencontrée est de nature psychopharmacologique, présente chez 45 (63,4 %) d'entre eux. Les extraits sur la

relation psychopharmacologique énumérés plus tôt énoncent bien la présence du lien auprès des jeunes délinquants à haut risque de cette recherche.

D'abord, l'alcool est la substance la plus fréquemment mise en cause lorsqu'un lien psychopharmacologique entre la consommation et la criminalité est présent. La consommation d'alcool est liée à la criminalité de 32 (71,1 %) des 45 jeunes et à un crime violent chez 23 (51,1 %) de ces 45 contrevenants. La présence d'un lien entre l'intoxication à alcool et la violence chez ces délinquants juvéniles n'est pas surprenante. D'une part, puisque la consommation régulière (hebdomadaire) d'alcool est répandue au sein de l'échantillon, alors que 52 (45,2 %) des 115 délinquants s'adonnent à cette activité. D'autre part, car l'utilisation de la violence est surreprésentée chez ces adolescents, un crime violent ayant été perpétré par 101 (87,8 %) des 115 jeunes. Ces premiers résultats s'apparentent à ceux obtenus par d'autres études qui affirment qu'une intoxication à l'alcool est présente de façon récurrente lors d'un crime, en particulier un crime violent (Boles et Miotto, 2003 ; Felson, Teasdale et Burchfield, 2008 ; Komro, Williams, Forster, Perry, Farbaksh et Stigler, 1999 ; Pernanen, Cousineau, Brochu et Sun, 2002 ; Richardson et Budd, 2006). C'est ce qui est observé chez les participants de cette recherche.

Avec les stimulants, la cocaïne semble avoir déclenché des comportements dangereux chez un seul jeune dans la présente étude (Yan). Ce dernier avait débuté de consommer à l'âge de huit ans. Il a essayé plusieurs substances différentes au fil des ans, mais a surtout développé une préférence marquée pour la cocaïne et le crack. Sa consommation a tendance à lui faire perdre le contrôle, perdre le contact avec la réalité et le rend plus impulsif et plus violent. Cette possibilité est documentée dans la littérature, alors que les stimulants qu'il utilise sont décrits comme ayant un impact chez son consommateur, pouvant amener de l'impulsivité, l'agressivité de l'irritabilité et un sentiment d'invincibilité, en plus d'engendrer une perte de contrôle (Boles et Miotto, 2003).

La faible fréquence d'apparition de ce lien avec des stimulants dans une jeune clientèle peut être expliquée par leur difficulté à se procurer certaines drogues. Par exemple, la cocaïne est plus difficile d'accès et plus dispendieuse pour les adolescents. Une situation dangereuse impliquant ce stimulant survient donc moins fréquemment chez les

adolescents que chez les adultes. Leurs moyens étant plus limités, les adolescents préfèrent se tourner vers l'alcool et le cannabis lorsqu'ils veulent consommer, comme il a été mentionné dans d'autres recherches (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Brunelle, Cousineau et Brochu, 2005 ; Tremblay, Brunelle et Blanchette-Martin, 2007).

Par contre, la consommation n'est pas nécessairement la seule cause de commission d'un crime chez les contrevenants et elle peut être utilisée de façon instrumentale. Chez certains criminels, la consommation a permis de réduire la nervosité liée à la commission de leur crime. D'autres délinquants ont un tempérament impulsif et utilisent la violence dans leur vie quotidienne pour résoudre un conflit. Pour eux, l'intoxication à une substance devient donc un élément secondaire, puisqu'ils agissent déjà à l'encontre des valeurs prosociales véhiculées en société. La substance n'est donc pas la principale responsable du résultat obtenu (Brochu et Parent, 2005 ; Goldstein, Brownstein, Ryan et Bellucci, 1989). Bien que plusieurs caractéristiques puissent ainsi avoir un impact sur la commission d'un crime, la relation est tout de même psychopharmacologique dans ces circonstances selon Goldstein (1985 ; 1989).

De plus, dans les données de la présente étude, l'influence des pairs et la pression de groupe reviennent régulièrement comme incitateurs, autant à la consommation qu'à la commission d'un acte délinquant chez les jeunes. En effet, l'importance des pairs et le besoin d'appartenance ont été remarqués chez une majorité de délinquants juvéniles. Le constat est donc semblable à celui trouvé dans la littérature, alors que l'éducation, le groupe de pairs, la surveillance parentale et le milieu social sont souvent cités à titre de modérateurs dans la relation entre la consommation et la criminalité (White, Fite, Pardini, Mun et Loeber, 2013 ; White, Tice, Loeber et Stouthamer-Loeber, 2002).

Dans les faits, il n'est pas possible d'attribuer la totalité de l'agir criminel à la consommation d'une substance quelconque. Par contre, les résultats obtenus mentionnent que la substance peut avoir un rôle à jouer. Également, des recherches concluent que l'état d'intoxication peut servir de déclencheur ou venir amplifier certaines caractéristiques de la personnalité d'un individu, le plaçant ainsi plus à risque de poser

des gestes déviants ou dangereux (Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000 ; Felson, Teasdale, Burchfield, 2008).

Malgré la présence fréquente de cette relation chez les délinquants participants, notre étude montre que les intervenants ne la reconnaissent pas et ne prennent pas le temps de l'approfondir dans la majorité des cas. Alors que les verbatim des suivis et des rapports prédécisionnels permettent d'observer la présence de la relation chez 45 jeunes, le problème psychopharmacologique est identifié et exploré chez seulement 17 adolescents par les intervenants œuvrant au centre jeunesse. En fait, le rapport prédécisionnel a tendance à mieux renseigner sur la dynamique que le verbatim complet du suivi. Les intervenants paraissent se concentrer directement sur les actes délinquants plutôt que sur leurs liens avec la toxicomanie du jeune, alors que la délinquance et les habitudes de consommation peuvent être liées chez de nombreux délinquants juvéniles.

En résumé, le lien psychopharmacologique a une présence remarquée au sein de l'échantillon de délinquants juvéniles observé dans la présente étude. L'alcool est sans contredit la drogue la plus présente lors de criminalité psychopharmacologique chez les délinquants juvéniles, alors que 32 (71,1 %) des 45 relations trouvées entre la drogue et le crime impliquent cette substance. Quant aux caractéristiques pouvant venir modérer l'effet d'une substance, c'est l'influence des pairs qui est retrouvée le plus fréquemment. Finalement, la fréquence d'identification de cette relation entre la consommation de substances psychoactives et la criminalité par les intervenants est faible, alors que seulement 17 (23,9 %) des 45 cas psychopharmacologiques sont formellement identifiés ainsi dans les suivis.

4.1.2. La relation économique-compulsive

Le modèle de Goldstein (1985) lie aussi la consommation de substances et la commission de crimes lucratifs chez 18 (25,3 %) des 71 adolescents pour lesquels une relation entre la drogue et la criminalité a été identifiée. De ce nombre, 15 (83,3 %) sont attribuables à la marijuana. Ainsi, les drogues pouvant être qualifiées de « dures » (ex. : cocaïne et

héroïne) paraissent responsables de peu de criminalité économique-compulsive chez les jeunes de l'étude. La faible proportion de consommateurs réguliers de ces substances peut expliquer ce résultat, puisqu'en comparaison, seulement quatre (3,5 %) des 115 jeunes au total sont des consommateurs réguliers de cocaïne, alors que 64 (55,6 %) consomment du cannabis minimalement de façon hebdomadaire. Le résultat obtenu est contraire à celui vu auprès des adultes, alors que ce sont les drogues dures et coûteuses qui sont liées à la commission de crimes lucratifs chez ces derniers (Brochu, Brunelle et Cousineau, 2016 ; Goldstein, 1985). Cependant, il concorde avec les conclusions d'autres auteurs ayant effectué des travaux auprès d'une jeune clientèle délinquante (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000).

Dans la présente recherche, le lien économique-compulsif est le deuxième le plus fréquemment observé et les crimes contre la personne occupent la place plus importante dans la trajectoire délictuelle économique-compulsive des jeunes contrevenants. De plus, ces adolescents ont tendance à rapidement utiliser un comportement violent et à s'en prendre directement à leur victime pour arriver à leurs fins. D'ailleurs, sur les 18 jeunes, 15 (83,3 %) ont utilisé la violence. Toutefois, au sein de l'échantillon disponible, un nombre important des participants a perpétré des délits violents, peu importe la présence d'un lien entre les habitudes de consommation et la délinquance. Plusieurs pourraient donc déjà avoir une tendance vers la violence.

Ces derniers résultats diffèrent des autres recherches, alors que la réalité économique-compulsive s'avère être la moins présente dans ces dernières (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Goldstein, 1985 ; Menard, Mihalic et Huizinga, 2001). De plus, lorsqu'elle est observée, ce sont les crimes contre la propriété qui sont les plus fréquents (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000 ; Menard et Mihalic, 2001). Selon ces auteurs, l'emploi de la violence est une solution de dernier recours et elle est utilisée lorsque tous les autres moyens sont épuisés (Boles et Miotto, 2003 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Goldstein, 1985).

Par contre, comme il est décrit dans d'autres études (Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000 ; Tremblay, Brunelle et Blanchette-Martin, 2007), les délinquants juvéniles se

tourment plus rapidement que les autres criminels vers la criminalité lucrative pour obtenir leur consommation, peu importe la substance. Le manque de moyens légaux disponibles à un jeune âge contribue effectivement à la croissance de ce type de délinquance.

Autrement, la violence du crime et la récompense en argent souvent plus importante y étant rattachée ne semblent avoir aucun impact direct sur les habitudes de consommation des jeunes. Malgré un meilleur butin, il est rare que ces crimes servent à payer une consommation d'héroïne ou de cocaïne. Ces délinquants n'ont pas nécessairement développé une attirance vers ce type de substance à leur jeune âge ou n'ont pas fait l'expérience de celui-ci. Comme mentionné dans la littérature, ils préfèrent utiliser leurs gains pour se procurer leur consommation de cannabis (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000). Cette conclusion est aussi applicable dans notre étude, alors que les consommateurs de cannabis sont très nombreux, peu de jeunes consomment de la cocaïne et aucun ne consomme de l'héroïne.

De plus, de la même façon qu'une clientèle adulte, les probabilités de commission d'un crime diminuent lorsque l'adolescent trouve une façon prosociale d'obtenir de l'argent et lorsqu'il est en mesure de bien contrôler sa consommation. Avec un travail qui lui rapporte de l'argent, il a moins de raisons de continuer ses crimes, puisqu'il peut se payer sa substance grâce à un emploi légal (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016).

Quant à l'identification de cette problématique à l'intérieur des suivis par les intervenants, le pourcentage est plus élevé que celui du lien psychopharmacologique. Alors que le lien économique-compulsif est observable chez un total de 18 adolescents, il est identifié clairement à l'intérieur de neuf (50 %) suivis.

Lorsque documentée, la dynamique paraît rarement examinée plus avant avec le jeune. De surcroît, quand le professionnel tente d'en savoir un peu plus, le jeune reste fermé aux questions de l'intervenant. Il se bute parfois à la résistance du jeune qui refuse de parler de son problème ou de le reconnaître. En fait, plusieurs de ces jeunes ont de la difficulté à affirmer avoir un problème de toxicomanie. Ce conflit entre l'intervenant et le jeune

tangible dans les documents analysés et rapports prédécisionnels examinés peut ainsi avoir affecté cette statistique à la baisse.

Donc, auprès des jeunes de notre recherche, le lien économique-compulsif est observable chez les consommateurs réguliers de marijuana et chez quelques consommateurs d'autres substances. Quant aux crimes commis pour obtenir leur consommation, 15 (83,3 %) des 18 contrevenants ont utilisé de la violence envers une autre personne dans le but d'obtenir de la drogue ou les fonds pour l'acheter. Toutefois, le gain plus élevé habituellement rattaché à ce type de crime ne semble pas avoir une incidence sur le choix de la substance consommée. Pour ce qui est de la persistance de ce comportement, des extraits laissent paraître que quelques adolescents ont tendance à abandonner la commission d'acte criminel pour obtenir une substance psychoactive lorsqu'ils occupent un emploi stable. Finalement, l'identification d'un lien économique-compulsif par les travailleurs est aussi faible, alors que la dynamique apparaît explorée dans neuf (50 %) des cas. Dans les quelques occasions où la relation est explorée, le jeune délinquant s'ouvre difficilement sur les méthodes qu'il utilise pour obtenir sa substance et le lien n'est pas approfondi davantage.

4.1.3. La relation systémique

Il a été difficile de bien définir la présence d'un lien systémique chez la clientèle à l'étude. Selon les informations disponibles, le lien systémique est le moins fréquent, étant remarqué chez huit (11,3 %) participants parmi les 71 chez lesquels un lien est observé. Ceci peut être expliqué grâce à quelques observations.

D'abord, les délits entourant le trafic de drogues sont peu nombreux. Par exemple, seulement six (5,2 %) délinquants juvéniles sur 115 ont été reconnus coupables de trafic. Ceci s'explique par l'intensité de la délinquance et du suivi des jeunes délinquants de notre étude, alors qu'il s'agit de jeunes délinquants à haut risque de récidive suivis de façon intensive et que la majorité des jeunes (101) ont commis un délit violent. Ensuite, la criminalité systémique n'était pas détaillée dans la documentation disponible.

Finalement, la relation est présente exclusivement lorsqu'un jeune a des contacts avec des membres de gang de rue ou lorsqu'il participe lui-même aux activités d'un gang.

Par contre, lorsque comparés à d'autres études menées auprès de jeunes contrevenants, ces résultats sont inhabituels, alors que la criminalité systémique est présente à plus grande échelle à l'intérieur de ces dernières (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Dufour, 2004 ; Reuter, 2009). Ceci peut être expliqué par la plus grande fréquence de crimes liés au trafic de stupéfiants dans ces recherches et par les questions posées par les chercheurs lors de la collecte de données, alors que notre recherche se base sur des éléments déjà disponibles.

Chez les adultes, la criminalité systémique est souvent associée au trafic d'héroïne et de cocaïne (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Goldstein, 1985). Étant des drogues « dures » coûteuses, il n'est pas rare qu'elles soient au centre de criminalité ou victimisation systémique. Toutefois, cette logique est difficilement applicable pour la majorité des adolescents de l'étude, puisque peu d'entre eux consomment ces deux substances ou participent à ce type de marché illicite. Comme mentionné dans d'autres recherches, la plupart des jeunes ne possèdent pas les moyens et les contacts nécessaires pour y avoir accès (Brunelle et coll., 2010 ; White, 1990 ; White et Gorman, 2000).

En fait, à l'exception d'un jeune, c'est le trafic de cannabis qui est en cause dans la violence systémique observée chez ces quelques adolescents. Ces jeunes participent au marché et utilisent la violence dans des situations diverses et travaillant pour une organisation criminelle, ces délinquants se voient dans des situations propices à utiliser la violence et la menace. Ils sont armés et ont besoin de l'être afin de se protéger. À cet égard, la possession d'arme prohibée, les voies de fait et voies de fait armées sont des infractions courantes chez les quelques jeunes impliqués dans le milieu. À ce sujet, il s'agit tout de même d'une relation systémique entre la drogue et la criminalité. La logique systémique peut aussi s'appliquer au trafic de substances moins coûteuses, dont certains perturbateurs comme le cannabis ou un stimulant comme l'amphétamine avec les adolescents (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Cousineau et Brochu, 2005 ; Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Goldstein, 1997).

La criminalité systémique utilisée par les délinquants juvéniles de la recherche apparaît être la même qu'à l'intérieur d'autres études. Ils utilisent également la violence lors de règlements de compte, de guerres de territoires, de conflits avec les forces de l'ordre ou avec les usagers ou même lors de malentendus à l'intérieur de leur groupe (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Goldstein, 1985). Dans un milieu où l'individu doit se faire justice lui-même, car il ne peut faire appel aux moyens légaux, il lui est impératif d'avoir un moyen de se défendre et de rivaliser face aux multiples dangers que la participation au marché puisse entraîner (Goldstein, 1985).

Autrement, certains jeunes voient la participation au commerce de drogues et aux activités d'une organisation criminelle comme une façon d'avoir de la reconnaissance et d'être appréciés par des pairs œuvrant dans ce milieu. Ils y voient une certaine légitimation de leurs agissements déviants et obtiennent la satisfaction de leur besoin d'appartenance (Anda, Whitfield, Fetti, Chapman, Edwards, Dube et Williamson, 2014 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2005 ; Kandel et Andrews, 1987).

À l'intérieur des suivis, le lien systémique n'est pas mentionné formellement par le personnel du CJM-IU. Bien que quelques jeunes participent activement au trafic de substances illicites, leurs comportements délictuels sont attribués à un autre élément que le trafic (ex. : port d'une arme) ou ne sont tout simplement pas étudiés plus en profondeur. La participation au trafic et l'utilisation de la violence semblent être traitées comme des comportements bien distincts.

En résumé, le lien systémique est le lien le moins fréquemment trouvé dans le groupe de jeunes de l'étude. Chez les jeunes où le lien est identifié, le trafic de cannabis est principalement au centre de la criminalité systémique puisque les délinquants juvéniles n'ont pas nécessairement les ressources pour participer au trafic d'autres substances. Comme lors d'études antérieures (Anda, Whitfield, Fetti, Chapman, Edwards, Dube et Williamson, 2014 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2005 ; Kandel et Andrews, 1987), cette participation au marché noir permet d'augmenter l'estime de soi et la propension au crime chez des jeunes de notre étude puisqu'ils

obtiennent une certaine reconnaissance de leurs pairs en lien avec leurs activités. Finalement, le lien systémique n'est pas examiné par les intervenants, qui attribuent la criminalité du jeune à d'autres raisons que la participation à un réseau de trafic de drogues, notamment à la possession d'une arme, à l'appartenance à un groupe de pairs déviants ou à la recherche de sensations fortes.

4.2. Les interventions réalisées sur le lien entre la consommation de drogues et le crime selon le modèle de Goldstein

4.2.1. Les interventions réalisées lorsque la relation est de type psychopharmacologique

Pour les 45 jeunes chez qui un lien psychopharmacologique a été remarqué, les interventions utilisées le plus fréquemment au centre jeunesse ciblent le comportement de consommation.

D'abord, les intervenants ont référé 26 (57,8 %) de ces 45 jeunes à un centre de réadaptation en dépendance ou à une thérapie. Bien que de référer l'adolescent à ce service soit logique, il ne s'agit pas nécessairement de la solution la plus efficace. Certes, un centre spécialisé dans la lutte contre la toxicomanie peut apporter une aide très utile à un individu luttant avec des problèmes de consommation de substances. Par contre, le délai pour obtenir un suivi ou être admis en thérapie peut s'avérer très long et le problème peut s'amplifier avant le début des démarches du jeune. Malgré l'existence du mécanisme d'accès du CRDM-IU, le jeune peut être appelé à patienter sur une liste d'attente. Aussi, le délinquant juvénile peut se montrer réticent à participer à une autre démarche qu'elle lui soit imposée ou non. Certains jeunes ont du mal à travailler avec un seul intervenant, alors s'ouvrir à plusieurs peut demander des efforts supplémentaires. C'est pourquoi il est important d'effectuer des interventions sur le problème de consommation de substances psychoactives directement en centre jeunesse, afin de sensibiliser le jeune face à l'impact

de ce comportement en vue de sa réinsertion. Ceci est d'autant plus vrai lorsque le jeune fait face à une problématique psychopharmacologique, puisque sa consommation a une incidence importante sur ses agissements criminels.

Autrement, la réduction des méfaits a été mentionnée dans sept (15,6 %) des 45 suivis où un lien psychopharmacologique est identifié et la balance décisionnelle a servi auprès de trois (6,7 %) de ces 45 délinquants juvéniles. Bien que ces interventions ne soient pas efficaces auprès de tous les jeunes, nous pouvons remarquer un changement de comportement chez certains d'entre eux. Ces interventions permettent à quelques jeunes de prendre conscience des impacts de leur consommation pour eux et pour autrui. De plus, l'application de ces interventions peut amener un consommateur à avoir un meilleur contrôle sur sa prise de substances et à éviter les conséquences négatives de l'intoxication (Carruzzo et coll., 2009 ; Landry et Lecavalier, 2003 ; Marlatt, Blume et Parks, 2001). Cette conclusion est applicable chez les jeunes de notre étude qui ont bénéficié de ces interventions. Aussi, il a déjà été énoncé que la réduction des méfaits est utile avec les adolescents (Bertrand, Beaumont, Durand et Massicotte, 2006 ; Brunelle et coll., 2010). Cette approche paraît prometteuse chez les adolescents de notre étude qui y sont réceptifs et devrait donc être utilisée plus fréquemment avec les délinquants.

Pour finir, dans les suivis des 45 jeunes classés sous le lien psychopharmacologique, les punitions ont été utilisées avec la totalité des adolescents lorsqu'il était question de toxicomanie. Dans notre étude, lorsqu'un jeune est intoxiqué en milieu de garde, le retrait est largement utilisé, suivi par la réflexion écrite. Alors qu'elles sont les plus nombreuses, les punitions n'apportent pas de résultats concrets et ne semblent pas favoriser l'apparition de comportements alternatifs chez les jeunes de l'étude. Pour espérer un changement, il est recommandé d'utiliser une stratégie alternative comme la réduction des méfaits lorsqu'il est question des habitudes de consommation. Cela permet de travailler sur les conséquences de la consommation dans le but de les réduire et de travailler sur la perte de contrôle de la consommation (Marlatt, Blume et Parks, 2001 ; Marlowe, 2002 ; Martin 2001). Dans ce contexte, une punition peut avoir un effet pervers, engendrer le résultat contraire à celui qui est voulu et encourager le jeune dans son comportement condamné par la société (Bernburg, Krohn et Rivera, 2003 ; Vitaro et

Carbonneau, 2003). Pourtant, ce sont ces interventions qui sont privilégiées à l'intérieur des suivis des 45 jeunes.

En résumé, les interventions en lien avec le lien psychopharmacologique sont en majorité punitives. D'autres interventions, comme la balance décisionnelle et l'utilisation de la réduction des méfaits sont présentes, mais dans une proportion beaucoup plus faible. Puisque la toxicomanie est omniprésente dans le milieu, il devrait y avoir plus de programmes d'interventions systématiques, d'ateliers sur la réduction des méfaits ou sur les avantages et les désavantages de la consommation (Brunelle et Bertrand, 2010 ; Fallu, 2008 ; Landry et Lecavalier, 2003 ; Laventure, Boisvert et Besnard, 2010 ; Marlatt, Blume et Parks, 2001). Une prise en charge rapide de la toxicomanie à l'intérieur du centre jeunesse pourrait être bénéfique et pourrait permettre d'éviter les listes d'attentes ou les délais qui peuvent survenir à la suite d'une référence pour une démarche auprès d'un service extérieur comme un centre de réadaptation en dépendance, l'une des voies d'intervention privilégiée au sein du milieu.

4.2.2. Les interventions réalisées lorsque la relation est de type économique-compulsif

Quant aux interventions effectuées auprès de jeunes ayant été identifiés comme vivant une dynamique économique-compulsive, elles ne ciblent pas toujours le lien présent. Ainsi, 13 (72,2 %) des 18 jeunes classés dans le modèle économique-compulsif sont référés à un centre de réadaptation en dépendance. Bien que ceci puisse aider à travailler leurs habitudes de consommation, cette référence ne cible pas la criminalité lucrative qui est le moyen utilisé par ces jeunes pour se procurer une substance psychoactive selon ce modèle.

Toutefois, d'autres interventions sont cohérentes lorsqu'il faut intervenir sur un lien économique-compulsif entre la consommation de drogues et la criminalité. Ainsi, des intervenants tentent d'encourager trois (16,7 %) jeunes à continuer leur cheminement

scolaire. D'autres donnent des trucs pour se trouver un travail et amènent les adolescents à faire de la recherche d'emploi. Cette façon d'intervenir est remarquée dans cinq (27,8 %) des 18 suivis économique-compulsifs. À l'intérieur, le professionnel tente d'amener le jeune à avoir une occupation prosociale, afin qu'il n'utilise plus la criminalité pour s'enrichir ou obtenir de la drogue. On ne cherche pas l'arrêt de la consommation, mais l'obtention de moyens qui ne mettront pas le jeune plus à risque. En étant bien occupé socialement, le délinquant sera moins enclin à adopter des comportements déviants et il n'aura pas à commettre un crime pour avoir de l'argent.

Aussi, la balance décisionnelle est tentée auprès d'un (5,5 %) jeune dans le but de lui faire prendre conscience des avantages et des désavantages de la consommation et de son mode de vie. Ceci construit un portrait global de sa réalité, reconnaît les avantages qui peuvent être rattachés à son train de vie délinquant sans négliger les risques et veut amener le jeune à avoir une consommation plus sécuritaire.

Quant à la réduction des méfaits, cette philosophie est citée dans trois (16,7 %) suivis. Dans cette perspective, l'intervenant travaille avec le jeune qui ne veut pas complètement arrêter de consommer et cherche avec lui d'autres solutions pour réduire les risques encourus par son mode de vie. Aussi, bien que ce ne soit pas identifié comme tel par les professionnels, encourager le jeune à continuer l'école ou à trouver un travail peut aussi être considéré comme de la réduction des méfaits. En aidant l'adolescent dans ses démarches scolaires et professionnelles, les risques rattachés à la consommation s'en trouvent réduits, puisque le jeune aura moins recours au crime pour obtenir sa substance.

Une autre solution intéressante est aussi tentée chez trois (16,7 %) autres contrevenants par la rédaction d'un budget avec eux. Grâce à cette méthode, l'adolescent peut mieux organiser ses dépenses et peut obtenir une meilleure conscience financière et ainsi éviter de s'engager dans des actes criminels. Par contre, cette stratégie n'a pas beaucoup de succès avec la clientèle. Lorsque des questions sur le budget et sur la provenance des fonds du jeune sont posées, ce dernier est rarement collaboratif et refuse de décrire les moyens qu'il utilise pour obtenir l'argent nécessaire à sa consommation.

Par le passé, il a été conclu que pour espérer un changement dans la dynamique comportementale économique-compulsive, il faut amener les personnes qui entretiennent cette relation avec leur consommation et leur criminalité à obtenir des moyens prosociaux pour se procurer ce qu'ils recherchent (Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000). À ce sujet, l'aide pour trouver un emploi, l'obtention de plus d'heures de travail, la réduction des dépenses, la capacité de faire un budget ou l'obtention d'une spécialisation professionnelle sont toutes des stratégies nommées dans des recherches antérieures (Bennett et Holloway, 2009 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu et Parent, 2005 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000 ; Casavant et Collin, 2001). Ces solutions ne visent pas directement la réduction ou l'arrêt de la consommation de substances psychoactives, mais plutôt la réduction des risques qui y sont rattachés. Ces interventions dans les extraits concordent donc avec la littérature disponible.

Il faut souligner cependant que puisque la mission des centres jeunesse est d'aider les jeunes à bien fonctionner en société, les interventions face à une dynamique économique-compulsive surviennent de manière naturelle chez les professionnels du milieu, étant fortement liées à l'objectif à atteindre avec la clientèle. Que le jeune vive ou non un problème de toxicomanie, la préparation au marché du travail, l'achèvement du cheminement scolaire et l'aide offerte pour obtenir des opportunités d'emplois sont des pièces maîtresses de l'intervention auprès des délinquants juvéniles. En LSJPA, le centre jeunesse cherche la protection durable du public et la réduction des risques de récidive des jeunes contrevenants. Les interventions seront donc dirigées sur ce qui peut influencer ces deux éléments selon les intervenants. De ce fait, il est parfois difficile de saisir si l'intervention est en lien direct avec la réalité du jeune ou si elle est indépendante de sa problématique et tout simplement effectuée puisqu'elle fait partie du protocole en place.

Finalement, les actes punitifs sont de nouveau très fréquents auprès des jeunes délinquants à haut risque qui entretiennent un lien économique-compulsif entre leurs délits et leur consommation de psychotropes. En fait, des punitions rattachées à la toxicomanie ont été décrites chez 17 (94,4 %) des 18 adolescents. À nouveau, auprès des jeunes de notre étude, il ne semble pas y avoir d'impact positif clair sur la consommation et la

criminalité des jeunes chez lesquels ces mesures sont utilisées. Ces interventions sont présentes de façon répétée, mais avec aucune mention de changement suite à celles-ci. Faisant partie des procédures habituelles au sein du CJM-IU, elles sont utilisées couramment lorsqu'un jeune adopte un comportement déviant, lorsqu'il tente de troquer ou vendre ses objets personnels dans le but de consommer ou lorsqu'il est pris en possession d'une substance.

4.2.3. Les interventions réalisées lorsque la relation est de type systémique

Chez les huit adolescents identifiés par cette recherche au modèle systémique, quelques jeunes sont dirigés vers des services externes. En fait, deux contrevenants (25 %) sont amenés à avoir un suivi en centre de réadaptation en dépendance. Pourtant, à l'intérieur du modèle systémique, il n'est pas nécessairement question d'une consommation problématique, mais plutôt d'une implication criminelle dans le commerce des substances illicites. La relation entre la drogue et le crime n'est pas la cible de l'utilisation de la référence, puisque celle-ci cherche à travailler sur la consommation plutôt que sur la dynamique systémique. Dès lors, alors que la réinsertion, la réadaptation et la prévention de la récidive sont des éléments centraux du mandat des centres jeunesse, cette démarche n'est pas toujours adaptée à la réalité du jeune et à la mission de l'organisme.

Toutefois, quelques jeunes bénéficient quand même d'interventions décrites dans la littérature comme étant à privilégier face à la réalité qu'ils vivent. En effet, de multiples interventions ciblant l'entourage immédiat figurent dans les notes au dossier de quatre (50 %) des huit contrevenants qui agissent selon une dynamique systémique entre la drogue et le crime. Plusieurs de ces délinquants juvéniles se sont impliqués dans le marché grâce à des pairs déviants. La participation au commerce peut apporter une certaine reconnaissance de la part de ceux-ci (Anda, Whitfield, Fetti, Chapman, Edwards,

Dube et Williamson, 2014 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Kandel et Andrews, 1987). Pour cette raison, il est idéal que les interventions cherchent à aider l'adolescent à avoir un nouveau cercle de connaissances plus positives (Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000).

Aussi, certaines interventions effectuées par les professionnels sont semblables à celles retrouvées dans la relation économique-compulsive. Puisque le lien systémique entre la drogue et le crime n'est pas toujours évident ou exclusif, il peut être difficile à identifier et être confondu pour une autre relation. Puisque le lien systémique n'est pas identifié lors des suivis, un nombre important de crimes commis liés au commerce de drogues sont plutôt associés à une simple recherche de profits dans le but de payer une consommation. Ainsi, l'avenue empruntée consiste à motiver les délinquants à se trouver des loisirs prosociaux qui remplaceront leurs activités délinquantes. L'intervenant veut que l'adolescent s'implique de façon constructive dans d'autres projets comme le sport, l'école, le travail ou une autre activité positive qui peut être appréciée par le jeune, plutôt que dans la consommation de substances psychoactives. À l'intérieur des huit suivis pouvant être qualifiés comme systémiques, deux (25 %) sont ciblés par ces démarches. Ceci a également un effet positif lors d'une relation systémique. Effectivement, une occupation prosociale peut amener à connaître des individus prosociaux, à s'éloigner des milieux délinquants, à diminuer les comportements déviants et à délaisser les pairs qui ne sont pas bénéfiques au développement social (Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000). Cette stratégie de réinsertion peut être mise en place dès le prononcé de la sentence, puisque la recherche d'emploi et le retour à l'école figurent de façon claire dans les conditions d'un nombre très élevé de jeunes.

Encore une fois, les mesures punitives sont nombreuses, remarquées chez les huit jeunes. Comme ce sont les éléments négatifs qui sont notés en majorité dans le suivi par les intervenants, il est difficile de voir si l'utilisation de la punition amène un changement de comportement positif chez les jeunes de notre étude. Aussi, selon Bernburg, Krohn et Rivera (2003), la punition pourrait même avoir un effet pervers sur le développement social du jeune et renforcer l'étiquette criminelle qui lui est apposée. De ce fait, il pourrait être plus à risque d'entrer dans un groupe criminel, qui véhicule des valeurs

auxquelles il s'identifie et sa délinquance risque de se cristalliser sur le long terme (Bernburg, Krohn et Rivera, 2003).

5. CONCLUSION, LIMITES ET RECOMMANDATIONS

5.1. Conclusion

Bien que l'existence de causalité entre la consommation de drogues et la criminalité fasse toujours l'objet d'un débat, il apparaît clair que l'un et l'autre de ces comportements s'influencent chez ces jeunes. Les liens possibles entre la drogue et le crime ont été définis dans la présente étude grâce au modèle tripartite de Goldstein (1985). À notre connaissance, à l'exception de la recherche conduite par Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun (2010), peu d'études ont cherché à tester la validité d'un modèle liant la consommation et la délinquance chez de jeunes contrevenants en centre jeunesse.

Le présent rapport qualifie la présence de liens entre la consommation de substances psychoactives et la criminalité chez les délinquants juvéniles. Pour y parvenir, une analyse des dossiers cliniques informatisés de 115 jeunes contrevenants à haut risque suivis par le CJM-IU a été réalisée. Les passages dans les dossiers qui traitent de la consommation des jeunes, des liens entre la consommation de substances psychoactives et la délinquance et des interventions effectuées sur ces liens ont été extraits et analysés. À partir des résultats obtenus dans la DEP-ADO et par l'analyse des extraits de suivis de ces 115 jeunes contrevenants, plusieurs constats sur la présence de problèmes de consommation de substances psychoactives, la présence de liens entre la drogue et la délinquance et la présence d'interventions adaptées à la problématique du jeune ont pu être faits.

Il est apparaît que dans l'échantillon, de hauts pourcentages de jeunes ayant des problèmes avérés de consommation de drogues, notamment d'alcool et de cannabis sont observés. Ces résultats sont concordants à ceux trouvés dans des recherches antérieures auprès de jeunes délinquants (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ;

Brunelle et coll., 2010 ; Cournoyer et Dionne, 2010 ; Laventure, Déry et Pauzé, 2008 ; Tremblay, Brunelle et Blanchette-Martin, 2007).

La présente recherche observe une relation entre la drogue et le crime dans 71 (61,7 %) des dossiers des 115 participants. Il est surprenant que les intervenants ne mentionnent pas plus fréquemment l'importance de la consommation des jeunes. En effet, seulement 26 (36,6 %) des délinquants juvéniles sont identifiés clairement dans les notes des intervenants comme ayant un lien entre leur consommation et leur délinquance. Cela signifie que 45 (63,4 %) des liens estimés durant la rédaction de ce rapport passent sous le radar du personnel clinique ou ne sont pas notés dans les suivis par les intervenants.

Le lien le plus fréquent identifié ici est de type psychopharmacologique, observé chez 45 (63,4 %) des 71 délinquants juvéniles de notre étude pour qui un lien a été estimé. L'alcool et le cannabis sont les deux substances les plus fréquemment mises en relation avec la criminalité de ce type. Ce résultat était attendu et concorde avec les résultats d'une recherche antérieure (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010).

Par contre, le modèle économique-compulsif et le modèle systémique, identifiés respectivement chez 18 (25, 3 %) et huit (11,3 %) jeunes de notre étude pour qui un lien entre la consommation et la criminalité a été observé sont présents dans des proportions plus élevées que celles retrouvées dans l'étude de Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun (2010). Les écarts entre les résultats de cette étude et la nôtre peuvent s'expliquer par la présence accrue d'accusation de violence chez les jeunes délinquants étudiés dans ce rapport.

Peu importe la dynamique présente entre la consommation de drogues et la délinquance, peu d'interventions, à l'exception de la référence et de la punition, sont présentes dans les suivis. Ce sont les punitions qui apparaissent de façon majoritaire, étant dans 70 (98,6 %) des 71 cas étudiés. Ensuite, les références en centre spécialisé en toxicomanie (ex. : CRDM-IU) sont notées pour 41 (57,7 %) adolescents. Finalement, des interventions fréquemment recommandées auprès des jeunes qui entretiennent un lien entre leur consommation de substances psychoactives et leur délinquance selon des études antérieures (Bertrand, Beaumont, Durand et Massicotte, 2006 ; Brunelle, Brochu et

Cousineau, 2000 ; Brunelle et coll. 2010 ; Carruzzo et coll., 2009 ; Casavant et Collin, 2001 ; Landry et Lecavalier, 2003 ; Marlatt, Blume et Parks, 2001) sont observables chez seulement 19 (26,8 %) des 71 adolescents.

La relation entre la consommation de drogues et la criminalité et la portée que celle-ci peut avoir dans la vie du jeune sont identifiées à notre avis de façon insuffisante par les intervenants. Pourtant, les problèmes de consommation sont présents de façon importante chez les délinquants juvéniles de l'étude et dans les études précédentes (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Brunelle et coll., 2010 ; Cournoyer et Dionne, 2010 ; Laventure, Déry et Pauzé, 2008 ; Pauzé et coll., 2000 ; Lambert et coll., 2015 ; Pernanen, Cousineau, Brochu et Sun, 2002). Les résultats obtenus dans les DEP-ADO des jeunes sont clairs : près de 80 % des jeunes de l'étude consomment des substances psychoactives de façon problématique. Ces résultats vont dans le même sens que ceux obtenus par Cournoyer et Dionne (2010), alors que près de 75 % des jeunes contrevenants de leur échantillon avaient des habitudes de consommation jugées à risque ou problématiques selon la DEP-ADO.

Le personnel a accès aux outils cliniques comme la DEP-ADO pour observer les habitudes de consommation de jeunes contrevenants à haut risque suivis par le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire, et ce, en tout temps. Il est donc possible d'utiliser la DEP-ADO pour s'informer sur les habitudes de consommation présentes chez un jeune. Celles-ci paraissent problématiques selon notre étude et celles d'autres auteurs (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Brunelle et coll., 2010 ; Cournoyer et Dionne, 2010 ; Laventure, Déry et Pauzé, 2008 ; Pauzé et coll., 2000 ; Lambert et coll., 2015 ; Pernanen, Cousineau, Brochu et Sun, 2002). Tel que mentionné précédemment, 71 (61,7 %) des 115 jeunes ont répondu que l'intoxication à une substance a joué un rôle dans la commission de gestes délinquants. Malgré cela, ce lien a été identifié chez 17 (14,8 %) adolescents par les intervenants contre 45 (39,1 %) au cours de cette recherche. Cette observation soulève une autre question, à savoir si toutes les informations pertinentes figurent dans les dossiers cliniques informatisés des délinquants juvéniles suivis et si les intervenants consultent les outils disponibles dans le dossier de ces jeunes. Les jeunes pourraient aussi avoir affirmé que l'intoxication a joué

un rôle dans la commission de leur délit dans le but de se déresponsabiliser, mais cette question est explorée rarement dans les suivis et notre étude identifie tout de même un lien entre l'intoxication et la délinquance plus souvent que les intervenants.

Toutes les informations obtenues dans les dossiers des jeunes, notamment dans les grilles de dépistage d'un problème de consommation de substances psychoactives (DEP-ADO, DÉBA-A et DÉBA-D) et les extraits du suivi, confirment la présence importante de problèmes de consommation chez les jeunes contrevenants suivis de façon intensive par le CJM-IU.

Malgré cela, le traitement de la toxicomanie est relayé au second plan lors des interventions, alors que les intervenants s'attardent plutôt sur d'autres comportements délinquants. Notamment, les références au CRDM-IU ne sont pas observées dans tous les suivis problématiques. Bien que l'intervention directe sur la délinquance soit rattachée au mandat du CJM-IU avec les délinquants juvéniles, il n'en demeure pas moins que la consommation problématique de substances psychoactives est un facteur de risque important dans le développement de la délinquance et qu'une plus grande importance doit lui être accordée (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Hawkin, Catalano et Miller, 1992 ; Zagar, Busch et Hughes, 2009). La réadaptation et la réinsertion du jeune dans la société devraient idéalement considérer les besoins liés aux facteurs criminogènes les plus importants et s'attaquer à tous ceux qui pourraient s'inscrire dans le style de vie déviant du jeune (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016). De plus, les suivis rendent compte que lorsque le problème est identifié et que des interventions ponctuelles sont effectuées, elles sont en majorité punitives. Pourtant, il a été dit que la punition ne permet pas de travailler sur ce facteur de risque de façon efficace (Bernburg, Krohn et Rivera, 2003 ; Vitaro et Carbonneau, 2003). Toutefois, les interventions positives, tel le renforcement, ne sont pas nécessairement notées, ce qui peut présenter un biais de surreprésentation des interventions punitives.

Lors du stage dans le programme SRD, qui prend en charge des jeunes contrevenants présentant un risque de récidive moins élevé que ceux vus lors de notre étude, la présence de consommation problématique de substances psychoactives, la relation entre la

consommation de drogue et la criminalité chez ces jeunes et le manque d'interventions adaptées à ce problème ont aussi été observés.

Les relations psychopharmacologiques, économique-compulsives et systémiques sont bien présentes chez les délinquants juvéniles suivis par le CJM-IU. Les constats face à la basse identification des liens entre la consommation de substances psychoactives et la délinquance et la mise à l'arrière-plan des habitudes de consommation demeurent. Ceci soulève donc plusieurs questions sur la prise en compte de la toxicomanie et de ses effets lors du suivi des jeunes délinquants suivis sous la juridiction du CJM-IU.

5.2. Limites

Cette étude comporte des limites qui peuvent avoir eu un impact sur les résultats obtenus. Par exemple, parmi les problèmes les plus importants, il faut mentionner le caractère relatif des notes aux dossiers et l'impossibilité d'approfondir les éléments qu'ils contiennent. Aussi, une limite conceptuelle qui peut avoir un impact sur l'identification des comportements des jeunes est l'utilisation du modèle tripartite de Goldstein (1985).

5.2.1. Informations difficilement vérifiables

Dans les notes aux dossiers, chaque intervenant note différemment et met une emphase différente sur ce qui lui apparaît le plus important selon ses connaissances et les normes de l'organisation. Pour cette raison, il est possible qu'il manque des éléments permettant de mieux comprendre la relation entre la consommation de substances psychoactives et la criminalité des jeunes et la réalité qu'ils vivent. De la même façon, il peut être difficile pour un intervenant d'assurer un suivi s'il est assigné tardivement à un jeune.

Il n'est pas possible d'affirmer que toutes les informations pertinentes sont inscrites dans les suivis. Chaque professionnel, bien qu'il travaille avec un mandat clair, juge de la

pertinence des informations à écrire lorsqu'il rédige les notes d'un suivi. Ainsi, certains n'apportent peut-être pas une assez grande importance à la consommation et ne cherchent pas à faire des liens avec les raisons qui ont amené le jeune au sein des services. Aussi, un détail pouvant sembler anodin peut être en fait important pour comprendre la relation qu'entretient un adolescent avec sa consommation et ses actions criminelles. Le jugement clinique de l'intervenant peut donc peser lourd sur la réelle compréhension de la dynamique de la part des intervenants. De la même façon, il est aussi possible que des interventions ciblant la toxicomanie ne figurent pas toutes dans les extraits. Ceci pourrait avoir eu un effet sur le nombre réel d'actions réalisées à ce sujet, alors qu'il pourrait avoir été évalué comme étant plus bas qu'il ne l'est en réalité.

5.2.2. Utilisation du modèle de Goldstein

Le modèle de Goldstein (1985) a été mis au point il y a 32 ans. Depuis, bon nombre d'études ont tenté d'expliquer le lien entre la consommation de substances psychoactives et la criminalité. Plusieurs ont d'ailleurs utilisé ce modèle pour y parvenir et ont identifié l'existence d'un lien chez plusieurs individus (Goldstein, 1985 ; Goldstein, 1997 ; Goldstein, Brownstein, Ryan et Bellucci, 1989 ; Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010).

Par contre, comme mentionné dans le passé, le modèle est insuffisant pour cibler tous les liens possibles entre la consommation de substances psychoactives et la criminalité (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000). En fait, les trois catégories de Goldstein impliquent une causalité entre la consommation et le crime, ce qui a été débattu à plusieurs reprises. Comme mentionné lors de cette étude et de recherches antérieures (Bennett et Holloway, 2009 ; Bennett, Holloway et Farrington, 2008 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu et Brunelle, 1997 ; Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010), il existe plus de trois façons de lier la consommation de substances psychoactives et la criminalité et des facteurs de risque peuvent mener à l'un ou l'autre des

comportements (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000). La relation entre la drogue et le crime est donc bien plus complexe que le modèle le laisse paraître.

5.3. Recommandations

La consommation est un facteur de risque important dans le développement de la délinquance et une majorité de jeunes contrevenants pris en charge en centre jeunesse sont des consommateurs de substances psychoactives (Brochu, Cousineau, Provost, Erickson et Sun, 2010). Toutefois, les résultats obtenus dans notre étude permettent de constater une faible prise en charge de la problématique de toxicomanie des jeunes délinquants.

Pour bien respecter son mandat et cibler les difficultés empêchant la bonne socialisation de certains jeunes, une plus grande importance pourrait être accordée par le centre jeunesse aux habitudes de consommation de substances psychoactives. Il pourrait être recommandé d'utiliser de façon systématique la DEP-ADO tout au long de la prise en charge du jeune. De plus, former le personnel sur le lien entre la consommation de drogues et la délinquance et ses impacts pourrait aussi être une pratique à recommander. Il serait aussi souhaité de faire d'autres recherches sur le lien entre la drogue et le crime chez les jeunes et quant aux recherches futures, il pourrait être intéressant d'utiliser le modèle intégratif (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016) qui est plus complexe et plus complet dans l'étude du lien entre la consommation de drogues et la criminalité.

5.3.1. Utilisation systématique de la DEP-ADO

Alors qu'une majorité de jeunes de l'échantillon souffrent de problèmes de consommation, la toxicomanie n'est pas toujours identifiée dans les suivis. La prise en

charge de la toxicomanie du jeune ne paraît pas être faite de façon systématique, malgré que l'Inventaire des risques et besoins liés aux facteurs criminogènes (IRBC), qui contient une échelle traitant de la toxicomanie, est complété pour chaque jeune. Les questions posées dans la DEP-ADO portent, entre autres, sur la fréquence de consommation de diverses substances, l'âge du début de la consommation régulière et les conséquences physiques, psychologiques, sociales, financières et criminelles de la consommation. Ainsi, elles renseignent sur les habitudes de consommation du jeune, peuvent donner plusieurs indices sur la dynamique criminelle et permettent de guider l'intervention. Cet outil peut donc soutenir la réinsertion d'un jeune contrevenant consommateur. Alors que les intervenants ont noté que l'intoxication est impliquée dans la criminalité de 17 jeunes, la DEP-ADO informe que l'intoxication aurait pu jouer un rôle chez 71 délinquants juvéniles. Bien que l'absence de notes ne confirme pas que les intervenants ne constatent pas les liens entre la consommation de substances psychoactives et la criminalité, elle laisse pressentir que bien plus de 17 adolescents présentent ce type de relation. C'est effectivement ce que l'étude actuelle a pu observer, en ayant remarqué le lien psychopharmacologique entre la consommation de substances psychoactives et la délinquance dans 45 suivis différents.

La philosophie d'intervention des centres jeunesse pourrait expliquer la plus faible prise en charge de la toxicomanie des jeunes délinquants par les intervenants. Les interventions en centre jeunesse s'appuient sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité (Andrews, Bonta et Hoge, 1990) qui visent à offrir un programme de traitement efficace pour réduire les risques de récidive en ciblant les besoins criminogènes du jeune. Bien que ce type de programme soit plus efficace sur la délinquance que sur la toxicomanie (Prendergast, Pearson, Podus, Hamilton et Greenwell, 2013), les problèmes de consommation demeurent un problème qui doit être soulevé et pris en charge dans l'intervention. La consultation systématique de la DEP-ADO devrait donc être une pratique valorisée, puisque l'outil permet d'identifier les problèmes de consommation de substances psychoactives chez les jeunes.

5.3.2. Formation du personnel sur la relation drogue-crime

Pour permettre une meilleure prise en charge des jeunes qui présentent une relation entre leur consommation de substances et leur criminalité, il faut parvenir à démystifier la relation qui peut exister et ce qu'elle implique pour la personne et sa trajectoire délinquante. Pour ce faire, il serait souhaitable de s'assurer que tout le personnel est bien formé sur la toxicomanie et sur les impacts que cela peut avoir sur les différentes sphères de vie de l'adolescent, dont sa propension au crime. De cette façon, la dynamique dans laquelle vit le jeune pourra être ciblée plus rapidement et facilement. De plus, les interventions pourront être mieux adaptées à la réalité du jeune et pourront mieux servir l'objectif du CJM-IU en ce qui a trait à la réinsertion sociale du délinquant juvénile. Ces formations demanderont du personnel et des ressources supplémentaires, mais seront bénéfiques à long terme pour le cheminement des jeunes à l'intérieur des services.

5.3.3. Utilisation du modèle intégratif pour faire le lien entre la délinquance et la consommation de substances psychoactives

Le modèle choisi pour analyser les extraits permet d'identifier la dynamique présente entre la consommation de substances psychoactives et le crime chez plusieurs jeunes. Toutefois, ce modèle offre une vision insuffisante du lien entre la consommation de drogues et le crime, qui est un problème plus complexe. Il attribue le développement de la criminalité à la consommation de substances par une relation causale. Il s'agit d'une conception incomplète de la réalité, puisque le lien entre la toxicomanie et la délinquance peut être dû à d'autres facteurs que l'intoxication, la recherche d'une substance ou la

participation au marché illicite comme l'ont montré d'autres études (Bennett et Holloway, 2009 ; Brochu, Brunelle et Plourde, 2016 ; Brochu et Brunelle, 1997).

Dans une étude future, pour mieux rendre compte de la réalité, le modèle intégratif de Brochu (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016) pourrait offrir une vision beaucoup plus complète du lien drogue-crime. En fait, il se base sur le principe que l'individu est en constante évolution, que son style de vie peut changer constamment. Le modèle stipule également que des facteurs de progression, de maintien et d'interruption peuvent avoir un impact sur le développement de la déviance et que l'importance que la personne apporte à ses propres valeurs, aux événements de sa vie et aux facteurs de risque qui l'entourent est aussi à prendre en considération.

Dans notre étude, le peu de temps passé par les jeunes en centre jeunesse et le peu d'informations disponibles ne nous offre pas une fenêtre assez grande pour utiliser cette conception évolutive plus complexe. Par exemple, les extraits ne donnent pas accès à l'ensemble du réseau et du milieu de vie du délinquant depuis son enfance. Il serait donc difficile de se prononcer sur la présence des certains facteurs de progression, de maintien et d'interruption du style de vie déviant chez lui. Les informations ne donnent pas non plus accès à la perspective complète du contrevenant par rapport à sa trajectoire sociale et délictuelle. Il n'est donc pas possible de savoir l'importance réelle qu'il apporte aux événements de sa vie. Plusieurs faits intéressants peuvent ainsi rester cachés pour la totalité de la prise en charge. Malgré tout, le dossier du jeune offre tout de même une vue intéressante sur sa réalité. Il permet de qualifier ses comportements alors qu'il est placé sous la responsabilité du CJM-IU et tout ce qui est connu officiellement.

Ainsi, le modèle intégratif (Brochu, Brunelle et Plourde, 2016) est difficilement applicable avec les informations obtenues lors de notre étude. C'est pour cette raison que le modèle de Goldstein (1985) lui a été préféré. Il simplifie la réalité et donne des balises claires sur les liens qu'il peut y avoir entre la drogue et le crime. Le modèle intégratif pourrait cependant être une avenue envisageable dans une prochaine étude.

5.3.4. Plus de recherches sur le lien drogue-crime auprès des jeunes en centre jeunesse

Il existe un nombre important d'études avec pour sujet le lien entre la drogue et le crime. Ces deux composantes sont interreliées de façon récurrente dans la littérature. Toutefois, peu se concentrent sur les jeunes à haut risque pris en charge par un centre jeunesse, alors que cette clientèle peut présenter les liens les plus évidents. Selon notre étude, plusieurs de ces jeunes sont des consommateurs sérieux d'alcool et de cannabis. Plusieurs commettent des délits en étant intoxiqués, d'autres peuvent commettre un crime dans le but de se procurer une drogue et quelques-uns participent au commerce de drogues, habituellement pour un gang de rue. En produisant plus de recherches sur le lien entre la drogue et le crime chez ces jeunes contrevenants, celles-ci pourraient rendre compte de la réalité régulièrement vécue chez ces adolescents et renforcer l'idée que le traitement de la toxicomanie doit devenir une priorité pour atteindre les objectifs de réadaptation et de réinsertion du délinquant juvénile. La toxicomanie est un facteur de risque important qui doit être exploré davantage durant la prise en charge du jeune si le centre jeunesse veut protéger le public et réduire le risque de récidive des jeunes contrevenants. Cette démarche pourrait assurer une meilleure compréhension du phénomène dans son ensemble et ainsi une prise en charge plus efficace des contrevenants lorsqu'ils sont suivis en centre jeunesse.

6. RÉFÉRENCES

American Psychiatric Association. (2000). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4th ed.). Arlington, VA: American Psychiatric Publishing.

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5th ed.). Arlington, VA: American Psychiatric Publishing.

Anda, R. F., Whitfield, C. L., Felitti, V. J., Chapman, D., Edwards, V. J., Dube, S. R. & Williamson, D. F. (2014). Adverse childhood experiences, alcoholic parents, and later risk of alcoholism and depression. *Psychiatric services*.

Andrews, D. A., Bonta, J., & Hoge, R. D. (1990). Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology. *Criminal justice and Behavior*, 17(1), 19-52.

Anslinger, H. & Cooper, C. R. (1937). Marihuana: Assassin of youth. *American Magazine*, 124, 19.

Anthony, J. C. & Forman, V. (2003). At the intersection of public health and criminal justice research on drugs and crime. *Toward a Drugs and Crime Research Agenda for the 21st Century*. US Department of Justice, Office of Justice Programs, National Institute of Justice.

Aston, E. V. (2015). Are risk factors for drug use and offending similar during the teenage years?. *International Journal of Drug Policy*, 26(4), 396-403.

Bardin, L. (2001). *L'analyse de contenu* (10e éd.). Paris : Presses Universitaires de France.

Bean, P. (2014). *Drugs and crime*. Routledge

Bennett, T. & Holloway, K. (2009). The causal connection between drug misuse and crime. *British journal of criminology*, 49 (4), 513-531.

- Bennett, T., Holloway, K. & Farrington, D. (2008). The statistical association between drug misuse and crime: A meta-analysis. *Aggression and Violent Behavior, 13* (2), 107-118.
- Bernburg, J. G. & Krohn, M. D. (2003). Labeling, life chances, and adult crime: The direct and indirect effects of official intervention in adolescence on crime in early adulthood. *Criminology, 41* (4), 1287-1318.
- Bertrand, K., Beaumont, C., Durand, G. & Massicotte, L. (2006). *Intervenir auprès des jeunes et de leur entourage dans les CRPAT : pratiques gagnantes et offre de services de base*. Montréal, Canada : Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes (FQCRPAT), 45 p.
- Blumstein, A., Farrington, D. P., & Moitra, S. (1985). Delinquency careers: Innocents, desisters, and persisters. *Crime and justice, 187-219*.
- Boles, S. M. & Miotto, K. (2003). Substance abuse and violence: A review of the literature. *Aggression and violent behavior, 8* (2), 155-174.
- Boyle, M. H. & Offord, D. R. (1991). Psychiatric disorder and substance use in adolescence. *The Canadian Journal of Psychiatry/La Revue canadienne de psychiatrie*.
- Brisson, P. (2000). *L'usage des drogues et la toxicomanie*, Vol. III. Montréal : Gaëtan Morin.
- Brochu, S. (1997). Drogues et criminalité : point de vue critique sur les idées véhiculées. *Déviance et société, 21* (3), 303-314.
- Brochu, S. & Brunelle, N. (1997). Toxicomanie et délinquance : une question de style de vie ? *Psychotropes, 3* (4), 107-125.
- Brochu, S., Brunelle, N. & Plourde, C. (2016). *Drogue et criminalité* (3^e édition revue et augmentée). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Brochu, S. & Parent, I. (2005). *Les flambeurs : trajectoires d'usagers de cocaïne*. University of Ottawa Press.

Brochu, S., Cousineau, M-M., Provost, C., Erickson, P. & Sun, F. (2010). Quand drogues et violence se rencontrent chez les jeunes : un cocktail explosif? *Drogues, santé et société*, 9 (2), 149-178.

Brook, J. S., Brook, D. W., Gordon, A. S., Whiteman, M. & Cohen, P. (1990). The psychosocial etiology of adolescent drug use: A family interactional approach. *Genetic, Social, and General Psychology Monographs*, 116.

Brook, J. S., Whiteman, M., Gordon, A. S., & Cohen, P. (1986). Some models and mechanisms for explaining the impact of maternal and adolescent characteristics on adolescent stage of drug use. *Developmental Psychology*, 22 (4), 460.

Brunelle, N., Bertrand, K., Tremblay, J., Arseneault, C., Landry, M., Bergeron, J., & Plourde, C. (2010). Impacts des traitements et processus de rétablissement chez les jeunes toxicomanes québécois. *Drogues, santé et société*, 9 (1), 211-247.

Brunelle, N., Brochu, S. & Cousineau, M-M. (2000). Drug-crime relations among drug-consuming juvenile delinquents: A tripartite model and more. *Contemporary drug problems*, 27 (4), 835-866.

Brunelle, N., Brochu, S., et Cousineau, M.-M. (2005). Des jeunes se racontent : Le point de vue sur leurs trajectoires d'usage de drogues et de délinquance. Dans L. Guyon, S. Brochu et M. Landry (dir.) : *Les jeunes et les drogues* Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 279-325.

Brunelle, N., Cousineau, M-M. & Brochu, S. (2005). Juvenile drug use and delinquency: Youths' accounts of their trajectories. *Substance use & misuse*, 40 (5), 721-734.

Carruzzo, E., Zimmermann, G., Zufferey, C., Monnat, M., Rougemont-Buecking, A., Besson, J., & Despland, J. N. (2009). L'entretien motivationnel, une nouvelle « panacée » dans la prise en charge de patients toxicodépendants ? Une revue de littérature. *Pratiques psychologiques*, 15 (4), 405-413.

Carvalho, H. B. D. & Seibel, S. D. (2009). Crack cocaine use and its relationship with violence and HIV. *Clinics*, 64(9), 857-866.

Casavant, L. & Collin, C. (2001). La consommation de drogues illicites et la criminalité : une relation complexe. *Bibliothèque du Parlement, Ottawa, Ontario*.

Centre canadien de lutte contre les toxicomanies (2013). Tendances dans la consommation des jeunes. *Résumé thématique, Ottawa, Centre canadien de lutte contre les toxicomanies*, 2 p.

Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire, *Bilan des Directeurs de la Protection de la Jeunesse et des Directeurs Provinciaux*, 2015, Montréal, Québec.

Chabrol, H., Massot, E., Montovany, A., Chouicha, K. & Armitage, J. (2002). Modes de consommation, représentations du cannabis et dépendance : étude de 159 adolescents consommateurs. *Archives de pédiatrie*, 9 (8), 780-788.

Chilcoat, H. D. & Anthony, J. C. (1996). Impact of parent monitoring on initiation of drug use through late childhood. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 35 (1), 91-100.

Chouvy, P. A. (2001, March). Le pavot à opium et l'homme : Origines géographiques et premières diffusions d'un cultivar, *Annales de géographie* (pp. 182-194).

Cloninger, C. R. & Begleiter, H. (1990). *Genetics and biology of alcoholism*. Cold Spring Harbor Laboratory Press.

Cloninger, C. R., Bohman, M. & Sigvardsson, S. (1981). Inheritance of alcohol abuse: Cross-fostering analysis of adopted men. *Archives of general psychiatry*, 38 (8), 861-868.

Cloninger, C. R., Sigvardsson, S., Gilligan, S. B., von Knorring, A. L., Reich, T. & Bohman, M. (1988). Genetic heterogeneity and the classification of alcoholism. *Advances in alcohol & substance abuse*, 7 (3-4), 3-16.

Cloninger, C. R., Sigvardsson, S., Reich, T. & Bohman, M. (1986). Inheritance of risk to develop alcoholism. *NIDA Res Monogram*, 66, 86-96.

Conway, K. P., Swendsen, J. D., Rounsaville, B. J. & Merikangas, K. R. (2002). Personality, drug of choice, and comorbid psychopathology among substance abusers. *Drug and alcohol dependence*, 65 (3), 225-234.

Cournoyer, L. G., & Dionne, J. (2010). La consommation de substances psychoactives chez les délinquants juvéniles à haut risque de récidive : Enjeux psychométriques. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 42 (1), 34.

Cournoyer, L-G., Dionne, J., Cousineau, M-M., Fleury, M-J., Laporte, C., (2015). *Perspectives différentielles de l'intervention auprès des membres de gangs de rue : au cœur des ingrédients favorisant le changement, la désaffiliation et la diminution du risque de récidive*. (Rapport n° 2011 -GR-138883). Montréal, Québec : Université de Montréal.

Cournoyer, L.-G., Després-Grenier, A. (2015). Guide de codification pour « *Perspectives différentielles de l'intervention auprès des membres de gangs de rue : au cœur des ingrédients favorisant le changement, la désaffiliation et la diminution du risque de récidive* ». École de criminologie de l'Université de Montréal.

Cousineau, M-M., Brochu, S., Sun, F., Houde, V. & Dufour, C. (2005). Jeunes, drogues et violence : des liens à comprendre. *Montréal : Centre international de criminologie comparée*.

D'Amico, E. J., Edelen, M. O., Miles, J. N., & Morral, A. R. (2008). The longitudinal association between substance use and delinquency among high-risk youth. *Drug and alcohol dependence*, 93(1), 85-92. Dawkins, M. P. (1997). Drug use and violent crime among adolescents. *Adolescence*, 32 (126), 395.

Deitch, D., Koutsenok, I. & Ruiz, A. (2000). The relationship between crime and drugs: what we have learned in recent decades. *Journal of psychoactive drugs*, 32 (4), 391-397.

Desrosiers, H., Nanhou, V. & Belleau, L. (2016). « L'adaptation psychosociale et scolaire des jeunes lors du passage au secondaire », Étude longitudinale du développement des

enfants du Québec (ELDEQ 1998-2015) – De la naissance à 17 ans, Institut de la statistique du Québec, vol. 8 (2), 32 p.

Desjardins, N. & Hotton, T. (2004). Tendances des infractions relatives aux drogues et rôle de l'alcool et des drogues dans la perpétration d'infractions. *Juristat*, 24 (1).

DeWit, D. J., Adlaf, E. M., Offord, D. R. & Ogborne, A. C. (2014). Age at first alcohol use: a risk factor for the development of alcohol disorders. *American Journal of Psychiatry*.

Donovan, J. E. (2004). Adolescent alcohol initiation: A review of psychosocial risk factors. *Journal of adolescent health*, 35 (6), 529-e7.

Dufour, C. (2004). Étude sur le rôle des substances psychoactives en lien avec les manifestations de comportements violents chez les jeunes contrevenants de la région de Montréal.

Edenberg, H. J. & Foroud, T. (2013). Genetics and alcoholism. *Nature Reviews Gastroenterology and Hepatology*, 10 (8), 487-494.

Estévez, E., Jiménez, T., and Musitu, G. (2008). Violence and victimization at school in adolescence. In D. H. Molina, (Ed.), *School psychology. 21st century issues and challenges* (pp. 79-116). New York: Nova Publishers.

European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction. (2016). *European Drug Report, 2016: Trends and Developments*. Lisbon, May 2016, 84 p.

Fagan, J. (1990). Intoxication and aggression. *Crime and justice*, 241-320.

Fallu, J.-S. (2008). Consommation problématique chez les adolescents : meilleures pratiques de prévention. Longueuil : Formation continue en toxicomanie, Association des intervenants en toxicomanie du Québec.

Farrell, A. D. & White, K. S. (1998). Peer influences and drug use among urban adolescents: Family structure and parent-adolescent relationship as protective factors. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 66 (2), 248

Fazel, S., Långström, N., Hjern, A., Grann, M. & Lichtenstein, P. (2009). Schizophrenia, substance abuse, and violent crime. *Jama*, 301(19), 2016-2023

Felson, R. B., Teasdale, B. & Burchfield, K. B. (2008). The Influence of Being under the Influence Alcohol Effects on Adolescent Violence. *Journal of research in crime and delinquency*, 45 (2), 119-141.

Felts, W. M., Chernier, T. & Barnes, R. (1992). Drug use and suicide ideation and behavior among North Carolina public school students. *American Journal of Public Health*, 82 (6), 870-872.

Fréchette, M. & Leblanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. G. Morin.

Gagnon, H., et Rochefort, L. (2010). L'usage de substances psychoactives chez les jeunes Québécois. *Conséquences et facteurs associés, Québec, Institut national de santé publique du Québec*, 43 p.

Gendreau, P., Cullen, F. T. & Goggin, C. (1999). *The effects of prison sentences on recidivism*. Ottawa: Solicitor General Canada.

Germain, M., Guyon, L., Landry, M., Tremblay, J., Brunelle, N., Bergeron, J. (2016). DEP-ADO Grille de dépistage de consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents et les adolescentes. Version 3.3, juin 2016. Recherche et intervention sur les substances psychoactives - Québec (RISQ) ; risqtoxico@uqtr.ca

Goldstein, P. J. (1979). *Prostitution and drugs*. Lexington, MA: Lexington Books.

Goldstein, P. J. (1985). The drugs/violence nexus: A tripartite conceptual framework. *Journal of drug issues*.

Goldstein, P. J. (1997). The relationship between drugs and violence in the United States of America. *World Drug Report: United Nations International Drug Control Program*.

Goldstein, P. J., Brownstein, H. H., Ryan, P. J. & Bellucci, P. A. (1989). Crack and homicide in New York City, 1988: A conceptually based event analysis. *Contemp. Drug Probs.*, 16, 651.

Gosselin, C., Larocque, D., Vitaro, F. & Gagnon, C. (2000). Identification des facteurs liés à la consommation de cigarettes, d'alcool et de drogues à l'adolescence. *International Journal of Psychology*, 35 (1), 46-59.

Gottfredson, D. C., Kearley, B. W., & Bushway, S. D. (2008). Substance use, drug treatment, and crime: An examination of intra-individual variation in a drug court population. *Journal of Drug Issues*, 38 (2), 601-630.

Grant, J. D., Scherrer, J. F., Lynskey, M. T., Lyons, M. J., Eisen, S. A., Tsuang, M. T., ... & Bucholz, K. K. (2006). Adolescent alcohol use is a risk factor for adult alcohol and drug dependence: evidence from a twin design. *Psychological medicine*, 36 (01), 109-118.

Guyon, L., et Desjardins, L. (2002). L'alcool, les drogues et le jeu : les jeunes sont-ils preneurs ? Dans Loiselle, J. et Perron, B., Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire* (vol. 2., chap. 4). La consommation d'alcool et de drogues.

Haggård-Grann, U., Hallqvist, J., Långström, N. & Möller, J. (2006). The role of alcohol and drugs in triggering criminal violence: a case-crossover study. *Addiction*, 101 (1), 100-108.

Harford, T. C., Grant, B. F., Yi, H. Y. & Chen, C. M. (2005). Patterns of DSM-IV alcohol abuse and dependence criteria among adolescents and adults: Results from the 2001 National Household Survey on Drug Abuse. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, 29 (5), 810-828.

Havnes, I. A. (2015). Violence and diversion of prescribed opioids among individuals in opioid maintenance treatment. A complementary methods study of violent crime convictions in a national cohort and qualitative interviews among prisoners.

Hawkins, J. D., Arthur, M. W. & Catalano, R. F. (1995). Preventing substance abuse. *Crime & Just.*, 19, 343.

Hawkins, J. D., Catalano, R. F. & Miller, J. Y. (1992). Risk and protective factors for alcohol and other drug problems in adolescence and early adulthood: implications for substance abuse prevention. *Psychological bulletin*, 112 (1), 64.

Hawkins, J. D., Graham, J. W., Maguin, E., Abbott, R., Hill, K. G. & Catalano, R. F. (1997). Exploring the effects of age of alcohol use initiation and psychosocial risk factors on subsequent alcohol misuse. *Journal of studies on alcohol*, 58 (3), 280.

Hawkins, J. D., Jenson, J. M., Catalano, R. F., & Lishner, D. M. (1988). Delinquency and drug abuse: Implications for social services. *The Social Service Review*, 258-284.

Henderson, M. J., Galen, L. W. & DeLuca, J. W. (1998). Temperament style and substance abuse characteristics. *Substance Abuse*, 19 (2), 61-70.

Henry, K. L., Knight, K. E., & Thornberry, T. P. (2012). School disengagement as a predictor of dropout, delinquency, and problem substance use during adolescence and early adulthood. *Journal of youth and adolescence*, 41(2), 156-166.

Herrenkohl, T. I., Maguin, E., Hill, K. G., Hawkins, J. D., Abbott, R. D., & Catalano, R. F. (2000). Developmental risk factors for youth violence. *Journal of Adolescent Health*, 26 (3), 176-186.

Hibell, B., Guttormsson, U., Ahlström, S., Balakireva, O., Bjarnason, T., Kokkevi, A. & Kraus, L. (2012). The 2011 ESPAD report: substance use among students in 36 European countries. *Stockholm: The European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs*, 394 p.

Hussong, A. M. & Chassin, L. (2002). Parent alcoholism and the leaving home transition. *Development and psychopathology*, 14 (01), 139-157.

Inciardi, J. A. (1990). The crack-violence connection within a population of hard-core adolescent offenders. In *Drugs and violence: Causes, correlates, and consequences* (Vol. 103, pp. 92-111). National Institute of Drug Abuse Research; US Department of Health and Human Services; Public Health Service; Alcohol, Drug Abuse and Mental Health Administration Rockville, MD.

- Jarjoura, G. R., Triplett, R. A., & Brinker, G. P. (2002). Growing up poor: Examining the link between persistent childhood poverty and delinquency. *Journal of Quantitative Criminology*, 18 (2), 159-187.
- Johnston, L. D., O'Malley, P. M., Miech, R. A., Bachman, J. G., & Schulenberg, J. E. (2016). *Monitoring the Future national survey results on drug use, 1975-2015: Overview, key findings on adolescent drug use*. Ann Arbor: Institute for Social Research, The University of Michigan.
- Kandel, D. B. & Andrews, K. (1987). Processes of adolescent socialization by parents and peers. *International Journal of the Addictions*, 22 (4), 319-342.
- Kandel, E., and Mednick, S.A. 1991. Perinatal complications predict violent offending. *Criminology* 29 (3): 519–529.
- Killias, M. & Rabasa, J. (1996) La « morale » de la nouvelle politique suisse en matière de drogue. *Revue internationale de criminologie et de police technique*, 49 (3), p.312-320.
- Kilpatrick, D. G., Acierno, R., Saunders, B., Resnick, H. S., Best, C. L. & Schnurr, P. P. (2000). Risk factors for adolescent substance abuse and dependence: data from a national sample. *Journal of consulting and clinical psychology*, 68 (1), 19-30.
- Kolb, L. (1925). *Drug addiction in its relation to crime*. National Committee for Mental Hygiene.
- Korf, DJ, Brochu, S., Benschop, A., Harrison, L. & Erickson, P. (2008). Teen drug sellers - An international study of segregated drug markets and related violence. *Contemporary Drug Problems*, 35 (1), p.153-176.
- Komro, K. A., Williams, C. L., Forster, J. L., Perry, C. L., Farbakhsh, K. & Stigler, M. H. (1999). The relationship between adolescent alcohol use and delinquent and violent behaviors. *Journal of Child & Adolescent Substance Abuse*, 9 (2), 13-28.

Kouri, E. M., Pope, H. G., Powell, K. F., Oliva, P. S. & Campbell, C. (1997). Drug use history and criminal behavior among 133 incarcerated men. *The American journal of drug and alcohol abuse*, 23 (3), 413-419.

Kreek, M. J., Nielsen, D. A., Butelman, E. R. & LaForge, K. S. (2005). Genetic influences on impulsivity, risk taking, stress responsivity and vulnerability to drug abuse and addiction. *Nature neuroscience*, 8 (11), 1450-1457.

Kumpfer, K. L., Alvarado, R. & Whiteside, H. O. (2003). Family-based interventions for substance use and misuse prevention. *Substance use & misuse*, 38(11-13), 1759-1787.

Kuhns, J. B. & Clodfelter, T. A. (2009). Illicit drug-related psychopharmacological violence: The current understanding within a causal context. *Aggression and violent behavior*, 14 (1), 69-78.

Lambert, G., Haley, N., Jean, S., Tremblay, C., Frappier, J. Y., Otis, J. & Roy, É. (2010). Sexe, drogue et autres questions de santé. Étude sur les habitudes de vie et les comportements associés aux infections transmissibles sexuellement chez les jeunes hébergés dans les centres jeunesse du Québec. *Rapport synthèse, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et Institut national de santé publique du Québec*.

Lambert, G., Haley, N., Tremblay, C., Frappier, J. Y., Roy, É. & Otis, J. (2015). Consommation problématique de substances psychoactives et comportements sexuels à risque chez les adolescents admis en centre jeunesse. *Drogues, santé et société*, 14 (1), 132-151.

Lamblin, D. (2010). 1995-2010, quinze années de prévention des TCAF (troubles causés par l'alcoolisation fœtale). *Contraste*, (2), 239-258.

Landry, M. & Lecavalier, M. (2003). L'approche de réduction des méfaits : un facteur de changement dans le champ de la réadaptation en toxicomanie. *Drogues, santé et société*, 2 (1).

Laventure, M., Déry, M. & Pauzé, R. (2006). Gravité de la consommation de psychotropes des adolescents ayant un trouble des conduites. *Criminologie*, 165-188.

Laventure, M., Déry, M. & Pauzé, R. (2008). Profils de consommation d'adolescents, garçons et filles, desservis par des centres jeunesse. *Drogues, santé et société*, 7 (2), 9-45.

Lenke, L. (1990). *Alcohol and criminal violence: time series analyses in a comparative perspective*. Stockholm: Almqvist & Wiksell International.

Little, M. & Steinberg, L. (2006). Psychosocial correlates of adolescent drug dealing in the inner city: Potential roles of opportunity, conventional commitments, and maturity. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 43(4), 357-386.

Loeber, R. & Hay, D. (1997). Key issues in the development of aggression and violence from childhood to early adulthood. *Annual review of psychology*, 48 (1), 371-410.

Marlatt, G. A., Blume, A. W. & Parks, G. A. (2001). Integrating harm reduction therapy and traditional substance abuse treatment. *Journal of Psychoactive Drugs*, 33 (1), 13-21.

Marlatt, G. A. & Donovan, D. M. (Eds.). (2005). *Relapse prevention: Maintenance strategies in the treatment of addictive behaviors*. Guilford Press.

Marlowe, D. B. (2002). Effective strategies for intervening with drug abusing offenders. *Vill. L. Rev.*, 47, 989.

Martin, S. E. (2001). The links between alcohol, crime and the criminal justice system: explanations, evidence and interventions. *The American Journal on Addictions*, 10(2), 136-158.

McClelland, G. M. & Teplin, L. A. (2001). Alcohol intoxication and violent crime: implications for public health policy. *The American Journal on Addictions*, 10 (s1), s70-s85.

McGue, M., Iacono, W. G., Legrand, L. N., Malone, S. & Elkins, I. (2001). Origins and consequences of age at first drink. I. Associations with substance-use disorders,

disinhibitory behavior and psychopathology, and P3 Amplitude. *Alcoholism: clinical and experimental research*, 25 (8), 1156-1165.

Meeson, J. S. & Morselli, C. (2012). La violence et la résolution de conflits chez des trafiquants de cocaïne. *Criminologie*, 213-241.

Menard, S. & Mihalic, S. (2001). The tripartite conceptual framework in adolescence and adulthood: Evidence from a national sample. *Journal of drug issues*, 31 (4), 905-939.

Menard, S., Mihalic, S. & Huizinga, D. (2001). Drugs and crime revisited. *Justice Quarterly*, 18 (2), 269-299.

Mercier, C. & Beaucage, B. (1997). *Toxicomanie et problèmes sévères de santé mentale : Recension des écrits et état de la situation pour le Québec*, Montréal : Comité permanent de lutte à la toxicomanie.

Mersky, J. P., Topitzes, J., & Reynolds, A. J. (2012). Unsafe at any age: Linking childhood and adolescent maltreatment to delinquency and crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 49(2), 295-318.

Miller, W. R. & Rollnick, S. (1991). *Motivational interviewing: Preparing people to change addictive behavior*. New York: The Guilford Press.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2007). *L'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents dans les centres jeunesse : manuel de référence (publication no. 14-820-04)*. Repéré à :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001008>

Molzahn, C., Ríos, V. & Shirk, D. A. (2013). Drug violence in Mexico: Data and analysis through 2011. *Trans-Border Institute, Kroc School of Peace Studies at the University of San Diego, Special Report: February*.

Monahan, K. C., Rhew, I. C., Hawkins, J. D. & Brown, E. C. (2014). Adolescent Pathways to Co-Occurring Problem Behavior: The Effects of Peer Delinquency and Peer Substance Use. *Journal of research on adolescence*, 24 (4), 630-645.

Monahan, K. C., Steinberg, L. & Cauffman, E. (2009). Affiliation with antisocial peers, susceptibility to peer influence, and antisocial behavior during the transition to adulthood. *Developmental psychology*, 45 (6), 1520.

Moylan, C. A., Herrenkohl, T. I., Sousa, C., Tajima, E. A., Herrenkohl, R. C. & Russo, M. J. (2010). The effects of child abuse and exposure to domestic violence on adolescent internalizing and externalizing behavior problems. *Journal of family Violence*, 25(1), 53-63.

National Centre on Addiction and Substance Abuse (2004). *Criminal neglect: Substance abuse, juvenile justice and the children left behind*. New York: National Centre on Addiction and Substance Abuse at Columbia University

Pallone, L. C., Dembo, R. & Schmeidler, R. J. (2014). *Family empowerment intervention: An innovative service for high-risk youths and their families*. Routledge.

Pardini, D., White, H. R. & Stouthamer-Loeber, M. (2007). Early adolescent psychopathology as a predictor of alcohol use disorders by young adulthood. *Drug and alcohol dependence*, 88, S38-S49.

Parent, I. & Brochu, S. (1999). *Quand les trajectoires toxicomanes et délinquantes se rencontrent : dix toxicomanes se racontent*. Recherche et intervention sur les substances psychoactives-Québec. Les Cahiers de recherche du RISQ.

Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Cyr, M., Cyr, F. & Frappier, J.-Y. (2000). *Portrait des jeunes inscrits à la charge des Centres jeunesse du Québec et description des services reçus au cours des huit premiers mois (document de travail)*. Montréal, Québec : Université de Montréal.

Payne, J. & Gaffney, A. (2012). How much crime is drug or alcohol related? Se-reported attributions of police detainees. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, (439), 1.

Pernanen, K., Cousineau, M-M., Brochu, S. & Sun, F. (2002). *Proportions des crimes associés à l'alcool et aux autres drogues au Canada*. Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Peele, S. (1982). *L'expérience de l'assuétude*. Université de Montréal : Faculté de l'Éducation permanente.

Popovici, I., Homer, J. F., Fang, H. & French, M. T. (2012). Alcohol use and crime: Findings from a longitudinal sample of US adolescents and young adults. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, 36 (3), 532-543.

Poullot, P., Lafortune, D. & Brochu, S. (2008). Santé mentale, alcool/drogues et violence. Adaptation du modèle tripartite de Goldstein. *Psychotropes*, 14 (3), 157-178.

Prendergast, M. L., Pearson, F. S., Podus, D., Hamilton, Z. K. & Greenwell, L. (2013). The Andrews' principles of risk, needs, and responsivity as applied in drug treatment programs: Meta-analysis of crime and drug use outcomes. *Journal of experimental criminology*, 9(3), 275-300.

Prochaska, J. O. & DiClemente, C. C. (1986). *Toward a comprehensive model of change* (pp. 3-27). Springer US.

Provalis Research (2014). QDA Miner version 4.0 User Manual. Montreal, QC, Canada.

Pudney, S. (2002). The Road to Ruin? Sequences of Initiation to Drugs and Crime in Britain*. *The Economic Journal*, 113 (486), C182-C198.

Reuter, P. (2009). Systemic violence in drug markets. *Crime, Law and Social Change*, 52 (3), 275-284.

Richardson, A. & Budd, T. (2003). Young adults, alcohol, crime and disorder. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 13 (1), 5-16.

Sargent, J. D., Tanski, S., Stoolmiller, M. & Hanewinkel, R. (2010). Using sensation seeking to target adolescents for substance use interventions. *Addiction*, 105(3), 506-514.

Schubert, C. A., Mulvey, E. P. & Glasheen, C. (2011). Influence of mental health and substance use problems and criminogenic risk on outcomes in serious juvenile offenders. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 50(9), 925-937.

Statistique Canada. (2015a). Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD). Repéré à : <http://canadiensensante.gc.ca/science-research-sciences-recherches/data-donnees/ctads-ectad/index-fra.php>

Statistique Canada. (2015b). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2014. Repéré à : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14211-fra.htm>

Statistique Canada. (2016). La criminalité chez les jeunes au Canada, 2014. Repéré à : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160217/dq160217b-fra.htm>

Steinberg, L. (2007). Risk taking in adolescence new perspectives from brain and behavioral science. *Current directions in psychological science*, 16 (2), 55-59.

Steinberg, L. (2008). A social neuroscience perspective on adolescent risk-taking. *Developmental review*, 28(1), 78-106.

Swanson, J. W., Holzer III, C. E., Ganju, V. K. & Jono, R. T. (1990). Violence and psychiatric disorder in the community: evidence from the Epidemiologic Catchment Area surveys. *Psychiatric Services*, 41 (7), 761-770.

Toupin, J., Pauzé, R. & Lanctôt, N. (2009). Caractéristiques des jeunes contrevenants qui reçoivent des services dans les Centres jeunesse du Québec. *Santé mentale au Québec*, 34 (2), 123-145.

Traoré, I., Pica, L., A., Camirand, H., Cazale, L., Berthelot, M.,... & Courtemanche, R. (2014). Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013. *Québec Institut de la statistique du Québec*. 209 p.

Trasov, G. E. (1961). History of the opium and narcotic drug legislation in Canada. *Crim. LQ*, 4, 274.

Tremblay, J. & Blanchette-Martin, N. (2016). *Manuel d'utilisation du DÉBA Alcool/Drogues/Jeu ; Version adaptée pour la formation de la première ligne en dépendance*, Version 2.00, Québec, Service de recherche CRUV/CRAT-CA en collaboration avec le Centre Dollard-Cormier – Institut universitaire sur les dépendances.

Tremblay, J., Brunelle, N. & Blanchette-Martin, N. (2007). Portrait des activités délinquantes et de l'usage de substances psychoactives chez des jeunes consultant un centre de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes. *Criminologie*, 79-104.

Tripodi, S. J. & Bender, K. (2011). Substance abuse treatment for juvenile offenders: A review of quasi-experimental and experimental research. *Journal of Criminal Justice*, 39 (3), 246-252.

Veselska, Z., Geckova, A. M., Orosova, O., Gajdosova, B., van Dijk, J. P. & Reijneveld, S. A. (2009). Self-esteem and resilience: The connection with risky behavior among adolescents. *Addictive Behaviors*, 34(3), 287-291.

Vitaro, F. et Carbonneau, R. (2003). La prévention de la consommation abusive ou précoce de substances psychotropes chez les jeunes. Dans F. Vitaro et C. Gagnon (Eds). *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents : Tome II, Les problèmes externalisés*, p. 335-378. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Vitaro, F., Carbonneau, R., Gosselin, C., Tremblay, R. E., & Zoccolillo, M. (2000). L'approche développementale et les problèmes de consommation chez les jeunes : prévalence, facteurs de prédiction, prévention et dépistage. *L'usage des drogues et la toxicomanie] Montréal : Éditions Gaëtan Morin*, 369-378.

Wasserman, G. A., & Seracini, A. M. (2001). Family risk factors and interventions. *Child delinquents: Development, intervention, and service needs*, 165-189.

Wei, E. H., Loeber, R. & White, H. R. (2004). Teasing apart the developmental associations between alcohol and marijuana use and violence. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 20 (2), 166-183.

Weiner, M. D., Sussman, S., Sun, P. & Dent, C. (2005). Explaining the link between violence perpetration, victimization and drug use. *Addictive Behaviors*, 30 (6), 1261-1266.

Weiner, N. A. & Wolfgang, M. E. (Eds.). (1989). Pathways to criminal violence. Newbury Park, CA: Sage.

Werb, D., Rowell, G., Guyatt, G., Kerr, T., Montaner, J. & Wood, E. (2011). Effect of drug law enforcement on drug market violence: A systematic review. *International Journal of Drug Policy*, 22(2), 87-94.

White, H. R. (1990). The drug use-delinquency connection in adolescence. In R. Weisheit (dir.), *Drugs, crime, and criminal justice*, Cincinnati: Anderson Publishing Company, 215-256.

White, H. R., Fite, P., Pardini, D., Mun, E. Y. & Loeber, R. (2013). Moderators of the dynamic link between alcohol use and aggressive behavior among adolescent males. *Journal of abnormal child psychology*, 41 (2), 211-222.

White, H. R. & Gorman, D. M. (2000). Dynamics of the drug-crime relationship. *Criminal justice*, 1 (15), 1-218.

White, H. R., Tice, P. C., Loeber, R. & Stouthamer-Loeber, M. (2002). Illegal acts committed by adolescents under the influence of alcohol and drugs. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 39 (2), 131-152.

White, H. R., Marmorstein, N. R., Crews, F. T., Bates, M. E., Mun, E. Y. & Loeber, R. (2011). Associations between heavy drinking and changes in impulsive behavior among adolescent boys. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, 35(2), 295-303.

Wright, S. & Klee, H. (2001). Violent Crime, Aggression and Amphetamine: what are the implications for drug treatment services? *Drugs: Education, prevention and policy*, 8 (1), 73-90.

Zagar, R. J., Busch, K. G. & Hughes, J. R. (2009). Empirical risk factors for delinquency and best treatments: where do we go from here? *Psychological reports*, 104(1), 279-308.